This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

D
57
.F74

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DU GLOBE

TERRESTRE,

AVANT LE DÉLUGE D'OGIGÈS.

TOME VII.

Digitized by Google

Digitized by Google

BÉROSE

ET

ANNIUS DE VITERBE,

OU

LES ANTIQUITÉS CALDÉENNES;

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

DE L'ACADÉMIE CELTIQUE, DE L'ATHÉNÉE DES ARTS DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE MONTPELLIER, etc., etc.

A PARIS,

Chez XHROUET, Imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16, DÉTERVILLE, libraire, rue Hautefeuille, n°. 8;

Et à Avignon, chez les frères SÉGUIN, Imprimeurs-Libraires.

1808.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LE BÉROSE,

PUBLIÉ

PAR ANNIUS DE VITERBE.

ART. 299. DES six volumes que j'ai publiés sur les antiquités du globe, deux seulement traitent des Celtes, et n'en font pas remonter l'histoire avant le déluge d'Ogigès ; on voit donc qu'il y en a quatre qui semblent hors de mon sujet. Il est tems d'y rentrer en examinant les plus anciennes traditions que nous ayons sur les Celtes. Notre pays est celui qui nous intéresse le plus, et si j'ai parlé d'abord des Chinois, c'est que j'ai dû faire connaître avant tout les anciennes traditions que j'ai regardées comme les plus authentiques.

Un ouvrage attribué à Bérose est celui qui nous transmet les plus anciens faits sur l'histoire des Celtes. L'ouvrage est-il supposé ? ces faits sont-ils exacts ? Ces deux questions méritent d'occuper les Français qui veulent approfondir l'étude des antiquités de leur pays.

Bérose était un prêtre du temple de Bélus à

425286 Digitized by Google

Babilone; il avait composé une histoire de Caldée (1), que plusieurs auteurs anciens ont citée, et dont l'historien juif, Flavius Joseph, nous a copié quelques fragmens (2). L'existence de l'auteur, celle de son ouvrage, ne peuvent être contestées; elles ne l'ont jamais été.

Annius de Viterbe a publié, sous le nom de cet historien, un extrait généalogique et chronologique regardé communément comme un roman plein de mensonges. Ce bon religieux dominicain, qualifié de fourbe maladroit, avance, nous dit-on, des choses contraires à ce que Bérose avait écrit (3). Mais si nous n'avons pas l'ouvrage, comment jugerons-nous si l'extrait lui est conforme ou opposé? C'est ce

---

(1) J'écrirai partout, dans cet ouvrage, *Caldée* et *Caldéens*, conformément à la prononciation, à l'exemple de Montucla et d'autres auteurs. Le plus grand nombre écrit *Chaldée* et *Chaldéens*, conformément à l'étimologie grecque. Les Grecs écrivaient en effet Χαλδαῖοι. Voyez Étienne de Bizance, qui donne ce nom à un peuple, tandis que selon Diodore de Sicile, dont je rapporterai ci-après le passage, il n'appartenait véritablement qu'aux prêtres babiloniens.

(2) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, art. Bérose.

(3) *Id. ibidem.*

Digitized by Google

qui paraît assez difficile. On a recueilli les fragmens donnés par les anciens ; et ces fragmens ne se trouvant point en totalité dans l'ouvrage publié par Annius de Viterbe, on a conclu que cet ouvrage n'est pas celui de Bérose. Mais Annius n'a publié qu'un extrait, et cet extrait dont les parties sont complètes et bien liées, ne mérite-t-il pas autant de confiance que des lambeaux morcelés épars chez d'anciens compilateurs souvent très-suspects ? Je vais entreprendre l'examen de cette grande question, et m'occuper d'abord de Bérose. Je parlerai ensuite d'Annius de Viterbe, et je donnerai le texte et la traduction de ce qu'il a publié.

CHAPITRE PREMIER.

De Bérose.

Art. 300. SANS trop connaître l'ouvrage de Bérose, on attaque cet historien lui-même. On ne sait, dit-on, si la perte de son ouvrage est un grand malheur. En le composant, l'auteur n'avait pas oublié qu'il était Babilonien. C'était alors, ajoute-t-on, la folie de tous les peuples, de vouloir être regardés comme les plus anciens de la terre. On veut qu'il ait fabriqué des anti-

Digitized by Google

quités merveilleuses pour sa patrie. Il étaya, nous assure-t-on, ses impostures comme il put (1).

Voilà donc ce malheureux Bérose condamné sans être entendu. Nous qui n'avons pas d'historiens de notre pays, nous en trouvons un tiré d'une nation dont les citoyens ont enseigné à lire et à écrire aux Grecs. Au lieu de nous en faire honneur, nous le déprécions, nous le calomnions, et il faut convenir que, si les nations anciennes ont eu un grand plaisir à faire valoir leur antiquité, nous ne partageons pas cette folie.

Il fallait cependant appuyer ces assertions d'un raisonnement quelconque, et voici celui qu'on nous fait. Un historien qui se mêlait d'astrologie, ne mérite pas d'être cru. Bérose, ajoute-t-on, était un astrologue (2). Voilà ce que c'est que de parler grec en français sans savoir le grec. Le mot astrologue désigne l'homme qui parle des astres ; tous ceux qui autrefois chez les Grecs s'étaient occupés de ces grands corps célestes à qui nous devons la

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, art. Bérose.

(2) *Id. Ibidem.*

Digitized by Google

lumière, la chaleur et en quelque sorte l'existence, étaient des astrologues. Nous sommes plus habiles, et nous osons mesurer ces corps. Nous avons donc une astronomie qui est la mesure des astres et la connaissance des règles auxquelles leur cours nous paraît assujéti. Nous prétendons avoir des astronomes. Les anciens qui étaient plus modestes, ne doivent pas être jugés par notre langue, mais par la leur. Il est donc possible que Bérose ait été un astrologue sans avoir été un imposteur.

Les Athéniens ont eu meilleure opinion de notre ancien historien et de sa science. Pline (1) dit que la statue de Bérose avait la langue dorée, parce qu'il était le premier qui eût enseigné aux Grecs la science de l'astronomie (2). En effet, ses productions enchantèrent les Athéniens au point qu'ils lui firent élever, dans leur gimnase, une statue avec une langue

(1) *Histor. nat., lib. 7, cap. 37*, et non Plutarque, *de Quest. Rom.*, ainsi que le dit l'abbé Anselme. Je n'ai pu trouver ce passage dans Plutarque, ni dans ses Questions romaines; au lieu que Pline rapporte formellement ce fait à l'endroit que je viens de citer, et que je donnerai en entier plus bas, à l'article 301.

(2) Mémoires de l'Académie des inscriptions. Paris, 1729, t. 6, p. 8. Mémoires de l'abbé Anselme.

Digitized by Google

dorée (1). Dirons-nous que nous connaissons mieux Bérose par les fragmens de ses ouvrages, que les Athéniens qui l'avaient vu, entendu et lu? Il me semble que ce serait à nous une grande présomption, et que notre opinion doit être un peu mieux discutée avant d'être hasardée aussi légèrement. Si nous ne voulons pas élever une statue au père de notre histoire, tâchons du moins de le connaître un peu mieux. Puisque nous ne pouvons guère le juger par nous-mêmes, et qu'il faut nous en rapporter au témoignage des Grecs, examinons en détail ce qui résulte de ce témoignage.

Les Grecs ne connaissaient guère l'histoire des Assiriens que par Hérodote et Ctésias; ils ne savaient un peu d'astronomie que par les Égiptiens qui eux-mêmes étaient disciples des Caldéens.

Bérose, né à Babilone avant la conquête de la Perse par les Grecs, fut élevé parmi les prêtres Caldéens, de l'ordre desquels il était. Il quitta la Caldée pour porter l'astronomie dans la Grèce, et il s'y acquit une grande réputation: c'est dans ses ouvrages qu'Hipparque avait pris

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, art. Bérose.

Digitized by Google

les anciennes observations d'éclipses que l'on trouve rapportées dans Ptolémée, et dont le calcul astronomique montre l'exactitude. Le même Bérose publia aussi une histoire caldéenne qui finissait à l'an 267 avant l'ère chrétienne, et qu'il dédia à Antiochus II^e^. du nom, l'an 261; nous en avons quelques fragmens et quelques extraits assez imparfaits. Nous les examinerons dans la suite. Je me contenterai de remarquer ici que non-seulement ce qu'il avait dit de l'ancienne histoire des derniers rois de Babilone est absolument conforme aux faits rapportés dans les livres sacrés des Juifs, comme Flavius Joseph et les premiers chronologistes chrétiens nous l'assurent, mais encore que ce qu'il dit des antiquités de cette ville est tellement d'accord avec ces livres, que l'on est forcé de croire qu'il avait consulté les livres des Juifs, ou que les traditions caldéennes ne contenaient rien pour l'histoire des premiers tems qui ne fût conforme, dans l'ensemble des faits, aux livres attribués à Moïse, quelque opposition qu'il y eût d'ailleurs entre le sistème religieux des Juifs et celui des Caldéens (1).

(1) Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions. Paris, 1729, t. 6, p. 178 et 179. Mémoire de Fréret.

Digitized by Google

Or, si l'on veut faire attention que les Juifs étaient un peuple fort obscur à Babilone et à Athènes à l'époque à laquelle écrivait Bérose, et que ce fut de son tems que la traduction de la Bible hébraïque, connue sous le nom de *Version des Septante*, fit connaître la tradition juive aux Grecs (1), on comprendra qu'il n'est nullement probable que Bérose ait copié les Juifs, et qu'il fallait que cet historien eût mérité l'estime générale pour que les écrivains juifs s'autorisassent de leur conformité avec lui.

Bérose est en effet le seul auteur profane qui ait parlé d'un déluge véritablement universel : il compte dix générations entre le premier homme et le déluge, comme Moïse, et marque la durée de ces générations en *sares* ou périodes de 223 mois lunaires, semblables au cicle de Méton de dix-neuf ans et demi. Ces sares, suivant la signification de leur nom en Caldéen (2), marquaient la *restitution* ou le retour des éclipses, c'est-à-dire, des conjonc-

(1) L'an 277 avant l'ère chrétienne, selon Prideaux. Tablettes chronologiques de l'Histoire universelle, par Picot. Genève, 1808, p. 556.

(2) Voyez Suidas, au mot Σαρος.

Digitized by Google

tions du soleil et de la lune à peu près au même lieu de l'écliptique. Le nombre des *sares* ou périodes lunaires, attribué par Bérose à ces dix générations, étant évalué en années communes, fait une durée peu différente de celle qui est marquée par Moïse; et le même rapport se trouve entre le reste de son histoire et la chronologie de la Genèse (1) sur laquelle il ne nous est pas permis d'élever le moindre doute; en sorte que, par la même raison, celle de Bérose est inattaquable pour nous.

Cette histoire de Bérose comparée avec les histoires particulières de Tir et de Sidon, desquelles Ménandre d'Éphèse publia une traduction, mit les Grecs en état de juger de la confiance que méritait l'histoire assirienne de Ctésias; et puisqu'après cet examen ils continuèrent de la recevoir, il ne semble pas que nous soyons aujourd'hui en droit de la rejeter comme on prétend nous y forcer (2). Si donc les Grecs ont apprécié le témoignagne d'un de leurs plus célèbres historiens par sa conformité avec Bérose, quelle estime ne devaient-

(1) Mémoires de l'Académie des inscriptions. Paris, 1729, t. 6, p. 179.

(2) *Id.*, p. 179 et 180.

Digitized by Google

ils pas avoir pour Bérose lui-même qui, comme Ctésias, ne parlait pas d'un peuple étranger pour lui, mais qui venait faire connaître aux Grecs l'histoire et les sciences de sa propre nation, regardée alors en Grèce comme la plus ancienne du monde?

De quel droit mépriserions-nous donc aujourd'hui un historien que les Grecs nos maîtres ont estimé? Sur quelle autorité nous fonderons-nous pour le traiter d'imposteur, nous qui ne connaissons, pour ainsi dire, les Assiriens que par les Grecs, et les Grecs que par les Latins qui ne nous sont connus que bien imparfaitement? Bérose n'est donc point ce que nous appelons un astrologue; il n'est nullement un imposteur. C'est un des historiens qui mérite, au contraire, le plus notre confiance, ou du moins nos études, parce qu'il a puisé dans des sources perdues pour nous. Il ne nous reste plus qu'à examiner ce que nous devons penser d'Annius de Viterbe. C'est ce qui sera le sujet du second chapitre de cet ouvrage.

Pour achever de fixer notre opinion sur Bérose, étudions d'abord ces Antiquités de Babilone sur lesquelles j'ai promis d'examiner plus attentivement le témoignage de Bérose, et voyons ce que nous en a dit le célèbre naturaliste Pline.

Digitized by Google

§. I. *Examen de la restitution d'un passage de Pline, proposée par quelques savans.*

Art. 301. LA critique, comme toutes les autres sciences, a ses règles particulières qu'on ne devrait jamais perdre de vue. Il n'est cependant que trop ordinaire de les voir négligées par ceux mêmes qui font profession de la cultiver avec le plus d'exactitude; soit inattention, soit désir de faire parade d'érudition et d'esprit, la plupart des anciens sont devenus les victimes ou de la négligence ou de la vanité des critiques modernes (1). Il en est, après tout, qui, plus scrupuleux, ne changent jamais dans les auteurs que ce qui leur paraît véritablement altéré. M. l'abbé Sévin, qui, en 1713, a fait des réflexions sur le passage en question, veut bien croire que Périzonius, entr'autres, est de ces critiques sages qui ne hazardent leurs conjectures que sur de bons fondemens; du moins en corrigeant le passage dont il s'agit ici, il a eu la précaution d'avertir que le texte est évi-

(1) Ce préambule, tiré de l'Histoire de l'Académie des inscriptions, est dirigé principalement contre Bayle, dont il faut lire l'article Babylone, note B, dans son Dictionnaire, avant d'entrer dans la discussion qui va suivre, si l'on veut la bien comprendre.

Digitized by Google

demment corrompu en cet endroit : c'était alors et c'est encore aujourd'hui l'opinion la plus généralement reçue ; on ne sait même si le sentiment opposé a encore des partisans. Peut-être est-ce défendre une cause déjà abandonnée ; mais il est toujours louable de chercher la vérité, et l'on a tout lieu de croire que personne ne se plaindra de ce qu'on propose ses doutes sur le passage de Pline dont il s'agit ici : le voici tel qu'il est dans les imprimés (1) :

Litteras semper arbitror Assyrias fuisse : sed alii apud Ægyptios à Mercurio, ut Gellius ; alii apud Syros repertas volunt ; utique in Græciam intulisse è Phœnice Cadmum sedecim numero. Quibus Trojano bello Palamedem adjecisse quatuor hâc figurâ, Θ, Ξ, Ψ, Χ. *Totidem post eum Simonidem Melicum,* Ζ, Η, Ψ, Ω : *quarum omnium vis in nostris recognoscitur. Aristoteles* X *et* VIII *priscas fuisse* Α, Β, Γ, Δ, Ε, Ζ, Ι, Κ, Λ, Μ, Ν, Ο, Π, Ρ, Σ, Τ, Υ, Φ : *et duas ab Epicharmo additas* Θ, Χ, *quàm à Palamede mavult. Anticlides in Ægypto invenisse quemdam nomine Menona tradit* XV *annis ante Phoroneum*

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1736, t. 3, p. 143.

Digitized by Google

antiquissimum Græciæ regem : idque monumentis adprobare conatur. E diverso Epigenes apud Babilonios DCCXX *annorum observationes siderum coctilibus laterculis inscriptas docet, gravis auctor in primis : qui minimùm, Berosus et Critodemus,* CCCCXC (1) *annorum. Ex quo æternus litterarum usus. In Latium eas attulerunt Pelasgi* (2).

« Quant aux lettres, je pense que les assi-» riennes ont existé de tout tems; mais leur » origine est fixée par les uns en Égipte, où

(1) Je prouverai dans une des notes suivantes qu'il faut ici CCCCLXXX, 480. Cependant cette correction a été faite par le père Hardouin d'après d'anciens manuscrits. Voyez le Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 411, art. Babylone, note 8. On pourrait la soutenir par le passage de Tatien que je rapporterai dans la suite, en l'interprétant de manière à dire que Bérose a composé son ouvrage sous le règne d'Antiochus Théos; car en retranchant 490 de 747, année de l'ère de Nabonassar, on parvient à l'an 257 qui est sous le règne d'Antiochus Théos, tandis que l'an 267 est sous celui de son prédécesseur. Mais il faudrait que Bérose eût composé son ouvrage à 87 ans, ainsi que le prouvera l'une des notes suivantes, et j'ai cru que c'était bien assez de lui donner 77 ans.

(2) Histoire naturelle de Pline, traduite en français avec le texte. Paris, 1771, t. 3, p. 236—246, livre 7 de Pline, chap. 56.

Digitized by Google

» ils les font inventer par Mercure; et Gellius » est de ce nombre : d'autres soutiennent qu'elles » ont pris naissance chez les Siriens mêmes; » témoin celles que Cadmus apporta de Phénicie » en Grèce au nombre de seize; auxquelles » Palamèdes, pendant le siège de Troie, passe » pour avoir ajouté les quatre lettres Z, H, Ψ, » Ω, et nous avons dans notre alfabet l'équiva- » lent de toutes ces lettres. Aristote reconnaît » dix-huit anciennes lettres; savoir : A, B, Γ, Δ, » E, Z, I, K, Λ, M, N, O, Π, P, Σ, T, Υ, Φ; et » il croit que ces deux lettres, Θ et X, ont été » ajoutées par Épicharme plutôt que par Pala- » mèdes. Anticlidès rapporte qu'un certain » Ménon, en Égipte, inventa les caractères des » lettres quinze ans avant le règne de Phoronée, » le plus ancien roi de la Grèce; et il s'efforce » de le prouver par le témoignage des monu- » mens. Épigènes, au contraire, écrivain du » premier mérite, enseigne que, chez les Babi- » loniens, les observations astronomiques de » sept cens vingt années étaient gravées sur des » briques; et ceux qui donnent le moins de » durée à ces observations, Bérose et Crito- » dème, les font de quatre cens quatre-vingts (1)

(1) Et non *quatre cens quatre-vingt-dix*, comme dit le traducteur.

Digitized by Google

» ans : d'où il paraît qu'on a de tout tems fait » usage des lettres. Quant aux Latins, ils re- » çurent l'usage des caractères par le moyen des » Pélasges (1) ».

C'est sur le passage relatif à Épigènes, Bérose et Critodème, que tombe la restitution de Périzonius et de quelques autres savans; il ne leur paraît pas vraisemblable que ces trois auteurs aient renfermé dans une si petite étendue les observations des Caldéens, pendant que dans Cicéron cette nation se vante d'en conserver qui n'ont pas moins de 470,000 ans d'ancienneté, ou 473,000 comme le rapporte Diodore de Sicile. Sur ce principe, Périzonius ne doute point que ces nombres qui sont maintenant dans Pline, ne doivent être remplacés par ceux de 720,000 et de 480,000, nombres plus conformes à la vanité des Caldéens, et plus dignes de l'exactitude de Pline. Selon lui, il n'est pas possible de concilier la leçon ordinaire avec les règles d'une bonne logique; et pour le montrer, voici comme s'y prend Bayle qui paraît avoir adopté la correction de Périzonius (2):

---

(1) Histoire naturelle de Pline, traduite en français avec le texte. Paris, 1771, t. 3, p. 237 — 247.

(2) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 144.

Digitized by Google

« Pline venait de dire que les Assiriens » avaient toujours eu l'usage de l'écriture, pre- » nant pour la preuve de son opinion les té- » moignages qu'il emprunte d'Épigènes et de » Bérose, touchant les observations astronomi- » ques que les Babiloniens avaient fait graver; » car la conclusion qu'il tire de ces témoignages » est la même chose que l'opinion qu'il avait » représentée peu auparavant; voilà sa conclu- » sion : *æternus litterarum usus.* Or il n'y a » rien de plus absurde que ce raisonnement, » si l'on suppose qu'il a parlé comme il parle » dans les manuscrits et dans les éditions de » son livre, où il dit : Épigènes, auteur grave, » assure que les observations des astrologues » babiloniens comprennent 720 ans : ceux qui » leur donnent la plus petite étendue, comme » Bérose et Critodème, leur assignent 480 (1) » ans : donc l'usage des lettres est éternel. Et » j'estime avec raison qu'il a toujours existé » dans l'Assirie (2) ».

Ce sont là les fondemens de l'opinion de

(1) L'abbé Sevin, dans sa dissertation, écrit partout 480 ans au lieu de 490 qu'écrit l'édition de Pline que j'ai citée. La belle édition de Pline, *Lugduni*, 1563, p. 127, écrit aussi 480.

(2) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris,

Digitized by Google

ceux qui prétendent que le texte de Pline a besoin d'être réformé. Tout dépend donc, dit M. l'abbé Sévin, de faire voir qu'un pareil changement est beaucoup moins nécessaire qu'ils ne se l'imaginent. Il n'y a guère d'apparence que Bérose ait jamais parlé d'observations d'une si prodigieuse ancienneté, et par conséquent à la place de 480 on n'aurait pas dû substituer 480,000 non plus que 720,000 à celle de 720. Jamais Bérose n'a reconnu ce nombre presqu'infini de siècles; du moins ne trouve-t-on rien qui le prouve dans les fragmens de cet auteur, que les tems ont respectés. Bien loin d'y établir une si longue suite d'observations, il y déclare en termes formels, que les monumens qui se conservent à Babilone ne renferment que l'histoire de 150,000 ans. « Bérose », dit le Sincelle, « assure dans le » premier livre de ses Antiquités de Babilone, » qu'il avait passé sa jeunesse sous Alexandre, » fils de Philippe (1). Il assure aussi que l'on

---

1746, t. 3, p. 144 On observera que ces mots *dans l'Assirie* ne se trouvent pas dans le texte à la fin, mais au commencement du passage, ce qui revient au même.

(1) L'abbé Sevin traduit simplement *vivait;* mais le texte dit γενέσθαι τὴν ἡλικίαν, mot à mot, *vivait sa jeunesse.* Dans l'évangile de saint Matthieu, selon

Digitized by Google

» gardait dans cette ville avec beaucoup de soin » des monumens où était écrit ce qui s'était passé » depuis 150,000 ans »; Βηρωσσὸς δὲ ἐν τῇ πρώτῃ τῶν Βαβυλωνιακῶν φησὶ γενέσθαι μὲν αὐτὸν κατὰ Ἀλέξανδρον τὸν Φιλίππου τὴν ἡλικίαν ἀναγραφὰς δὲ πολλῶν (1) ἐν Βαβυλῶνι φυλάσσεσθαι μετὰ πολλῆ ἐπιμελείας ἀπὸ ἐτῶν που ὑπὲρ μυριάδων δεκαπέντε περιεχούσας χρόνον (2). Il avait avancé la même chose quelques pages auparavant (3), et de ces deux passages il était naturel de conclure que le nombre de 480,000 est un nombre absolument insoutenable. En effet, si les monumens que Bérose avait découverts à Babilone, se renfermaient dans l'espace de 150,000 ans, comment croire que cet historien ait jamais pu faire mention d'observations astronomiques si fort au-dessus de cette vaste étendue de tems (4)?

Erasme, ἡλικία signifie *granditas* (Dict. de Hôniger): littéralement, Bérose *avait acquis toute sa taille.* On verra ci-après que Bérose publia un ouvrage l'an 267. En supposant qu'il avait 20 ans lors de la mort d'Alexandre sous l'an 324, il sera né l'an 344, et aura publié son ouvrage à 77 ans, ce qui n'est pas impossible.

(1) L'abbé Sevin écrit mal πολλας.

(2) *Georgii monachi Syncelli chronographia. Curâ Jacobi Goar. Parisiis*, 1752, p. 28.

(3) *Id.*, p. 17.

(4) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 144 et 145.

Digitized by Google

Périzonius a bien senti la force de cette difficulté; et pour se tirer d'affaire, il distingue deux sortes d'observations chez les Caldéens; les unes avaient été conservées avec tout le soin possible, et celles-là ne renfermaient guère moins de 150,000 ans. Il y en avait d'autres qui, plus négligées, avaient aussi bien moins d'autorité; et si l'on en croit le même critique, c'est de ces dernières qu'il faut entendre Bérose, lorsqu'il produit une liste des rois caldéens qui avaient régné avant le déluge pendant l'espace de 432,000 ans. De tout cela il conclut que les 150,000 ans dont on vient de parler, ne dérangent son sistème en aucune manière, et que par là Bérose a voulu simplement désigner qu'on gardait à Babilone des histoires exactes de ce grand nombre d'années : qu'outre celles-là, il y en avait d'autres qui, à la vérité, remontaient beaucoup plus haut, mais qu'en revanche elles étaient plus interrompues et moins suivies. Telle était, selon lui, cette suite de rois qui avaient précédé le déluge (1).

Telle est la réponse de Périzonius : réponse qui, selon l'abbé Sévin, porte sur de trop légers

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 145.

Digitized by Google

fondemens, puisque Bérose n'a pas distingué deux sortes de monumens parmi les Babiloniens; qu'on ne trouve rien dans le Sincelle qui favorise cette opinion, et que Périzonius ne trouverait pas encore son compte; puisqu'en joignant les 432,000 ans des rois qui ont régné avant le déluge, avec les années de ceux qui ont commandé dans Babilone depuis ce tems-là, jusqu'aux conquêtes d'Alexandre le Grand, il manquera encore plus de 2,000 ans au nombre de 470,000, et plus de 12,000 à celui de 480,000, qui sont les deux nombres qu'il prétend restituer dans le passage de Pline. La preuve en est simple. Il soutient que Bérose a donné 432,000 aux rois qui régnaient à Babilone avant le déluge : depuis ce tems-là jusqu'à Évéchoüs, il s'est écoulé 34,080 ans; et ce prince n'a précédé que de 440 ans l'époque de Porus qui monta sur le trône d'Assirie 322 ans avant la prise de Troie. De là jusqu'à la mort d'Alexandre, il n'y a pas 900 ans. Maintenant qu'on rassemble toutes ces sommes différentes, et il sera aisé de voir qu'elles font un peu moins de 468,000 ans, nombre qui ne cadre point du tout avec la prétendue correction (1).

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 146.

Digitized by Google

D'ailleurs il n'est pas certain que le Sincelle ait tiré de Bérose 432,000 ans antérieurs au déluge; non-seulement ce nombre ne s'accorde point avec les deux témoignages que rend ce chronographe touchant les 150,000 ans que comprenait l'histoire de Babilonne, il paraît même insinuer que ces 432,000 ans étaient l'ouvrage d'Alexandre Polihistor, d'Abudène et d'Apollodore. « Eusèbe », dit-il, « Josephe et » les autres historiens qui ont parlé de l'empire » des Caldéens, semblent écrire sur l'autorité » d'Alexandre Polihistor, d'Abudène et d'Apol- » lodore, qu'avant le déluge il y avait des rois à » Babilone, ayant suivi le témoignage des livres » sacrés (1) ». Πλὴν καὶ Εὐσέβιος καὶ Ἰώσηππος, καὶ ἄλλοι περὶ τῆς τῶν Χαλδαίων βασιλείας ἱστορικοὶ φαίνονται λέγοντες, ὅτι πρὸ τῆ κατακλυσμοῦ ἐβασίλευον ἱστορικοὶ Ἀλεξάνδρῳ τῷ Πολυΐστορι καὶ Ἀβυδηνῷ καὶ Ἀπολλοδώρῳ μηδεμίαν ἔχοντες ἀφορμὴν ἐκ τῶν θείων γραφῶν (2). Il ne cite jamais que trois auteurs, lorsqu'il expose la prodigieuse durée du règne de ces princes fabuleux; on ne doit donc pas assurer que les

(1) J'ai ajouté ces derniers mots *ayant suivi*, etc., omis par l'abbé Sevin dans le texte et la traduction.

(2) *Georgii Syncelli chronographia. Parisiis*, 1752, p. 36.

Digitized by Google

432,000 ans qu'on leur assigne, sont pris de Bérose; et l'on doit d'autant moins l'assurer, que cet historien déclare positivement que les monumens conservés à Babilone n'allaient point au-dessus de 150,000 ans (1).

Il ne suffit pas de proposer des conjectures contre un témoignage si précis; il faut montrer par de bonnes preuves, que Bérose a reconnu les 432,000 ans dont il s'agit; lui surtout qui assure que Nabonassar avait supprimé les mémoires de tout ce qui s'était passé chez les Babiloniens avant son avénement à la couronne. C'est au Sincelle que l'on est redevable de ce fragment, d'autant plus essentiel, qu'il serait lui seul plus que suffisant pour décider la question. « Nabonassar », dit-il, « au rapport d'A-» lexandre Polihistor et de Bérose, qui avaient » publié les Antiquités des Caldéens, ayant ra-» massé les histoires où l'on avait écrit ce qui » était arrivé sous le règne de ses prédécesseurs, » les supprima toutes, afin que désormais on » commençât par lui à compter les rois de Ba-» bilone. » Ἐπισὰν, ὡς ὁ Ἀλέξανδρος, καὶ Βήρωσσος φασὶν, οἱ τὰς Χαλδαϊκὰς ἀρχαιολογίας περιειληφότες,

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 146 et 147.

Digitized by Google

Ναβονάσσαρος συναγαγων τὰς πράξεις τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων, ἠφάνισεν, ὅπως ἀπ' αὐτοῦ ἡ καταρίθμησις γίνηται τῶν Χαλδαίων βασιλέων (1). Croira-t-on après cela que l'on y conservât des observations astronomiques de 480,000 ans, gravées sur des briques; ou plutôt ne sera-t-on pas persuadé qu'il n'y a rien à changer dans le nombre de 480 ans, qui est l'espace dans lequel Pline renferme ces mêmes observations? Si l'on s'en rapporte à Bérose et à Alexandre Polihistor, Nabonassar, en supprimant les histoires de ses prédécesseurs, avait détruit toute relation historique aux observations qui avaient été faites avant qu'il montât sur le trône; et par conséquent celles dont cet auteur avait parlé dans son histoire ne pouvaient être plus anciennes que l'époque de ce prince, ce qui est tout à fait conforme au texte de Pline; et l'on en tombera aisément d'accord si l'on considère que depuis la première année de Nabonassar jusqu'à la jeunesse d'Antiochus Théos (2), pour lequel Bérose composa son

(1) *Georgii Syncelli chronographia. Parisiis*, 1752, *p.* 207.

(2) L'abbé Sevin dit Antiochus *Soter* et se trompe; Tatien dans le passage que je rapporterai ci-après (*art.* 302), parle d'Antiochus qui fut le troisième après Alexandre, c'est-à-dire, d'Antiochus *Théos*, et ne dit

Digitized by Google

histoire, il y a précisément 480 ans (1). En effet Antiochus Théos monta sur le trône l'an 261 ou 262 avant l'ère chrétienne, et Bérose caldéen grécisé, aussi habile astronome qu'historien, avait peut-être présidé à son éducation puisqu'il avait travaillé pour elle. Bérose fut peut-être pour ce prince, ce qu'Aristote avait été pour Alexandre.

Ne pourrait-on pas conclure du passage même de Pline, que cette leçon de 480 ans est la véritable ? Cet auteur, après avoir dit que les lettres avaient toujours été en usage chez les Assiriens, ajoute qu'il y avait néanmoins des auteurs qui en attribuaient l'invention, les uns aux Égiptiens, et les autres aux habitans de Sirie, et qu'Anticlidès en fait honneur à un Égiptien nommé Ménon, qui vivait quinze ans avant Phoronée : qu'à la vérité Épigènes avait trouvé chez les Caldéens des observations qui n'avaient pas moins de 720 ans d'ancienneté, mais que celles qu'avaient vues Bérose et Critodème, n'excédaient pas l'espace de 480 ans. Il semble

---

pas, avec l'abbé Sevin, que Bérose composa *sous le règne* de cet Antiochus, mais *pour* Antiochus.

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 147. Mémoire de M. Sevin.

que

Digitized by Google

que Pline ait voulu garder ici l'ordre des tems : qu'il commence par Anticlidès, parce que les monumens que citait cet écrivain étaient plus anciens que ceux qu'employait Épigènes ; et qu'Épigènes n'est nommé avant Bérose qu'en conséquence de ce que ce dernier reconnaissait encore un plus petit nombre d'années qu'Anticlidès et qu'Épigènes. Celui-ci n'ayant remonté que quinze ans au-dessus de Phoronée, n'est-il pas visible que le nombre de 480,000 ans est fabuleux ? En effet, comment concilier une pareille correction avec les témoignages de Cicéron et de Diodore de Sicile ? Pline assure que Bérose et Critodème étaient ceux qui donnaient le moins d'étendue aux observations astronomiques des Babiloniens, et il n'est pas certain, comme l'ont avancé bien des critiques, que celles dont parlait Bérose allassent se perdre dans une ancienneté de 480,000 ans. La chose paraît même ne pas devoir souffrir beaucoup de difficultés, si d'un côté l'on considère que les Caldéens, dans Cicéron, ne portent leurs observations qu'à 470,000 ans, et si de l'autre on fait réflexion que Diodore n'y ajoute que 3000 ans de plus : voilà des observations encore plus courtes que celles de Bérose, et Pline n'a pu ignorer ces observations ; rien donc ne serait moins conforme à la pensée de

Digitized by Google

cet auteur, que d'introduire dans son texte cette multitude prodigieuse de siècles (1).

D'ailleurs, sur quelle apparence l'admettrait-on, après ce que disent Porphire et Simplicius, des observations qu'envoya Callisthènes à Aristote, et qui n'étaient que de 1903 ans? Encore a-t-on de la peine à se persuader qu'il y eût des observations si anciennes à Babilone, et peut-être que celles de Callisthènes l'étaient beaucoup moins; peut-être que Porphire ne les a rapportées que de mémoire, et sans avoir consulté l'original; peut-être enfin que les nombres sont altérés dans Simplicius, ou que cet auteur lui-même n'a pas assez examiné la chose (2). C'est ce qui fera l'objet d'un des articles suivans, ce point d'histoire méritant d'être discuté mieux qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Sans rien préjuger ici sur ces 1903 ans d'observations, il est difficile de ne pas convenir qu'une suite d'années aussi longue que 480,000 ans, ne saurait être de l'invention de Bérose. Un écrivain de sa réputation n'avait garde de hazarder un tel paradoxe, sans prévenir le lecteur en sa faveur, par le récit de quelques-unes

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 147 et 148.

(2) Id., p. 148 et 149.

Digitized by Google

de ces observations. Cependant Hipparque, Timocharès et Ptolémée, qui avaient examiné avec un plus grand soin ces sortes de monumens, ne font mention ni d'éclipses, ni de nouvelles lunes, ni de pleines lunes qui remontassent plus haut que le règne de Nabonassar. D'où vient cela selon l'abbé Sévin qui l'assure? c'est que ces astronomes n'avaient rien trouvé ni dans les archives de Babilone, ni dans Bérose, qui fût antérieur au règne de ce prince; preuve assez sensible que le même auteur n'avait pas poussé plus loin ses supputations dans l'endroit que nous en a conservé Pline (1).

Est-il vraisemblable que Bérose eût osé débiter une fable aussi mal concertée que l'aurait été celles de ces 480,000 ans? Nous apprenons de Tatien, que cet astronome avait dédié ses antiquités de Caldée à Antiochus Théos (2); nous savons, d'un autre côté, que les Séleucides étaient déjà maîtres de Babilone depuis plusieurs années. N'aurait-ce donc pas été le dessein du monde le moins raisonnable, que de vouloir en imposer à un prince qui pou-

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 149.

(2) L'abbé Sévin fait encore ici la faute de confondre Antiochus Théos avec Antiochus *Soter*.

Digitized by Google

vait à tout moment consulter des monumens si singuliers, et qui, à en juger par les apparences, n'aurait pas manqué de le faire, pour contenter sa curiosité sur un calcul si peu croyable et si contraire aux préjugés des Grecs. La plupart d'entre eux connaissaient Babilone comme leur propre patrie, et il y en avait beaucoup qui, pour se perfectionner dans la connaissance de l'astronomie, avaient examiné tous les monumens qui se conservaient dans cette ville, de tout tems si fameuse par ses découvertes astronomiques; ainsi il n'était pas possible d'en faire accroire à Antiochus; bientôt il aurait été détrompé, ou par ses propres ieux, ou par les discours des savans de sa cour. Bérose n'aurait pas tendu un piège si grossier à la crédulité de son maître, lui qui, par ses antiquités, voulait mériter la protection du prince à qui il les dédiait. Une idée si peu raisonnable ne cadre guères avec les éloges que donnent à cet historien Flavius Joseph, Tatien et Juba; ce dernier surtout n'avait pas suivi d'autre guide que Bérose dans son histoire d'Assirie, comme le témoignent le même Tatien et Clément d'Alexandrie (1).

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 149 et 150.

Digitized by Google

De tout ce que l'on vient de dire, l'abbé Sévin conclut que dans le texte de Pline, il vaut infiniment mieux s'en tenir aux nombres de 720 et de 480 (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que les manuscrits de cet auteur ne varient point là-dessus, et que de toutes les règles de la critique, il n'y en a pas de plus judicieuse que celle qui défend de faire dans un auteur aucun changement qui ne soit autorisé ou par les manuscrits, ou par les raisons les plus solides. Le raisonnement de Pline paraît assez juste, et pour le faire sentir, il suffira de donner à sa pensée un peu plus d'étendue. « Je crois », dit-il, « que les Assiriens ont toujours eu des let-» tres; il est pourtant des auteurs qui leur assi-» gnent un commencement. Au rapport des » uns, nous en sommes redevables à l'Egipte; » chez d'autres, les Siriens passent pour en » être les inventeurs. Anticlidès, par exemple, » les rapporte à un Egiptien nommé Ménon, » qui vivait quinze ans avant Phoronée, et cet » écrivain le prouve par des monumens de ce » tems-là; mais ceux que cite Epigènes, et » qui étaient conservés à Babilone, ne passaient

(1) Le texte dit ici 420. Il est clair que c'est une faute d'impression, puisqu'il dit 480 quelques lignes plus bas, conformément au véritable texte de Pline.

Digitized by Google

» pas 720 ans, et les observations qu'y avait » vues Bérose, ne montaient qu'à 480 ». Pline, après avoir exposé ces opinions, conclut que l'usage des lettres est éternel : conséquence qu'il n'a tirée que par rapport à cette grande diversité de sentimens au sujet des lettres. Plus une chose est ancienne, plus aussi les sentimens se trouvent partagés sur son origine. C'est la source la plus ordinaire de la différence qui est entre les auteurs. Pline ayant donc remarqué que presqu'aucun d'eux n'étoit d'accord sur le commencement des lettres, il a inféré qu'elles étaient éternelles, c'est-à-dire, très-anciennes. D'un autre côté, il y a tout lieu de croire que Pline, en donnant l'éternité aux lettres, n'a eu en vue que le témoignage d'Anticlidès, qui plaçait Ménon, leur inventeur, quinze ans avant Phoronée. Chez les Grecs, tout ce qui était antérieur à ce prince pouvait en quelque manière passer pour éternel; la plupart d'entre eux ne connaissaient point d'époque qui remontât plus haut que celle-là; et cela est si vrai, qu'un ancien poëte parle de Phoronée comme du premier homme. Dans son poëme intitulé la Phoronide, ce prince est appelé le père des mortels. Pline, lui-même, lui donne le titre du plus ancien roi de la Grèce. Puis donc que l'invention des lettres a précédé de quinze ans

Digitized by Google

le règne de Phoronée, il n'est pas étonnant que cet auteur en ait conclu que l'usage en était éternel, et qu'il allait se perdre dans l'antiquité la plus reculée (1).

En effet, on ne peut guère douter que la civilisation des Caldéens ait précédé celle des Phéniciens qui donnèrent leurs lettres aux Grecs du tems de Cadmus. Il est bien clair qu'autre chose est l'invention des lettres, et autre chose le soin de transmettre à la postérité des observations astronomiques par des inscriptions sur la brique. C'est seulement de ce dernier usage que parlaient Épigènes et Bérose, et il fallait que ce dernier auteur fût bien loin de s'exagérer à lui-même les antiquités de son pays puisqu'il n'a regardé comme authentiques que les observations de 480 ans, tandis qu'Épigènes, qualifié par Pline écrivain du premier mérite, *gravis auctor in primis*, les portait à 720 ans. A la vérité ces deux auteurs ont pu vivre dans des tems différens et rapporter le nombre des années pendant lesquelles ont été faites les observations dont ils parlent à une époque qui est la même quant à son commencement, et non quant à sa fin; mais il faudrait pour cela qu'il y eût

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions. Paris, 1746, t. 3, p. 150 et 151.

Digitized by Google

240 ans de différence entre l'âge de ces deux auteurs, et c'est ce qui n'est pas, puisque nous savons qu'Épigènes vivait dans le quatrième siècle avant l'ère chrétienne (1), et qu'il était conséquemment plus ancien que Bérose, en sorte que les 720 ans dont il parlait remontaient jusqu'au onzième siècle avant l'ère chrétienne.

Épigènes étant placé avec Bérose dans un autre passage de Pline, que je vais examiner, je dirai un mot sur cet auteur et sur ce passage avant de revenir sur celui que je viens de rapporter et qui a mis en contradiction Périzonius et l'abbé Sévin.

§. II. *Sur Épigènes et sur l'opinion que cet écrivain et Bérose ont eue de la longueur de la vie humaine. Tables astronomiques de Bérose.*

Art. 302. ÉPIGÈNES de Rhodes se glorifie chez Sénèque (2) d'avoir étudié l'astronomie

(1) Table chronologique des auteurs placés à la fin du Voyage d'Anacharsis, et que M. de Sainte-Croix a rédigée.

(2) *L. Annæi Senecæ opera. Basileæ*, 1557, p. 515, liv. 7 des Questions naturelles, chap. 3.

Digitized by Google

chez les Caldéens, quoique Sénèque y rapporte en cet endroit, d'après ce même Épigènes, une opinion erronée sur les comètes. Voyez sur cet auteur, Varron et Columelle, liv. 1; Censorin, chap. 7 (1); Pline, liv. 7, chap. 56 (2), dans le passage que je viens de citer, et chapitre 49 dans celui que je vais rapporter ici.

Sénèque et Pline ne parlent point de la patrie d'Épigènes, qualifié philosophe Bizantin par Charles Étienne, dans son dictionnaire. Mais Fabricius (3) croit qu'Épigènes l'astronome, qu'il fait natif de Bizance, comme Charles Étienne, est le même Épigènes que Varron cite parmi les auteurs d'agriculture sous le nom d'Épigènes le gnomonique ou le rho-

---

(1) Et non chap. 17, comme dit le traducteur de Pline. Voici le passage de Censorin : *Nam septimo mense parere mulierem posse plurimi affirmant, ut Theano Pythagoricus, Aristoteles Peripateticus, Diocles, Evenus, Straton, Empedocles, EPIGENES, multique præterea : quorum omnium consensus Euriphonem Gnidium non déterret, id ipsum intrepidè pernegante.*

(2) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1671, t. 1, p. 237. Notice alfabétique des auteurs, par le traducteur.

(3) Bibliothèque grecque, t. 2, p. 85.

Digitized by Google

dien. Mallincrot (1) est aussi de cet avis (2). Cet écrivain grec, dont on a vu que Pline fait un si grand cas, a été omis par Harles dans son introduction à l'histoire grecque (3). Voici le passage où Pline nomme encore à la fois Épigènes et Bérose. Je le rapporte en entier, parce qu'il traite de la longueur de la vie humaine, sujet qui tient à l'étude des antiquités, comme on l'a déjà vu et comme on le verra dans la suite.

Epigenes CXII annos impleri negavit posse : Berosus excedi CXVII. Durat et ea ratio, quam Petosiris ac Necepsos tradiderunt, et tetartemorion appellant, à trium signorum portione, quâ posse in Italiæ tractu CXXIV annos vitæ contingere apparet, negavêre illi quemquam XC partium exortivam mensuram (quod anaphoras vocant) transgredi, et has ipsas incidi occursû maleficorum siderum, aut etiàm radiis eorum, solisque. Schola rursùs Æsculapii secuta, quæ stata vitæ spatia à stellis accipi dicit, sed quantùm plurimùm tribuat, incertum est.

(1) *Paralipomena hist. græc.*, p. 25.

(2) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 3, p. 191 et 192. Note du traducteur.

(3) En latin, *Altenburgi.* 1778.

Digitized by Google

Rara autem esse dicunt longiora tempora, quandoquidem momentis horarum insignibus lunæ dierum, ut VII atque XV (quæ nocte ac die observantur), ingens turba nascatur, scansili annorum lege occidua, quam climacteras appellant, non ferè ità genitis LIV annorum excedentibus.

Primùm ergo artis ipsius inconstantia declarat quàm incerta res sit. Accedunt experimenta et exempla recentissimi census, quem intrà quadriennium Imperatores Cæsares Vespasiani, pater filiusque censores egerunt. Nec sunt omnia vasaria excutienda: mediæ tantùm partis, inter Apennium Padumque ponemus exempla, centum viginti annos Parmæ tres edidere; Brixelli unus CXXV, Parmæ duo CXXX, Placentiæ (1) unus CXXXI, Faventiæ una mulier CXXXV (2), Bononiæ L. Terentius Marci filius, Arimini verò M. Aponius, C et L,

---

(1) C'est ainsi qu'écrit l'excellente édition de Pline *Lugduni*, 1563, p. 194. L'édition latine française, souvent défectueuse, écrit *Placentiæ*.

(2) L'édition de Lion dit CXXXII, ainsi que la plupart des éditeurs. Le traducteur français assure que le nombre CXXXV est celui que portent l'élite et le plus grand nombre des manuscrits.

Digitized by Google

Tertulla CXXXVII. Circà Placentiam (1) *in collibus oppidum est Veleiacum, in quo CX annos sex detulêre, quatuor centenos vicenos, unus CXL, M. Mucius, Marci filius, Galeriâ Felix. Ac ne pluribus moremur in re confessâ, in regione Italiæ octavâ centenûm annorum censi sunt homines LIV, centenûm denûm homines XIV, centenûm vicenûm quinûm homines duo, centenûm vicenûm homines quatuor, centenûm vicenûm quinûm aut septenûm totidem, centenûm quadragenûm homines tres.*

« Un dogme d'Épigènes, c'est que la vie de » l'homme ne saurait aller à cent douze ans ; » et, selon Bérose, elle ne saurait passer cinq » ans en sus. On fait encore usage aujourd'hui » même de la méthode donnée par Pétosiris » et Nécepsos, et qu'ils ont nommée quadri- » partite, à cause des quatre portions du ciel, » chacune composée de trois signes : selon cette » méthode il paraît que l'on peut vivre jusqu'à » cent vingt-quatre ans dans le climat d'Italie. » Ils assurent que la durée de la vie humaine, » à prendre au point d'ascension d'un signe, » n'atteindra point le cours de la révolution de

(1) L'édition latine-française écrit encore ici *Plancentiam*. J'ai préféré l'édition de Lion.

Digitized by Google

» ce signe passé la mesure de quatre-vingt-dix » degrés. Ils appellent *anaphores* ces mesures » de tems que la vie de l'homme aurait naturellement à fournir; mais ils prétendent qu'elles » peuvent être interceptées dans la juste durée » de leur cours, soit par la conjonction de » quelques astres malfaisans, soit même par » les simples rayons de quelque astre, ou par » ceux du soleil. Au dogme de Pétosiris et de » Nécepsos, il faut joindre celui de l'école » d'Esculape, laquelle au surplus n'a point déterminé la plus longue durée de la vie humaine, encore qu'elle enseigne en général » que le nombre de nos jours est fixé par les » étoiles. Il est rare, disent-ils encore, qu'on vive » fort long-tems, parce que la naissance d'une » grande quantité de gens tombe à des heures » critiques de jours lunaires; par exemple, à » la septième ou à la quinzième heure, qui » peuvent appartenir au jour comme à la nuit; » or les personnes, selon eux, qui sont venues » au monde dans ces circonstances, fléchissant » sous la loi de la combinaison des années » appelées climatériques, passent rarement la » cinquante-quatrième année de leur âge.

» Les variations d'une telle doctrine marquent assez combien elle est frivole. Ajoutons à cette première raison d'en douter,

Digitized by Google

» l'expérience et les exemples du dernier dé-
» nombrement que nos deux empereurs, l'un
» et l'autre César, Vespasien père et fils, ont
» fait, en qualité de censeurs, il n'y a pas plus
» de quatre ans. Encore nous dispensons-nous
» de fouiller la totalité des registres, nous bor-
» nant aux exemples que fournit la partie mi-
» toyenne de l'Italie entre l'Apennin et le Pô.
» Trois hommes, à Parme, accusèrent chacun
» six vingts ans; un à Brixelle, cent vingt-cinq;
» deux à Parme, cent trente; un à Plaisance,
» cent trente et un; une femme à Favence, cent
» trente-cinq; Lucius Terentius, fils de Marcus,
» à Bologne (1), et Marcus Aponius, à Rimini,
» cent cinquante ans chacun; et Tertulla, à
» Rimini encore, cent trente-sept. A Véléia-
» cum, ville située dans des collines aux envi-
» rons de Plaisance, se trouvèrent six hommes
» de cent dix ans, quatre de six vingts ans, et
» un de cent quarante ans : c'était Marcus Mu-
» cius, fils de Marcus, de la tribu Galéria,
» connu dailleurs sous le surnom de Félix. Sans
» nous arrêter davantage à ces sortes de faits,
» que personne ne conteste, finissons par le
» dénombrement de la huitième région d'Italie,
» qui comprenait cinquante-quatre hommes de

(1) Et non *Boulogne* comme écrit le traducteur.

Digitized by Google

» cent ans, quatorze de cent dix, deux de cent » vingt-cinq, quatre de cent trente, quatre » autres de cent trente-cinq ou trente sept, et » trois de cent quarante (1) ».

Pline a parfaitement raison, et son chapitre précédent donne des exemples d'une longévité beaucoup plus grande. On peut le lire dans la traduction que je viens de citer avec les notes du traducteur, qui sont très-curieuses sur ce sujet. Il paraît donc que Bérose s'est trompé en bornant la vie humaine à 117 ans, mais moins qu'Épigènes qui ne la fixait qu'à 112. En effet, le nombre CXII, dans le texte de Pline, est celui des meilleurs manuscrits, et est d'ailleurs confirmé par Censorin, chapitre 17, en ces termes : *Epigenes in CXII annis longissimam vitam constituit; Berosus autem in CXVI.* On voit que pour le terme fixé par Bérose à notre vie, Censorin diffère une année d'avec Pline (2). Mais cette différence est peu importante.

Il paraît aussi par ce passage de Pline que Bérose, quoiqu'il semble n'avoir osé s'opposer

(1) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 3, p. 190 — 199. Je doute qu'aujourd'hui l'on trouvât autant de vieillards en Italie, dont à la vérité la population doit avoir beaucoup diminué.

(2) Id., p. 192. Note du traducteur.

Digitized by Google

aux idées de son siècle sur l'astrologie, s'y est du moins abandonné avec plus de pudeur que les astrologues égiptiens et grecs, en sorte que ce n'est pas sur lui mais sur eux que porte la critique du naturaliste latin. Lorsque Pline dit ailleurs dans le passage déjà cité (*art.* 299) : *Variarum artium scientiâ immunerabiles enituêre, quos tamen attingi par sit florem hominum libantibus. Astrologiâ Berosus, cui, ob divinas prædictiones, Athenienses publicè in gymnasio statuam inauratâ linguâ statuêre.* « Le nombre des personnages qui se sont » distingués en divers genres de sciences et » d'arts est tellement considérable, que, se- » lon notre méthode, il suffira que nous ef- » fleurions l'élite d'entre eux. Bérose se dis- » tingua dans l'astrologie par des prédictions » divines (1); c'est pourquoi les Athéniens lui » dressèrent publiquement, dans le gimnase, » une statue à langue dorée (2) » : lors, dis-je, que Pline vante les prédictions divines de Bérose, il est bien clair qu'il ne leur aurait pas donné ce nom si elles avaient été purement

(1). Et non *astrologiques* comme dit le traducteur par un pléonasme qui fait contresens.

(2) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 3, p. 138 et 139, l. 7, ch. 37.

Digitized by Google

astrologiques, puisqu'il combat les prédictions fondées sur l'astrologie et qu'il ne les admet nullement. Les prédictions de Bérose étaient donc véritablement astronomiques, et c'était sans doute une espèce de table des mouvemens célestes, telle à peu près que nous la voyons dans Ptolémée, qui n'a guere fait que copier les astronomes qui l'avaient précédé. Cette table qui annonçait d'avance la situation du soleil, de la lune et des planètes pour un très-grand nombre d'années, dans un tems où les devins employaient cette situation pour prédire les événemens futurs les plus importans, dut paraître aux Grecs qui n'avaient rien vu de semblable encore, quelque chose de vraiment miraculeux. Pline se sert donc d'une expression assez juste en appelant divines les prédictions de Bérose.

Les trois passages où Pline fait mention de Bérose sont donc également avantageux à la mémoire de cet homme célèbre sur lequel je vais donner encore quelques particularités.

§. III. *Nouvelles particularités sur l'âge de Bérose. Histoire de la gnomonique ancienne.*

Art. 303. C'EST d'après Tatien que j'ai fixé l'âge de Bérose (*art.* 301). Ce rhéteur et philosophe sirien qui, après avoir pris les leçons

Digitized by Google

de Justin, martir du christianisme, vint en Mésopotamie vers l'an 172 de l'ère chrétienne, nous a laissé deux ouvrages, dont l'un est un discours contre les Grecs, qui a été imprimé plusieurs fois (1). C'est dans ce discours que nous apprenons que Bérose, appelé par les Latins *Berosus* et par les Grecs *Bérossos*, avait dédié ses *Babiloniques* et ses *Caldaïques* à Antiochus, surnommé le Dieu (2), qui succéda à son père Antiochus Soter dans le royaume de Sirie, l'an 261 avant l'ère chrétienne et fut empoisonné par sa femme l'an 246 (3). D'autres avancent ces dates d'un an, et placent l'avénement d'Antiochus sous l'an 262 (4) et sa mort sous l'an 247 (5).

---

(1) *Theophili Christophori Harles introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 678. Voyez l'article Tatien dans le nouveau dictionnaire historique qui renvoie à la dissertation du savant abbé de Longuerue sur cet écrivain.

(2) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 1, p. 221. Table alphabétique des auteurs, par le traducteur.

(3) Nouveau dictionnaire historique par Chaudon et Delandine. Lion, 1804, t. 1, p. 313, art. Antiochus.

(4) Tablettes chronologiques, par Jean Picot. Genève, 1808, t. 1, p. 423.

(5) Id., p. 426.

Digitized by Google

Plusieurs auteurs avaient pensé que Bérose était contemporain de Moïse, fondés sans doute sur le rapport de la Genèse au récit de Bérose ; mais le père Hardouin a prouvé que cette assertion était fausse, et que Bérose florissait du tems d'Alexandre-le-Grand, mort à Babilone l'an 324 (1); en sorte qu'il y a eu 63 ans de distance entre cet événement et celui de l'avénement d'Antiochus (2). Vitruve raconte que Bérose quitta la Caldée, sa patrie, pour venir s'établir dans l'île de Cos, où il enseigna la philosophie des Caldéens. Un savant écrit que Bérose publia ses Babiloniques du tems de Ptolémée Philadelphe (3), qui succéda à son père Ptolémée Lagus l'an 285 avant l'ère chrétienne dans le royaume d'Egipte (4). Toutes ces dates peuvent se concilier aiséments ensemble, en sorte qu'il est probable que M. Veidler

(1) Nouveau dictionnaire historique. Lion, 1804, p. 164, art. Alexandre.

(2) Liv. 9, ch. 4 et 6.

(3) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 3, p. 138 et 139. Note du traducteur.

(4) Nouveau dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine Lion, 1804, t. 10, p. 255, art. Ptolomée, mal écrit pour Ptolémée.

Digitized by Google

s'est trompé quand il a cru (1) qu'il fallait distinguer deux Béroses, l'un historien, l'autre astronome, qui, selon lui, auraient vécu en différens tems (2). On voit d'avance que cette opinion est fondée sur les soixante-trois ans qui se trouvent entre la mort d'Alexandre, que Bérose avait vu, et l'avénement d'Antiochus le Dieu, à qui cet historien avoit dédié son ouvrage. Mais il faut développer ses idées, et c'est ce que je vais faire en rapportant ici l'histoire de la gnomonique ancienne d'après un auteur qui n'a guère fait ici que traduire Veidler (3).

Art. 304. On ne doit pas chercher chez les premiers hommes des divisions de la journée semblables à celles qu'ont adoptées les nations civilisées de l'Europe. Il s'est certainement écoulé une longue suite de siècles pendant lesquels on ne remarquait dans la journée que le lever et le coucher du soleil ; on jugeait, comme les gens de nos campagnes, par conjecture et par une inspection vague de la hau-

(1) Histoire de l'astronomie, p. 36.

(2) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 3, p. 139. Note du traducteur.

(3) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 715 et suiv.

Digitized by Google

teur du soleil, combien le jour était avancé, et combien il en restait pour le finir. Le milieu du jour était estimé par la plus grande hauteur du soleil ou sa plus grande chaleur.

Ainsi le lever et le coucher du soleil durent, chez toutes les nations, commencer par être les termes d'où elles partirent pour compter la durée du jour. Les Babiloniens le commençaient au lever du soleil ; et l'intervalle d'un lever à l'autre formait une journée. Les Athéniens préférèrent de la commencer au coucher, et de la compter d'un coucher à l'autre. C'était ce qu'ils appelaient le *nichtéméron*. L'intervalle du coucher au lever était la nuit naturelle, et celui d'un lever au coucher suivant fesait le jour naturel, *éméra*. Il est probable que les Egiptiens commencèrent de même à compter les jours par l'heure du coucher du soleil ; mais l'astronomie, qu'ils cultivèrent long-tems avant les Grecs, leur fit apparemment reconnaître les inconvéniens de cet usage, et les amena à compter les heures d'un midi à l'autre. Ils furent en effet à ce qu'il paraît les premiers, au moins avec les Babiloniens, qui surent déterminer bien exactement le midi. La position de leurs piramides, parfaitement orientée, en est une démonstration.

On attribue aussi aux Egiptiens la division du

Digitized by Google

jour en vingt-quatre parties égales, et l'on en raconte une origine plaisante. Ce fut leur Cinocéphale, espèce de singe sacré, qui leur en donna l'idée; car cet animal, dit-on, lâchait son urine à toutes les heures équinoxiales. Il est fâcheux que cela ne soit pas confirmé par nos naturalistes; car ils ne connaissent point d'animal doué de cette singulière propriété. Quoi qu'il en soit, on ne peut guère douter que les Egiptiens aient été un des premiers peuples qui divisèrent la durée du jour en parties égales, soit mécaniquement, soit astronomiquement. Je dis un des premiers peuples; car les Babiloniens, soit qu'ils aient été les maîtres (1), soit qu'ils aient été disciples des Egiptiens, ce qui me paraît moins vraisemblable, étaient en possession de cet usage longtems avant les Grecs.

On remarque en effet que, quoique ces derniers eussent de toute antiquité le mot *hora* (2)

(1) Il est constant que les Grecs tenaient des Babiloniens la connaissance du pôle, du gnomon, et la distribution du jour en douze parties. C'est ce que dit formellement Hérodote, *Euterpé*, p. 57, dans l'édition de Henri Étienne. Je vais bientôt revenir sur ce passage important.

(2) Ὥρα.

Digitized by Google

dont nous avons fait heure, ils lui donnaient une toute autre acception que celle qu'il a eue dans la suite. Ce n'était point une des divisions de la journée, mais une saison, un intervalle de tems assez vague. On peut s'en assurer par une foule de passages d'Homère, d'Hérodote d'Aratus même, quoique fort postérieur (1). Les Grecs, jusqu'à la naissance de la philosophie chez eux, ne connaissaient dans la journée que le lever et le coucher du soleil; on peut y ajouter le midi déterminé, non astronomiquement, mais par conjecture, ou d'après quelques-unes de ces observations grossières qui se présentent à tous les hommes; par exemple, qu'aux environs du milieu du jour la face d'un bâtiment cesse ou commence d'être éclairée, etc. Il n'est aucun lieu habité qui ne présente cette méridienne naturelle. Quant au milieu de la nuit, ce ne pouvait être que par estime qu'ils le définissaient.

Mais enfin la philosophie, et à sa suite la géométrie et l'astronomie, ayant pénétré chez les Grecs, la dernière de ces sciences fournit le moyen de diviser le tems avec plus de pré-

(1) Les preuves de cette opinion sont très-bien développées par M. Larcher, dans son Hérodote, traduit du Grec. Paris, 1802, t. 2, p. 409.

Digitized by Google

cision. Le premier pas était sans doute la détermination astronomique du midi. Ce fut Anaximandre, le successeur de Thalès, qui, selon Diogène Laërce (1), appuyé sur l'autorité de Favorin, enrichit la Grèce de cette invention, en élevant à Lacédémone un gnomon ou une pirámide quelconque dont sans doute le sommet annonçait le midi par la brièveté de son ombre, ou par sa projection sur une certaine ligne. L'expression de Favorin est qu'Anaximandre, qui avait le premier découvert le gnomon, le plaça à Lacédémone sur les cadrans solaires pour faire connaître les conversions du soleil et les équinoxes (2). *Εὗρε δὲ καὶ γνώμονα πρῶτος, καὶ ἔστησεν ἐπὶ τῶν σκιοτήρων ἐν Λακεδαίμονι, καθά φησι Φαβωρῖνος ἐν παντοδαπῇ ἱστορίᾳ. Τροπάς τε καὶ ἰσημερίας ἐσημαίνοντα.*

Cette invention cependant, Anaximandre la

(1) *Diogenis Laertii de vitis philosophorum libri decem. Lipsiæ*; 1759, p. 84. Vie d'Anaximandre, liv. 2, chap. 1, n°. 3.

(2) Sur ce passage assez difficile à entendre, et qui a divisé Saumaire et Scaliger, lisez *Exercitationes Plinianæ*, p. 633 et suiv.; et les Recherches de l'abbé de Canaye sur Anaximandre, dans ses Mémoires de l'Académie des inscriptions, Paris, 1736, t. 10, p. 23 et suivantes.

tenait

Digitized by Google

tenait probablement de Thalès même ; car Pline (1) dit qu'il ne fit que perfectionner les inventions de son maître. Il est encore probable que Thalès lui-même tenait cette invention des Egiptiens, chez lesquels il avait voyagé pour s'instruire. A la vérité Pline attribue ailleurs (2) la même chose à Anaximènes. Mais il résulte du moins de ces différens passages, que l'un de ces philosophes trouva la théorie des ombres et la science appelée *gnomonique*; enfin qu'il montra à Lacédémone le premier cadran solaire, *horologium sciatericum*. On pourrait même, par une conjecture assez probable, conserver à chacun d'eux une part dans ces découvertes brillantes pour leur tems. Thalès apporta d'Egipte, avec bien d'autres choses, la manière de tracer une méridienne ; mais il n'en fit pas usage pour l'utilité publique : Anaximandre éleva le premier un gnomon propre à déterminer le midi pour l'usage d'une grande ville, et enfin Anaximènes y ajouta les heures. Rien n'est plus conforme à la marche de l'esprit humain. Anaximandre était le disciple et le successeur de Thalès ; Anaximènes était l'ami et le successeur d'Anaximandre. Il était natu-

(1) *Hist. nat.*, *lib.* 7, *cap.* 57.
(2) Id., *lib.* 2, *cap.* 76.

Digitized by Google

rel qu'ils perfectionnassent les idées l'un de l'autre.

Hérodote rapporte d'une autre manière l'introduction de la gnomonique chez les Grecs. Suivant ce père de l'histoire, c'était des Babiloniens qu'ils tenaient le *pôle*, le *gnómon* et les douze parties du jour (1), passage où l'on peut observer qu'il ne se sert pas du mot d'heure. Il fallait donc, si l'on veut concilier Hérodote avec Favorin, ou que Thalès eût porté de Babilone et non d'Egipte l'invention du gnomon, ou qu'Anaximandre le tint lui-même directement des Babiloniens. Plutôt que d'admettre cette conciliation assez simple, on a préféré d'inventer ici un Bérose qu'Hérodote n'a jamais nommé, afin de lui attribuer cette découverte du gnomon que les anciens ne lui ont point donnée. Voici les deux argumens que l'on emploie. Je rapporterai les termes dont on s'est servi, afin de n'en point diminuer la force.

« Ce récit d'Hérodote s'accorde assez bien

(1) J'ai donné ce passage ci-dessus, page 46, note 1. On le trouvera dans l'Hérodote de M. Larcher. Paris, 1802, t. 2, p. 84, liv. 2, §. 109 d'Hérodote. Voyez la note 382 de M. Larcher, p. 409 du même volume.

Digitized by Google

» avec d'autres autorités, savoir, celle de l'Ar-
» chitecture de Vitruve, livre 9, chapitres 4
» et 7, et celle de l'histoire naturelle de
» Pline, livre 7, chapitre 56, qui nous ap-
» prennent qu'un Bérose Caldéen, que nous
» croyons devoir être distingué de l'historien,
» avait passé en Grèce; qu'il avait établi à
» Cos une école des sciences qu'on cultivait
» dans son pays, et qui étaient probablement
» l'astronomie mêlée de divinations astrolo-
» giques; à quoi l'on ajoute que ces divinations
» lui firent tant d'honneur à Athènes, qu'on
» lui éleva une statue. Vitruve, livre 9, cha-
» pitre 9 de son Architecture, attribuant d'ail-
» leurs à un Bérose une sorte d'horloge solaire,
» ce fut probablement lui qui apprit aux Grecs,
» peu avant Hérodote, l'art des cadrans so-
» laires et la division du jour en douze par-
» ties (1) ». Rien de plus fautif que tous ces raisonnemens. Vitruve n'attribue point à Bérose l'invention du gnomon, mais celle de l'hémicicle, espèce de cadran solaire assez compliqué, comme on va le voir bientôt. Pline ne parle point de divinations astrologiques, mais de tables astronomiques, ainsi que je l'ai

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 717.

Digitized by Google

prouvé. D'ailleurs, il n'y a nul rapport entre les prédictions de Bérose et un cadran solaire. Tout est confondu dans ce passage d'un auteur cependant très-estimable, et qui, peu satisfait sans doute de son propre raisonnement, s'est cru obligé de le fortifier par le suivant.

« Une circonstance particulière vient à l'appui de cette fixation de l'âge du premier » Bérose caldéen; en effet ce Bérose, toujours » selon Pline, Histoire naturelle, livre 7, chapitre 36 » (*art.* 300), « reconnaissait des observations caldéennes antérieures à lui de » quatre cent quatre-vingts ans; et comme, d'un » autre côté, il est constant qu'il y en avait » d'antérieures à l'ère d'Alexandre d'environ » sept cent vingt ans, il semble que l'on peut » dire avec vraisemblance qu'il vivait environ » deux cent quarante ans avant Alexandre, » c'est-à-dire, près de cinq cent quarante ans » avant Jésus-Christ, quatre-vingts ans avant » Hérodote, et enfin vers le tems d'Anaximènes et Anaximandre, à qui, d'un autre » côté, l'on attribue ces inventions (1) ».

Cette nouvelle preuve est encore au-dessous

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 717 et 718.

Digitized by Google

des précédentes. J'ai déjà observé que Bérose ne remontant que jusqu'à Nabonassar, dont l'ère est fixée à l'an 747 avant l'ère chrétienne, et reconnaissant qu'il avait vu 480 ans d'observations astronomiques, le dernier de ces 480 ans tombait sous l'an 267, qui est précisément celui auquel il a dû commencer son ouvrage. Les 720 ans d'Epigènes pourraient même ne prouver autre chose que l'âge de cet Epigènes, qui existait peut-être 27 ans avant l'ère chrétienne, en sorte qu'il en résulterait que depuis Bérose jusqu'à Epigènes, c'est-à-dire, pendant les 240 ans d'intervalle qui séparent les écrits de ces deux auteurs, les Babiloniens auraient continué d'écrire leurs observations astronomiques sur des briques. Rien n'empêche en effet que cet usage n'ait été conservé encore long-tems après Epigènes, et il existe encore aujourd'hui de ces briques que j'ai vues dans le cabinet de M. l'abbé de Tersan; elles sont couvertes de caractères dont il serait curieux d'avoir l'explication, entreprise digne de nos savans orientalistes. Mais la conjecture que je viens de faire sur l'âge d'Epigènes est contraire à l'opinion commune, qui le suppose (1) peu anté-

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 55.

Digitized by Google

rieur à Alexandre; elle l'est même au passage de Pline, qui semble dire (*art.* 301) qu'Epigènes fesait remonter les observations caldéennes plus haut que Bérose, ce qui n'est nullement impossible d'après les 1900 ans d'observations envoyées au philosophe Aristote par son disciple Callisthènes, et dont je parlerai dans la suite.

§. 4. *Suite de l'histoire de la gnomonique ancienne. Hémicicle de Bérose.*

Art. 305. Depuis les deux successeurs de Thalès, Anaximandre et Anaximènes, on trouve dans l'antiquité une mention assez fréquente de cadrans solaires ou d'horloges : Ménandre introduisait dans une de ses pièces un parasite affamé guettant au cadran l'ombre qui annonçait l'heure du repas auquel il était invité, mais s'y étant pris de si bon matin, que l'ombre de la lune lui avait paru être celle du soleil. On montrait à Epicure un cadran solaire comme une invention ingénieuse des mathématiques qu'il affectait de mépriser. « Belle invention », dit-il, « pour ne pas oublier » de dîner » ! L'anthologie grecque nous a conservé une jolie inscription apposée à un cadran solaire, et qui semble avoir trait à l'emploi de

Digitized by Google

la journée chez un certain ordre de citoyens. Le sens en est : « Six heures de la journée sont » données pour le travail ; les quatre suivantes » disent aux mortels : VIVEZ ». Ces quatre heures étaient en effet marquées des lettres numérales grecques : Z. H. Θ. I., et ce mot ζῆτε signifie VIS (1).

C'est ici le lieu de citer un fragment curieux d'une comédie de Plaute, la Béotienne, *Bœotia*, qu'Aulu-Gelle nous a conservé dans ses Nuits attiques, livre 3, chapitre 3, et dans lequel un parasite déclame contre les cadrans solaires en ces termes :

Ut illum Dii perdant, primus qui horas repperit,
Quique adeò primus statuit hic solarium,
Qui mihi comminuit misero articulatim diem !
Nam me puero uterus hic erat solarium
Multò omnium istorum optumum, et verissimum,
Ubi iste monebat esse, nisi cum nihil erat.
Nunc etiàm quod est, non estur, nisi soli lubet.
Itaque adeò jàm oppletum'st oppidum solariis,
Majorque pars populi avidi reptant fame (2).

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 718.

(2) *Auli Gellii noctium atticarum libri undeviginti. Ascensio*, 1523, fol. 26. Montucla ne les rapporte pas aussi correctement.

Digitized by Google

En faveur de la génération prochaine, pour qui la connaissance de la langue latine sera peut-être aussi peu familière que l'est aujourd'hui celle du grec, voici la traduction de ce passage où l'on ne peut exprimer le jeu de mots qui résulte de ce que *être* et *manger* se disaient en latin absolument de la même manière :

« Que les dieux confondent celui qui, le » premier, inventa les heures et plaça ici ce » cadran qui, pour mon malheur, me dépèce » ainsi la journée ! car, dans mon enfance, » mon ventre était mon cadran, bien meilleur » et plus juste que tous ceux-là. On mangeait » quand il avertissait de manger, à moins qu'on » n'eût rien ; mais aujourd'hui on ne mange » pas même ce que l'on a, si ce n'est sous le » bon plaisir du soleil. Aussi depuis que la » ville est remplie de cadrans, on ne voit que » gens se traînant décharnés et mourans de » faim (1) ».

Ce que je viens de dire nous annonce aussi qu'il y avait anciennement une manière de mesurer le tems par la longueur de l'ombre

(1) J'ai presque toujours suivi Montucla dont la traduction est bien supérieure à celle de Gueudeville. Leide, 1717, t. 10, p. 139, qui est pleine de contresens.

Digitized by Google

qu'un stile projetait au soleil. En effet, plusieurs passages d'auteurs anciens ont trait à cette mesure du tems. Ainsi l'on disait : « L'ombre » a dix piés ; combien de piés a l'ombre » ? Il paraît que ce fut d'abord la hauteur du corps humain qui servit de stile. Chacun, au moyen de cela, portait avec soi son horloge ; il y avait aussi probablement des stiles en divers endroits d'une ville, et l'on peut concevoir qu'au moyen de cercles concentriques tracés à la distance d'un pié les uns des autres, on pouvait aussitôt reconnaître la longueur de l'ombre en piés et parties de pié. Mais il fallait avoir une table plus ou moins étendue des heures correspondantes à ces longueurs, et cette table devait varier chaque mois, ce qui était certainement bien incommode. Peut-être dans l'usage habituel se bornait-on à savoir qu'au commencement du printems on dînait, par exemple, à dix piés, qu'au commencement de l'été on le fesait à quatre, au commencement de l'hiver à quatorze ou quinze. Quoi qu'il en soit, Palladius, auteur du sixième Siècle, nous a conservé un ancien calendrier où, à la fin de chaque mois, se trouve une table de la longueur de l'ombre à chaque heure de la journée (1). Mais on sent

(1) Montucla cite ici *Petavii Diff. ad uranologion.*

Digitized by Google

qu'à l'incommodité du besoin de cette table se joignait celle de ne pouvoir connaître les heures voisines du lever et du coucher du soleil, à cause de la longueur excessive de l'ombre. Il est cependant certain que cette expression : « L'ombre est de tant de piés », a subsisté long-tems après l'invention des cadrans solaires, et c'est ce que prouvent plusieurs passages de Lucien. Mais je suis porté à penser que ce n'était plus qu'une expression restée dans l'usage, et qu'une ombre de tant de piés était analogue à telle ligne horaire, une autre de tant à telle autre (1).

Remarquons en passant que telle est encore la manière dont les habitans de Madagascar mesurent la journée (2).

Le savant Bède a donné dans ses œuvres la construction d'un pareil cadran; et un astronome, ou plutôt astrologue italien, nommé Benincasa, a en quelque sorte voulu restituer cette espèce de cadran dans un écrit intitulé : *Homo-Metrum*, etc. Je me hâte de passer à des choses plus précises sur les cadrans so-

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. I, p. 719.

(2) *Id. Ibidem.*

Digitized by Google

laires (1), afin d'arriver à Bérose et de faire voir combien peu lui est applicable le passage d'Hérodote, duquel on a voulu conclure l'existence de deux Béroses.

Nous devons à l'espèce de manie qu'avait Vitruve d'étaler les connaissances étrangères à son art, les seuls traits qui nous soient parvenus sur les différentes espèces de cadrans solaires usités par les anciens et sur leurs inventeurs : nous lui saurions même gré d'être entré à cet égard dans plus de détails. Suivant le récit de cet auteur (2), Bérose le Caldéen passait pour avoir inventé le cadran appelé *Hémicicle*, creusé dans un carré et recoupé selon le climat. On ne peut, je crois, traduire autrement ces mots : *excavatum in quadrato et ad enclyma succisum.* On tâchera plus bas de les expliquer. Aristarque de Samos, né l'an 315 avant l'ère chrétienne (3), inventa le *scaphé* ou hémisphère, ainsi que le disque; Scopas de Siracuse, le *plinthe;* le *pros ta istorouména* était l'ouvrage de Parménion, et le *pros pan clima*, celui de Théodose et An-

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 719.

(2) *Architect., l.* 9, *cap.* 9.

(3) Voyez mon histoire d'Aristarque de Samos, p. 170.

Digitized by Google

dréas. Patrocles fut l'inventeur du *pélécinon* ou *bipennis*; Dionisiodore du *cône*, et Apollonius du *carquois*. Il y en avait encore plusieurs autres que Vitruve se borne à nommer, comme le *gonarché*, l'*engoniaton*, l'*antiboreum*. Enfin il nous apprend qu'il y en avait de portatifs qui servaient aux voyageurs, *viatoria pensilia*, sur lesquels divers auteurs avaient écrit. La description de ces horloges portatives dépend, dit-il, de celle de l'*analemme*, dont il a donné peu auparavant la construction. Ce passage enrichit, comme on voit, la liste des mathématiciens anciens de plusieurs autres d'ailleurs inconnus, comme Scopas de Siracuses, sans doute différent du sculpteur, Parménion (1), Andréas et Patrocles. Ce Patrocles est au surplus fréquemment cité comme géographe par Strabon, et l'on ne peut guère douter que ce ne soit le même. Il serait impossible d'en dire davantage; mais le lecteur verra sans doute avec quelque plaisir des conjectures sur ces cadrans, et même la description de quelques-uns d'après les monumens découverts dans ces derniers tems (2).

(1) Ici et plus haut, Montucla écrit *Parméniou*, ce qui m'a paru une faute.

(2) Histoire des Mathématiques par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 719 et 720.

Digitized by Google

Art. 306. Le cadran de Bérose nous occupera le premier. On ne doit pas y chercher une cavité hémisphérique, comme l'ont fait divers auteurs, mais une cavité simplement en hémicicle ou cilindrique. Car d'ailleurs le *scaphé* ou *hémisphérion* qui sera décrit plus bas, et qui nous est parvenu, est attribué à Aristarque de Samos (1).

Concevons donc un bloc carré ou cubique de pierre exposé directement au midi, et que l'on en recoupe la surface de manière à être parallèle à l'axe du monde ou à faire avec l'horizon un angle égal à la hauteur du pôle : voilà, je pense, le sens de ces mots, *ad inclyma succisum*, quoique peut-être il eût été plus exact de dire *excavatum in quadrato ad enclyma succiso*. Tracez sur cette surface inclinée à l'horizon et perpendiculaire à l'équateur, une méridienne qui soit l'axe d'une cavité cilindrique. Il est facile de se démontrer qu'un point quelconque de cet axe décrira tous les jours un arc de cercle semblable à l'arc diurne décrit dans les cieux par le soleil. Ainsi élevez au fond de cette cavité cilindrique un stile dont le sommet atteigne à l'axe. L'ombre de son

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 720.

Digitized by Google

sommet décrira le jour de l'équinoxe un demi-cercle, et chaque autre jour un arc semblable à celui décrit le même jour par le soleil. Si donc on les divise chacun en douze parties égales, et qu'on mène dans la cavité du cilindre des lignes par les divisions semblables de chaque arc, on aura douze lignes horaires. Il est vrai qu'on n'aura pas la totalité des heures pendant les grands jours ; car alors les parallèles diurnes doivent autant excéder le demi-cercle que ceux des petits jours seront au-dessous. Mais on peut remédier à cet inconvénient en prolongeant la cavité cilindrique dans la partie méridionale jusqu'au plan horizontal (1).

Ce fut peut-être ce défaut du cadran cilindrique ou de l'*hémicicle* de Bérose, qui donna lieu à l'hémisphère d'Aristarque de Samos. C'est sans contredit le plus simple ; mais rien n'est plus ordinaire que de voir le génie ne pas prendre d'abord le chemin le plus court. Que l'on conçoive un hémisphère creusé dans un bloc de pierre cubique dont la base soit bien horizontale ; au fond de cette cavité soit érigé un stile dont le sommet coïncide à son centre ;

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 720 et 721.

Digitized by Google

la plus légère attention fait voir que l'ombre de ce sommet décrira chaque jour, dans le fond, un arc de cercle semblable au parallèle diurne décrit par le soleil. Il sera donc facile d'y décrire l'équateur et les deux tropiques. On pourra les diviser chacun en douze parties égales; et en fesant passer par les divisions semblables des lignes courbes, elles seront les lignes horaires, et diviseront en douze parties égales la trace du stile et la journée entière depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher (1).

Cette méthode est évidemment plus simple que celle de Bérose, qui n'en eut pas moins le mérite d'avoir mis le premier les Grecs sur la voie de ces sortes d'inventions. Mais on voit que son hémicicle n'a nul rapport avec le pôle et le gnomon dont parle Hérodote, et que le passage de cet historien n'autorise ainsi nullement à créer un Bérose imaginaire et à distinguer l'astronome caldéen de l'annaliste de cette nation. C'est ce que prouvera mieux encore le passage de Tatien sur Bérose que je vais rapporter ici.

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 721.

Digitized by Google

§. 5. *Passage de Tatien sur Bérose. Autre passage de Vitruve sur le même auteur.*

Art. 307. L'ouvrage de Tatien étant peu connu, je donnerai ici le texte dont la composition est rapportée à l'an 168 de l'ère chrétienne (1), sous l'empire de Marc-Aurèle. Tatien, dans ce discours, s'efforce de prouver que les Grecs sont inférieurs de toute manière aux Barbares, et que les Chrétiens ont de plus anciens monumens que les Païens. « Suppo» sez », leur dit-il, « qu'Homère n'a pas vécu » postérieurement à la guerre de Troie, mais » au tems même de cette guerre : je vous ac» corderai même, si vous le voulez, qu'il a com» battu sous Agamemnon et qu'il a précédé » l'invention des lettres. Eh bien ! il est constant » que Moïse, dont je vous ai parlé, est anté» rieur d'un grand nombre d'années non-seu» lement à la prise d'Ilium, mais encore à la » construction même de cette ville et aux rois » Dardanus et Tros. Je me servirai, pour vous » en convaincre, du témoignage des Phéniciens

(1) *Tatiani oratio ad Græcos. Recensuit Wilhelmus Worth. Oxoniæ*, 1700, p. 1 de la préface, qui détaille très-bien les preuves de cette opinion.

Digitized by Google

» et des Egiptiens. Allons au fait : celui qui » veut persuader, doit exposer des preuves le » plus brièvement possible.

» Bérose donc, natif de Babilone, où il fut » prêtre de Bélus, qui a vécu du tems d'Alexan- » dre, et qui a écrit l'histoire des Caldéens en » trois livres pour Antiochus, le troisième après » Alexandre, y expose les actions des rois et y » fait mention d'un de ces princes appelé Na- » buchodonosor, qui fit la guerre aux Phéni- » ciens et aux Juifs, événement qui se trouve » rapporté dans nos prophètes, mais long-tems » après Moïse, puisqu'il n'est arrivé que 52 ans » avant l'empire des Perses. Or, Bérose était cer- » tainement un témoin très-respectable, ainsi » que le prouve l'histoire des Assiriens écrite par » Juba, qui avoue ne la tenir que de lui, et qui a » de même écrit deux livres sur les Assiriens ». *Βηρωσὸς ἀνὴρ Βαβυλώνιος, ἱερεὺς τῶ παρ' αὐτοῖς Βήλου, κατ' Αλέξανδρον γεγονὼς* (1), *Αντιόχῳ τῷ μετ' αὐτὸν τρίτῳ τὴν*

(1) *Γεγονὼς* peut signifier *natus est* et non pas *vixit* comme le dit l'interprète latin dans l'édition citée, page 126. L'éditeur l'y observe dans la note où il cite Vossius. Cependant il paraît que le Sincelle qui (art. 301) a employé la même expression, lui fait signifier *vixit* a vécu, et c'est ce qui m'a fait adopter la traduction de l'interprète latin.

Digitized by Google

Χαλδαϊκὴν ἱστορίαν ἐν τρισὶ βιβλίοις κατατάξας, καὶ τὰ περὶ τῶν βασιλέων ἐνθέμενος, ἀφηγεῖταί τινος αὐτῶν ὄνομα Ναβουχοδονόσορ τῷ στρατεύσαντος ἐπὶ Φοίνικας καὶ Ἰουδαίους. Ἅ τινα διὰ τῶν καθ' ἡμᾶς προφητῶν ἴσμεν πεπηρυγμένα, γεγονότα μὲν πολὺ τῆ Μωϋσέως ἡλικίας κατωτέρω, πρὸ τῶν Περσῶν ἡγεμονίας ἔτεσιν ἑβδομήκοντα. Βηρωσὸς δέ ἐστιν ἀνὴρ ἱκανώτατος, καὶ τούτου τεκμήριον Ἰώσας περὶ Ἀσσυρίων γράφων παρὰ Βηρωσῷ φησι μεμαφθηναι τὴν ἱστορίαν. Εἰσὶ δὲ αὐτῶν Βίβλοι περὶ Ἀσσυρίων δύο (1).

Si Bérose a vécu sous le règne d'Alexandre, rien n'empêche de le faire naître l'an 344 avant l'ère chrétienne (*art.* 301), vingt ans avant la mort d'Alexandre (2). Il avait donc

(1) *Tatiani oratio ad Græcos. Recensuit Wilhelmus Worth. Oxoniæ*, 1700, p. 125, 126 et 127, chap. 58 de Tatien.

(2) Il s'agit ici d'une date très-importante qu'il faut nécessairement constater. M. Larcher, dans le canon chronologique de sa traduction d'Hérodote, Paris, 1802, t. 7, p. 708, place la mort d'Alexandre au 2 juin de l'an 323 avant l'ère chrétienne. Le nouveau dictionnaire historique, à l'article Alexandre, la met sous l'an 324, et M. Picot, dans les tablettes chronologiques qu'il vient de publier, Genève, 1808, p. 400, la place au 22 mai 324. Ces autorités ne balanceraient peut-être pas celles de M. Larcher, si M. de Sainte-Croix, dans son savant ouvrage intitulé : Examen critique des anciens historiens d'Alexandre, Paris 1804, p. 638, ne fixait la date de la mort d'Alexandre au 19 août 324.

Digitized by Google

soixante-dix-sept ans l'an 267, lorsqu'il composa son ouvrage astronomique, ainsi que je l'ai prouvé (*art.* 301), pour l'instruction d'Antiochus *Théos*, ou le dieu, qui ne monta sur le trône que cinq ou six ans après, mais dont l'éducation devait être commencée alors. Cette conjecture, à peu près conforme à celle de Jean-Gérard Vossius (1), n'a rien du tout qui ne soit clair et facile à comprendre. Vitruve ne dit rien qui empêche de croire que le Bérose inventeur de l'hémicicle soit le même que cet historien.

Art. 308. Vitruve parle encore de Bérose dans un autre endroit (2). Il y rapporte une explication que cet astronome donnait des phases de la lune : elle ne diffère de la véritable qu'en ce qu'il supposait, ce semble, que la lune avait un hémisphère naturellement lumineux et l'autre obscur : il ajoutait qu'elle tournait toujours, par une certaine simpathie, son hémisphère lumineux du côté du soleil ; ce qui produisait ses phases différentes, tout de même que nous les expliquons, en partant du principe qu'elle en est éclairée. Mais je suis fort tenté de soupçonner l'architecte latin d'avoir

(1) *De Historicis Græcis*, *lib.* 1, *cap.* 13.
(2) *Archit.*, *lib.* 9, *cap.* 4.

Digitized by Google

ajouté à l'explication de Bérose des circonstances que son auteur n'y mit point; car il lui est assez familier de montrer peu d'intelligence lorsqu'il s'écarte de l'art qui est sa profession (1).

Cependant Vitruve n'est pas le seul qui ait eu cette opinion. Plutarque nous dit aussi que, selon Bérose, la lune s'éclipse lorsque la face de cet astre qui n'est pas éclairée se tourne vers nous (2). Stobée explique encore mieux ce que voulait dire Bérose selon lui, en lui fesant assurer que le globe de la lune était dans sa moitié composé de feu, et par conséquent éclairé, au lieu que l'autre moitié était d'une substance terrestre et obscure. Mais si cela était, les éclipses arriveraient régulièrement tous les mois, ce qui n'est pas (3).

Le traducteur Amiot, au lieu d'éclairée, traduit *allumée* (4). En effet, le texte grec est

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 62.

(2) Œuvres morales de Plutarque, traduites par Ricard. Paris, 1790, t. 12, p. 201. Opinions des Philosophes, livre 2, ch. 29.

(3) Id., p. 201 et 202. Note du traducteur.

(4) Œuvres mêlées de Plutarque, traduite par Amyot. Paris, 1803, t. 4, p. 167.

Digitized by Google

Βηρασσος, κατὰ τὴν πρὸς ὑμᾶς ἐπιστροφὴν τῷ ἀπυρατῳ μέρει (1), et le mot ἀπυράτῳ est mieux traduit par non allumé que non éclairé.

On voit que Plutarque écrit *Bérossos* comme le Sincelle ; mais Stobée écrit *Bérósos* (2) comme Tatien. L'ortographe de Plutarque et du Sincelle me paraît la meilleure comme moins conforme à l'euphonie grecque et annonçant mieux une langue originale.

Il semble résulter de ces trois témoignages que Bérose paraît avoir commis l'erreur qu'on lui reproche. Si cela est vrai, les Caldéens de son tems n'avaient point encore bien éclairci ce point d'astronomie. Cependant comme aucun des trois auteurs qui nous rapportent son opinion ne paraît avoir connu la véritable cause des éclipses de la lune, ils peuvent très-bien s'être trompés tous les trois. En effet, Diodore de Sicile (3) nous assure que les Caldéens connaissaient la cause des éclipses de lune, ainsi que les Grecs ; et cependant cet historien est

---

(1) *Plutarchi quæ supersunt omnia. Operâ Hutten. Tubingæ*, 1800, t. 12, p. 415.

(2) Βηρωσὸς. Stobée, p. 60.

(3) Livre 2, chap. 3, dans la belle édition de Wesseling. *Amstelodami*, 1746, t. 1, p. 145.

Digitized by Google

antérieur à Plutarque et à Stobée, ce qui fait voir qu'il ne faut pas juger des connaissances d'un siècle par le témoignage des écrivains du siècle suivant, parce qu'il arrive souvent que l'esprit humain rétrograde au lieu d'avancer, même dans les sciences exactes.

Ainsi lorsqu'on voit ce même Diodore nous dire que les astronomes caldéens disputaient, c'est-à-dire, qu'ils étaient dans l'ignorance sur la cause des éclipses du soleil, que la rondeur de la terre leur était inconnue, et qu'ils la fesaient semblable à un bateau, nous sommes autorisés à révoquer en doute tous ces faits. L'historien grec ne mérite plus ici aucune confiance, parce que l'on ne peut allier une ignorance de cette espèce avec tant d'autres indices de savoir qui nous sont parvenus d'eux. C'est de la même manière que, lorsque l'on voit des peuples orientaux, tels que les Siamois et les Indiens, qui ont des cicles et des périodes assez ingénieuses, et qui ignorent cependant la cause des éclipses et des phases de la lune (1), il faut en conclure que l'astronomie a rétrogradé chez ces peuples, et qu'ils ont oublié les principes de la science, quoiqu'ils

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 61.

Digitized by Google

en aient conservé les résultats. Voyons cependant ce que nous pouvons savoir de l'ancienne astronomie des Caldéens.

§. 6. *De l'astronomie ancienne. Bibliothèque d'un monastère de l'Abissinie.*

Art. 309. Les phénomènes célestes et la régularité que l'on observe dans les mouvemens des astres ont dû exciter à peu près dans le même tems la curiosité de tous les hommes. Aussi trouve-t-on des traces de l'étude du ciel chez presque toutes les nations anciennes ; celles qui eurent la réputation d'être savantes ne furent pas les seules sensibles à ce beau spectacle de la nature. Qu'il me soit permis de citer uniquement les Gaulois nos ancêtres. Jules-César nous apprend (1) que les Druides, qui répondent assez bien aux prêtres égiptiens, philosophaient sur les mouvemens des astres (2), et en instruisaient la jeunesse. Ils traitaient de la grandeur de la terre et de l'univers. L'as-

(1) *De Bello Gallico, lib.* 6. Voyez la traduction de Wailly. Paris, 1799, t. 1, p. 267.

(2) Et non des *cieux*, comme le dit Montucla : *De sideribus atque eorum motû.*

Digitized by Google

tronomie enfin fut presque la première science de tous les peuples (1).

On ignorera toujours quel progrès avait fait l'esprit humain chez les premiers habitans de l'univers avant la submersion de l'Atlantide, et même chez les divers peuples qui ont éprouvé à différentes époques l'effet d'un déluge partiel qui a nécessairement détruit les sciences et même la civilisation dans ces pays submergés, quoique momentanément, par ces funestes inondations. Ces terribles catastrophes, en rompant le fil entre les habitans de ces pays et leur postérité ou ceux qui les ont remplacés en venant d'ailleurs, ne permet que des fables et des conjectures. Ainsi lorsque les traditions juives nous disent qu'Adam et Seth ont été versés dans l'astronomie, je n'y vois rien d'impossible ; que ces pères du genre humain, si l'on veut admettre ces traditions, aient prédit à leurs contemporains que le monde périrait par deux déluges, l'un d'eau, l'autre de feu; qu'ils aient gravé les principes de cette science sur deux colonnes, l'une de pierre, l'autre de brique, pour les transmettre à leur posté-

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 50.

rité,

Digitized by Google

rité (1); que Seth lui-même ait divisé le ciel en constellations et imposé des noms aux planètes et aux étoiles (2) : c'est ce que l'on doit regarder comme des faits hazardés, ou du moins comme les restes d'une tradition très-obscure. Flavius Joseph, qui rapporte la première de ces anecdotes, l'imagina sans doute à l'imitation de ces colonnes dépositaires de l'ancienne histoire égiptienne, que Manéthon avait consultées. A peine le nom de l'auteur de ces monumens et celui du lieu où on les voyait y sont-ils déguisés; car on les nommait, ou du moins Manéthon les nomme les colonnes de *Sothis*, appelé autrement *Aseth*, et elles étaient dans une contrée appelée *Sériadis*. Flavius Joseph en fait l'ouvrage de Seth et de ses descendans, et les place aussi dans un pays qui porte le même nom, *in terrâ Siriade*. Il en est sans doute de cette histoire comme de celle d'Abraham montrant l'astronomie et l'arithmétique aux Egiptiens. L'historien juif a voulu mettre le père de sa nation pour quelque chose dans l'invention des sciences et des arts qu'il voyait en honneur chez les

(1) Antiquités judaïques, liv. 1, ch. 3.

(2) Malalas, *chron.*, p. 4. Glycas, *Annal.*, p. 121.

Digitized by Google

étrangers (1). C'est peut-être de la même manière qu'Esdras, long-tems avant Flavius Joseph, avait adapté à l'histoire juive les anciennes traditions des Caldéens.

Sans donner dans la fable, on peut conjecturer que les premiers hommes ne furent pas sans quelques connaissances astronomiques, n'eussent-ils que tenté de compter les tems avec quelque régularité. D'ailleurs, on ne saurait croire que le spectacle du ciel n'ait pas eu pour eux les mêmes charmes que pour leurs successeurs; mais vouloir deviner jusqu'où ils avaient pénétré dans l'astronomie, ce serait une entreprise au-dessus de nos forces. Le célèbre M. Cassini (2) conjecturait néanmoins leur savoir astronomique d'après un passage de Flavius Joseph. Cet historien dit (3) que Dieu n'accorda aux premiers pères du genre humain une si longue vie, qu'afin de leur donner le tems de perfectionner l'astronomie et la géométrie; et il ajoute qu'ils n'auraient pu le faire, s'ils eussent vécu moins de six cens

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 50 et 51.

(2) Origine et progrès de l'Astronomie. Anciens Mémoires de l'Académie des sciences, t. 8.

(3) Antiquités judaïques, liv. 1, chap. 3.

Digitized by Google

ans. Car ce n'est, dit-il, qu'après une révolution de six siècles que s'accomplit une grande année. En effet, observe M. Cassini, cette période de six cens ans ramène le soleil et la lune, à très-peu de chose près, au même point du ciel; et le ferait parfaitement, si le mois lunaire était de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes, et l'année solaire de 365 jours 5 heures 51 minutes 36 secondes. C'est pourquoi, continue-t-il, si les patriarches connurent cette période, il faudra leur accorder une connaissance assez profonde des mouvemens lunaires et solaires. Nous conviendrons que, si ces patriarches connurent la période dont parle Flavius Joseph, ils furent très-avancés en astronomie. Mais de ce que l'auteur des annales juives semble attribuer à ces premiers pères du genre humain la connaissance de cette période, doit-on en conclure que réellement ils l'aient connue, et n'est-il pas bien plus probable que lui-même l'a puisée chez les Caldéens ou les Egiptiens, ou dans des écrits anciens qui ne subsistent plus? Car on sait que les premiers surtout avaient plusieurs inventions de cette espèce. Je parlerai au surplus, dans la suite, d'une manière plus étendue, de cette période, que je crois fermement être une invention purement cal-

Digitized by Google

déenne. C'est-là sans doute tout ce que l'on peut dire de cette astronomie *anté-diluvienne*. Je croirais perdre un tems précieux, si je m'arrêtais à discuter les contes divers qu'on en fait d'après les livres apocriphes d'Énoch, etc.; ils ne peuvent en imposer qu'à des gens sans discernement. Nous mettrons avec confiance l'astronomie de ce patriarche dans le même rang que les traités philosophiques dictés par Abraham dans la vallée de Mambré à ceux qui l'aidèrent à délivrer Lot, traités qu'un auteur d'une crédulité extrême a dit se conserver encore dans la bibliothèque des rois d'Éthiopie (1). Comme cependant cet auteur était fort savant, et qu'il n'est pas le seul qui ait admis le fait dont je viens de parler, j'en dirai ici quelque chose.

Art. 310. On prétend qu'une bibliothèque très-curieuse existe encore aujourd'hui dans le monastère de la Sainte-Croix, dans l'Amhara, province d'Abissinie (2). L'histoire nous dit

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 51 et 52.

(2) Et non *sur le mont Amara en Ethiopie*, comme le dit l'Enciclopédie. Pinkerton (abrégé de la Géographie moderne. Paris, 1805, p. 720) se trompe aussi en répétant, d'après Tellez, que les montagnes les plus

Digitized by Google

qu'Antoine Briéus et Laurent de Crémone furent envoyés dans ce pays par Grégoire XIII pour voir cette fameuse bibliothèque divisée en trois parties qui contiennent en tout dix millions cent mille volumes, tous écrits sur de beau parchemin, et gardés dans des étuis de soie. On ajoute que cette bibliothèque doit son origine à la reine de Saba, qui visita Salomon, et reçut de lui un grand nombre de livres, particulièrement ceux d'Énoch sur les élémens et sur d'autres sujets philosophiques, avec ceux de Noé sur les sujets de mathématique et sur le rit sacré, et ceux qu'Abraham composa dans la vallée de Mambré, où il enseigna la philosophie à ceux qui l'aidèrent à vaincre les rois qui avaient fait prisonnier son neveu Lot, avec les livres de Job, et d'autres que quelques-uns nous assurent être dans cette bibliothèque, aussi-bien que les livres d'Esdras, des sibilles, des prophètes et des grands prêtres des Juifs, outre ceux que l'on suppose avoir été écrits par cette reine et par son fils Mémilech qu'elle eut, dit-on, de Salomon. Je rapporte ces opi-

élevées de l'Abissinie sont celles d'Amhara et de Saména. Bruce (Voyage en Nubie et en Abyssinie. Paris, 1791, t. 3, p. 290) décrit exactement cette province, où il place la haute montagne de Geshen ou des Pâturages.

Digitized by Google

nions moins pour les adopter que pour affirmer que de très-habiles gens y ont donné leur créance, tels que le père Kirker. Tout ce que l'on peut dire des Ethiopiens de l'Abissinie, c'est qu'ils font peu de cas de la littérature profane, et par conséquent qu'ils n'ont guère de livres grecs ni latins sur des sujets historiques ou philosophiques ; car ils ne s'appliquent qu'à la littérature sacrée, qui fut d'abord extraite de livres grecs et ensuite traduite dans leur langue. Ils sont ce que nous appelons schismatiques, et sectateurs d'Eutichès et de Nestorius (1). L'Amhara est un royaume particulier où l'on parle, dit Ludolfe (2), un dialecte différent de celui qui était le plus usité en Éthiopie avant les changemens arrivés dans la succession des souverains; mais une nouvelle famille et des princes élevés dans ce royaume ont rendu ce dialecte celui de la cour et des grands de tout l'empire, de manière qu'il a pris le dessus sur tous les autres (3). On trouvera une page écrite en

(1) Enciclopédie in-folio. Paris, 1751, t. 2, p. 233, art. Bibliothèque.

(2) Liv. 1, chap. 15.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Lamartinière. Paris, 1768, t. 1, p. 226, art. Amhara.

Digitized by Google

caractères de cette langue très-bien gravés dans le voyage de Bruce (1). Le royaume d'Amhara est décrit dans une carte de ce même ouvrage (2). Bruce ne parle point de la mission donnée par Grégoire XIII, quoiqu'il raconte assez au long l'histoire du règne de Sertza Denghel ou Mélec Ségued (3), sous lequel cette mission a dû avoir lieu.

Après cette courte digression sur un sujet qui m'a paru curieux, je reprends la suite de l'histoire ancienne de l'Astronomie.

§. 7. *Suite de l'histoire de l'astronomie ancienne.*

Art. 311. Les siècles fabuleux ou héroïques, c'est-à-dire, qui s'écoulèrent avant la guerre de Troie, ne sont guère plus connus que ceux qui, selon les Juifs, précédèrent le déluge de Noé. Je crois donc ne pas devoir m'y arrêter beaucoup. Dans cette vue, je passe légèrement sur diverses fables de la mithologie grecque, telles que celles de Prométhée, d'Endimion, d'Atlas, etc., où il a plu à quelques auteurs

(1) Cartes et figures. Paris, 1792, p. 2, n°. 10.
(2) t. 4, p. 214.
(3) t. 2, p. 231.

Digitized by Google

de trouver les premiers traits de l'astronomie. On a fait du premier un observateur occupé avec sollicitude à contempler du haut du Caucase le mouvement des cieux. C'est, a-t-on dit, cette curiosité inquiète qu'on a prétendu désigner par le vautour qui lui rongeait sans cesse le cœur. On a voulu qu'Endimion fût un astronome qui passa un grand nombre d'années sur le mont Latmos pour observer les inégalités de la lune, et qui dormait le jour et veillait la nuit pour cette raison. Ce fut, dit-on, ce qui donna lieu de feindre qu'il dormait toujours, hormis le tems des visites nocturnes dont la chaste Diane l'honorait. Il n'y a que des liaisons fort arbitraires entre ces fables et les explications que l'on en donne. Il n'y a pas plus de solidité dans le sens qu'on attache à l'emblême d'Atlas chargé du poids de la voûte céleste. Rien n'est moins fondé que d'imaginer que les anciens aient eu en vue l'invention de la sphère; car elle n'était pas encore connue au tems où cette fable était familière aux poëtes. Il est facile d'apercevoir que ce n'est là qu'une fiction ingénieuse par laquelle les Grecs, qui voyaient dans leurs navigations le mont Atlas porter son sommet dans les nues, ont voulu désigner sa prodigieuse hauteur. Qui pourra ne pas rire en voyant la fable d'Her-

Digitized by Google

cules, délassant Atlas quelques momens, expliquée par des leçons d'astronomie que ce héros en reçut dans une visite qu'il lui rendit? Ce prétendu roi de Mauritanie, quoique mis par Riccioli avec bien d'autres dans son catalogue, n'est pas plus un astronome qu'Uranus ou plutôt Ouranos et son fils Hesper, dont un historien grec (1) raconte la triste aventure avec tant de détail, et qui donna, suivant lui, son nom à une partie de la mer Atlantique, de même qu'à l'étoile du soir, comme s'il n'était pas mille fois plus simple d'appeler la mer d'Occident du nom d'Hesper, qui signifie le soir (2). Cependant j'ai prouvé (3) que les traditions des Atlantes n'étaient nullement méprisables, et elles disaient formellement (4) qu'Ouranos, soigneux observateur des astres, détermina plu-

(1) Montucla cite ici Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, l. 3, c. 5; mais la désignation du chapitre est fausse. On trouvera les passages de cet historien relatifs à Ouranos et Hesper traduits en français, ainsi que les traditions des Atlantes, dans mes antiquités du département de Vaucluse. Paris, 1808, p. 452 et suivantes.

(2) Histoire des mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 52.

(3) Antiquités du département de Vaucluse, p. 475.

(4) Id. p. 453.

Digitized by Google

sieurs circonstances de leurs révolutions. Il mesura l'année par le cours du soleil et les mois par celui de la lune, et il désigna le commencement et la fin des saisons. Les peuples qui ne savaient pas encore combien le mouvement des astres est égal et constant, étonnés de la justesse de ses prédictions, crurent qu'il était d'une nature plus qu'humaine; et après sa mort, ils lui décernèrent les honneurs divins à cause de son habileté dans l'astronomie et des bienfaits qu'ils avaient reçus de lui. Ils donnèrent son nom à la p[illegible]e supérieure de l'univers, tant parce qu'ils jugèrent qu'il connaissait particulièrement tout ce qui arrive dans le ciel, que pour marquer la grandeur de leur vénération par cet honneur extraordinaire qu'ils lui rendaient: ils l'appelèrent enfin le roi de toutes choses.

Telle est l'origine honorable que Diodore de Sicile donne à l'astronomie, et peut-être n'avons-nous aucune raison solide pour la contester. Les Chinois ont une tradition obscure de l'ancienne existence et de l'ancienne destruction d'une grande île abîmée à l'extrémité du monde, qui, par ce qu'ils en disent, ressemble fort à l'Atlantide. Un moine *indicopleustes* avait recueilli à ce sujet plusieurs traditions de l'Asie. Les Occidentaux ont été jusqu'à penser qu'au-delà de

Digitized by Google

l'Océan était une terre qui touche aux murs du ciel après une grande montagne, derrière laquelle se couchent les étoiles : ils ajoutent que l'homme avait été créé dans ce lieu, où ses descendans avaient vécu jusqu'au déluge qu'ils appellent universel; que Noé, en étant parti, aborda sur l'Ararat avec son arche, et qu'ainsi les humains avaient changé de patrie. J'avoue que je suis tenté d'ajouter foi à une partie de cette tradition, contre laquelle on ne trouverait pas un argument solide même dans la Genèse; il me semble que le patriarche Noé ressemble beaucoup à un cultivateur atlante fugitif, abordé avec son vaisseau au fond du Pont-Euxin, surtout quand il plante la vigne dont l'éducation est déjà un art fondé sur l'expérience, et qui ne s'invente pas tout à coup (1).

Quant aux Grecs, leurs propres livres prouvent qu'ils n'ont point inventé l'astronomie. Le Musée d'Athènes et le Linus de Thèbes auxquels Diogènes Laërce attribue la découverte de la sphère (2), paraissent ressentir beaucoup la fiction. J'en dirai autant du fameux Orphée, de Thrace, sous le nom duquel on rapporte

(1) Essai sur les îles fortunées. Paris, an XI, p. 514.

(2) *Diogenis Laertii de vitis philosophorum libri decem. Lipsiæ*, 1759, p. 5. *Prœmium*. §. 3.

Digitized by Google

des poëmes remplis d'idées pithagoriciennes sur le sistème de l'univers et qui est le plus ancien de tous, puisqu'Orphée était le Maître de Musée l'an 1253 avant l'ère chrétienne (1). Si ces personnages eurent jamais quelque réalité, ce dont il est difficile de douter, les connaissances dont on les pare, leur furent probablement supposées par les Grecs, jaloux de voir les étrangers en possession des sciences avant eux. Ils auraient été plus sages d'imiter Platon ou l'auteur de l'Épinomide (2), qui, convenant de ce fait, mettait la principale gloire de sa nation à les avoir perfectionnées ou du moins beaucoup étendues (3).

Ce serait s'apprêter bien des motifs d'incertitude, que d'adopter aveuglément tous les témoignages des auteurs anciens qui ont parlé de l'origine de l'astronomie. On peut les voir rassemblés dans le livre savant que M. Veidler a intitulé : *Histoire de l'astronomie*, livre sans doute estimable par les passages nombreux et les détails bibliographiques qu'on y trouve ras-

(1) *Harles introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778. p. 16.

(2) *Platonis opera*, édition de 1602, p. 1012.

(3) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 53.

Digitized by Google

semblés, mais qui ne saurait être pris pour une vraie histoire de l'astronomie, que par ceux qui n'ont pas bien réfléchi sur ce qui constitue la vraie histoire d'une science (1).

A travers la diversité d'opinions que nous présente cette foule de passages et d'autorités, laborieusement recueillie par Veidler, on démêle aisément qu'en mettant à part les Atlantes dont je viens de parler, les Babiloniens et les Égiptiens sont les seuls qui puissent se disputer d'avoir les premiers cultivé l'étude du ciel. C'est ce qui résulte du témoignage de Platon (2), d'Aristote (3), de Cicéron (4), de Diodore de Sicile (5), et de mille autres. Ces deux peuples se fesaient gloire de plusieurs monumens astronomiques très-anciens. En Caldée, le temple de Jupiter Bélus, élevé par Sémiramis, dont il restait des traces au tems de Pline (6), avait servi d'observatoire aux Caldéens si nous en

(1) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 53. Il renvoie pour les preuves à sa préface.

(2) *In Phædone, et Epinomide, passim.*

(3) *Lib. II, de Cœlo*, c. 12.

(4) *De divinatione, l.* 1, §. 1 *et alibi.*

(5) En divers endroits de sa bibliothèque historique.

(6) *Hist. nat.*, l. 17, c. 26.

Digitized by Google

croyons Diodore (1). Les Égiptiens avaient leurs collèges de prêtres à Diospolis, Héliopolis et Memphis, avec le fameux monument du roi Osimandias. C'était un cercle d'or, ou plutôt de bronze doré, de 365 coudées de tour et d'une de large, sur chacune des divisions duquel était marqué un jour de l'année, avec le lever et le coucher des étoiles fixes qui lui convenaient. Cela s'entend du lever et du coucher héliaque, dont les anciens tenaient principalement compte. On expliquera ailleurs ce que c'était que ces levers et couchers d'étoiles, si employés par les anciens. Les Caldéens vantaient leur Zoroastre, roi de la Bactriane (2), qui vivait, dit-on, 5oo ans avant la guerre de Troie, et ils en fesaient l'instaurateur de leur astronomie. Les Égiptiens lui opposaient leur fameux Thot, ou leur Mercure Trismégiste, inventeur, suivant eux, de l'astronomie, de même que de l'arithmétique et de la géométrie (3). Les uns et les autres paraient enfin leurs annales d'une antiquité qui nous semble prodigieuse, et fesaient remonter leurs travaux astronomiques à

(1) *Bibl. hist.*, l. 1, p. 11.

(2) Justin, l. 1, c. 1. Diodore de Sicile, liv. 2.

(3) Diodore, liv. 2. Platon, *in Phædro.*

Digitized by Google

plusieurs milliers de siècles (1). Je ne craindrai pas d'entrer ici dans la discussion de ces faits regardés jusqu'à présent comme portant l'empreinte de la crédulité et de l'exagération. Dans ce siécle éclairé des lumières de la critique et de la philosophie, mais qui se ressent encore des préjugés des siècles précédens, l'immense cercle d'Osimandias et l'observatoire de Bélus ont trouvé peu de croyance. Ce fameux Zoroastre n'a guère paru qu'un personnage chimérique. Au moins si l'on s'en tient à ce qu'en rapportent la plupart des écrivains, il a beaucoup plus l'air d'un magicien ou d'un astrologue, que d'un véritable astronome ; et l'on ne peut guère concevoir une idée différente de cet Hostane, ce Bélésès, que des écrivains peut-être plus sages en se bornant au rôle de compilateurs, lui donnent pour successeur. Mais il faut éclaircir ce qui concerne le fonds de l'astronomie caldéenne et égiptienne, avant de nous arrêter plus long-tems sur un sujet si obscur et qui paraît au premier coup d'œil si peu susceptible d'être entièrement éclairci (2).

(1) Hérodote, livre second ; Ciceron, *de Divinatione*, l. 1, §. 19; Diodore de Sicile, livre second; Pline, l. 8, c. 48.

(2) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 53 et 54.

Digitized by Google

§. VIII. *De l'astronomie des Caldéens et de leurs plus anciennes observations.*

Art. 312. L'ASTRONOMIE des Caldéens nous présente plusieurs traits dont la réalité ne peut être soupçonnée. Il est vrai que ces 473,000 (1) ans d'antiquité astronomique, dont ils se fesaient gloire, n'étaient qu'une fiction de leur vanité; telle est du moins l'opinion commune; mais on ne peut leur disputer de s'être adonnés de très-bonne heure à remarquer les phénomènes célestes. Suivant le rapport de Simplicius (2), ils citaient au tems d'Alexandre une suite d'observations de 1903 ans, qu'Aristote se fit communiquer par l'entremise de Callisthènes. Mais il serait à désirer que la vérité de ces observations anciennes fût mieux constatée; car on peut citer des autorités qui semblent contrarier celle de Simplicius. Bérose que j'ai prouvé être le même que l'historien né sous l'empire d'Alexandre, ne reconnaissait pas de monument astronomique des Caldéens, qui fût

(1) Comme dit Diodore de Sicile, et non 493,000 comme l'écrit Montucla, sans doute par une faute d'impression.

(2) *Comment. in Aristotele, de Cœlo*, c. 2.

Digitized by Google

antérieur à lui de plus de 480 ans (1). Un certain Epigènes, dont j'ai parlé ci-dessus (*art.* 301), et sur lequel j'ai rapporté un passage de Sénèque (2) et deux de Pline, citait seulement, ainsi que je l'ai dit au même endroit, des observations de 720 ans d'antiquité, que l'on conservait gravées sur de la terre cuite. On conjecture que cet Epigènes n'est pas beaucoup antérieur à Alexandre. Ainsi celui de ces écrivains qui est le plus favorable à l'ancienneté des observations de Babilone, ne fait remonter les travaux des Caldéens en astronomie, que quelques siècles avant l'ère de Nabonassar, qui commença le 26 février de l'an 747 avant l'ère chrétienne (3).

Les plus anciennes observations caldéennes, dont il soit fait mention dans l'astronomie, sont des années 27 et 28 de l'ère de Nabonassar, c'est-à-dire, 719 et 720 avant l'ère chrétienne.

---

(1) Pline, Histoire naturelle, liv. 7, c. 56. C'est le passage que j'ai expliqué ci-dessus (art. 300).

(2) Montucla le cite aussi, mais mal, et il paraît qu'en général ses citations sont tirées de Veidler, et qu'il n'a pas consulté les originaux. Il se contredit ici en ne reconnaissant qu'un Bérose au lieu de deux qu'il veut distinguer ailleurs.

(3) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 54 et 55.

Digitized by Google

Ce sont trois observations d'éclipses de lune, employées par Ptolémée (1). Cet astronome en rapporte encore (2) quatre autres, dont la dernière est de l'an 367 avant l'ère chrétienne. Il les tenait probablement d'Hipparque, qui avait pris soin de recueillir celles qui étaient venues à la connaissance des Grecs : cependant quoique Ptolémée et Hipparque n'aient peut-être pas fait usage d'observation plus ancienne que les premières dont j'ai parlé, nous ne sommes pas absolument en droit d'en conclure qu'on ne commença en Caldée à suivre les mouvemens célestes qu'à cette époque. Celles qui avaient été faites auparavant, ont pu leur être suspectes pour bien des raisons; et d'ailleurs toutes celles qui précédaient l'ère de Nabonassar, n'avaient peut-être pas des dates assez certaines pour pouvoir être employées; car d'anciennes observations ne sont qu'un monument presqu'inutile, si l'on ignore le tems précis écoulé depuis elles; et il a pu arriver qu'il régnât un grand désordre dans le calendrier babilonien avant l'ère de Nabonassar (3).

(1) **Almageste**, l. 4, c. 5.

(2) Id. *ibidem*, c. 9 et 11.

(3) **Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII**, t. 1, p. 55.

Digitized by Google

Arrêtons-nous un instant sur cette ère de Nabonassar et sur les observations envoyées par Callisthènes. Il est important de fixer son opinion sur ces deux objets.

Art. 313. M. Larcher dans une page de son Supplément à la Philosophie de l'Histoire (1) fixait le commencement de l'ère de Nabonassar sous l'an 748 avant l'ère chrétienne; et dans la page suivante (2) sous l'an 746, quoiqu'il critiquât assez vivement Voltaire sur une faute évidemment d'impression, commise par ce grand écrivain sur le même objet: lui-même est revenu ensuite à l'opinion de Voltaire; et dans son Canon chronologique d'Hérodote (3), il dit sous l'an 747 : « Les Babiloniens secouent » le joug des Assiriens : Phul ou Sardanapal » est tué : Thelgath-Phalnazar lui succède. » Nabonassar, établi roi de Babilone, règne » quatorze ans : institution de l'ère de Nabonas- » sar, le 11 de thoth, ou 26 février. Ce prince » détruit toutes les histoires des rois ses de-

(1) Amsterdam, 1769, p. 60. Première ligne des notes.

(2) Ligne 4 du texte.

(3) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 7, p. 595.

Digitized by Google

» vanciers, et par conséquent toutes les obser-
» vations astronomiques auxquelles elles étaient
» intimement liées. Voyez Alexandre Polyhistor
» et Bérose, p. 207 de la Chronographie du
» Sincelle ».

J'ai rapporté ci-dessus (*art.* 300) ce passage du Sincelle, qui dit à la vérité que Nabonassar supprima les histoires des rois qui l'avaient précédé; mais il ne parle point des observations astronomiques, et l'induction de M. Larcher à cet égard me paraît sans fondement. Elle est contraire au texte de Pline qui (*art.* 300) nous dit qu'Epigènes fesait remonter plus haut que Bérose les observations gravées sur des briques à Babilone. L'histoire des rois assiriens qui avaient subjugué Babilone était un monument de la servitude de cette ville; Nabonassar en la supprimant, flattait l'orgueil de ses compatriotes; mais les observations astronomiques faites à Babilone étaient un monument précieux que ce prince n'avait aucune raison de supprimer. Il devenait seulement plus difficile à consulter, parce qu'ainsi que je l'ai déjà remarqué, le défaut d'histoire liée à ces observations en rendait l'époque difficile à déterminer. Elles ne pouvaient donc guère être citées, et il n'est pas surprenant que Bérose n'en ait pas fait usage. Epigènes qui

Digitized by Google

était Grec, et à qui l'orgueil des Babiloniens était étranger, n'eut pas le même embarras ni la même délicatesse. Il fit remonter son recueil d'observations au-delà du règne de Nabonassar, et si nous connaissions avec précision le tems auquel il a composé son ouvrage, nous saurions exactement l'époque de laquelle il est parti (1).

A défaut de cette connaissance, servons-nous de ce que nous pouvons apprendre d'ailleurs sur les anciennes observations des Caldéens. Voici ce que nous dit à ce sujet le savant Fabricius :

Simplicius, in libris Aristotelis de Cœlo, p. 123, *memorat τὰς ὑπὸ Καλλισθένους ἐκ Βαβυλῶνος πεμφθείσας παρατηρήσεις, sive observationes astronomicas ex Babylone à Callisthene in gratiam Aristotelis missas in Græciam, annorum MDCCCC* (2) *usque ad Alexandrum*

(1) Marsham, dans son *Chronicus canon. Londini*, 1672, p. 474, fait sur l'âge d'Epigènes la conjecture dont j'ai parlé ci-dessus (art. 301), en supposant qu'il a vécu du tems d'Auguste ; mais j'ai prouvé dans l'endroit auquel je viens de renvoyer, que cette conjecture était déjà dépourvue de fondement.

(2) Fabricius a vraisemblablement omis ici III par distraction, ou c'est une faute d'impression.

Digitized by Google

magnum, teste Porphyrio. Ex illis videntur fuisse de quibus apud Ptolemæum (1).

Fabricius renvoie ici à un autre passage de l'ouvrage duquel celui-ci est tiré, et ce passage indiqué n'étant pas moins important que le précédent, je vais le transcrire aussi. Il est tiré du Tableau alfabétique, donné par Fabricius, des auteurs qu'a cités Claude Ptolémée dans l'édition grecque, publiée à Bâle, de sa *Magna Syntaxis* (2), connue vulgairement sous le nom d'*Almageste.*

Babylone observatarum antiquitùs trium eclipsium notitiam habuit Ptolemæus, quarum prima contigit anno primo, secunda et tertia anno secundo Mardocempadi. Ptolemæus, pages 95, 102, 156. *Commentariorum græcorum* p. 220. *Hæ sunt αἱ παλαιαὶ ἐκλείψεις. Ptolemæus*, p. 100. *Eclipsis Babylone observata anno XXXI. Darii primi*, p. 102. *Altera XX anno Darii ejusdem qui post Cambysen regnavit*, idem. *Eclipses tres Babylone observatæ, duæ archonte Athenis Phanostrato, olymp. XCIX. 2. Tertia archonte Evandro,*

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliothecæ græcæ volumen decimum quartum* 1728. p. 176.

(2) Id. *Volumen octavum. Hamburgi*, 1717, page 213.

Digitized by Google

olymp. xcix. 3. *Ptolemæus*, p. 105. *Eclipsis anno v Nabopolassari (Nabonassari cxxvii). Ptolemæus*, p. 125. *Alia anno vii Cambysis.* (*Nabonassari ccxxv*), ibidem (1). *Babylonicis observationibus usus Hipparchus. Ptolemæus*, page 63 (2).

Ces diverses citations paraissent constater la réalité des observations envoyées par Callisthènes, puisqu'Hipparque et Ptolémée ont cru pouvoir les employer dans leurs calculs (3). On peut répondre cependant que ces deux astronomes, et surtout Hipparque, car je ne sais si Ptolémée a jamais cité Bérose, ont pu se servir des observations recueillies par Bérose, ou des briques même conservées à Babilone. Cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'aucune d'elles, ainsi que je l'ai déjà remarqué (*art.* 311), ne remonte plus haut que l'ère de Nabonassar, et que Ptolémée, dans ses calculs, a souvent eu besoin de chercher les observations

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliothecæ græcæ, volumen octavum. Hamburgi*, 1717, p. 214.

(2) Id. *ibidem.*

(3) C'est ce que démontre parfaitement M. Bailly, dans son Histoire de l'Astronomie ancienne. Paris 1781, p. 368 et suivantes, quoiqu'il n'adopte pas l'explication que j'ai donnée (art. 300) du passage de Pline.

Digitized by Google

les plus anciennes, par exemple, pour constater exactement la longueur de l'année solaire.

Quoi qu'il en soit, je vais continuer de transcrire ici ce qu'a recueilli Fabricius sur l'antiquité des observations caldéennes.

Plurium quàm bis mille annorum παρατήρησις scripto consignatas Babyloniis fuisse idem Simplicius testatur, p. 27. *Longè ampliùs temporum spatium notat Proclus, qui in Timæum Platonis*, p. 31, *è Jamblicho ait Assyrios non modò observationes habuisse annorum* 270,000, *sed integrarum revolutionum ac periodorum τῶν ἑπτὰ κοσμοκρατόρων sive septem planetarum. His conveniunt quæ Cicero libro I de Divinatione*, c. 19, *et ex eo repetit Lactantius* VIII, 14. « *Contemnamus* » *etiàm Babylonios et eos qui è Caucaso cœli* » *signa servantes numeris et motibus, stella-* » *rum cursus persequuntur : condemnemus*, » *inquam, hos aut stultitiæ aut vanitatis aut* » *impudentiæ, qui* CCCCLXX *millia annorum*, » *ut ipsi dicunt, monumentis comprehensa* » *continent* ». *Sed fidem detrahit Diodorus Siculus, libro* 2, *p.* 118 (1).

Cette désignation de la page prouve que Fa-

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliothecæ græcæ, volumen decimum quartum*, 1728, p. 176 et 177.

bricius

Digitized by Google

bricius s'est servi de l'édition de Rhodoman, inférieure à celle de Vesseling, d'après laquelle je vais rapporter ce même passage en le prenant un peu plus haut, afin de le faire encore mieux comprendre. Τοῦτο μέντοιγε διωσιδαίμοσιτ' ἄν τις προσηκόντως, ὅτι Χαλδαῖοι μεγίστην ἔξιν ἐν ἀστρολογίᾳ τῶν ἁπάντων ἀνθρώπων ἔχουσι, καὶ διότι πλείστην ἐπιμέλειαν ἐποιήσαντο ταύτης τῆς θεωρίας. Περὶ δὲ τοῦ πλήθους τῶν ἐτῶν ἐν οἷς φασὶ τὴν θεωρίαν τῶν κατὰ τὸν κόσμον συνιστᾶσθαι τὸ σύστημα τῶν Χαλδαίων, οὐκ ἄν τις ῥαδίως πιστεύσειεν. Ἐ τῶν γὰρ ἐπὶ Ἀ καὶ τετταράκοντα μυριάδας, καὶ τριῶν ἐπὶ ταύταις χιλιάδας εἰς τὴν Ἀλεξάνδρου διάβασιν γεγονέναι καταριθμοῦσιν, ἀφ' ὅτου τὸ πλῆθος ἤρξαντο τῶν ἄστρων τὰς παρατηρήσεις ποιεῖσθαι (1). *Hoc tamen jure quis affirmabit, rei astrologicæ scientiâ Chaldæos mortalibus universis præcellére, et maximam huic speculationi operam tribuisse? At numerum annorum, quibus mundi se considerationi vacasse collegium Chaldæorum asseverat, haud facilè credideris. Nam ad expeditionem Alexandri in Asiam quadringenta et* LXXIII *millia numerant, ex quo sidera observari certum sit* (2). « On peut

(1) Ce texte de Vesseling est le même que dans Fabricius, à la réserve du dernier mot, que celui-ci écrit ποιεῖν, faute évidente.

(2) *Diodori Siculi, biblioth. Amstelodami*, 1746, l. 1, p. 145.

Digitized by Google

» cependant affirmer avec raison que les Cal-
» déens ont surpassé tous les mortels dans la
» connaissance de l'astrologie. Mais (1) on n'a-
» joutera pas foi aisément à ce qu'ils avancent
» sur l'ancienneté de leurs premières observa-
» tions; car, selon eux, elles ont commencé
» quatre cens soixante et treize mille ans avant
» le passage d'Alexandre en Asie (2) ».

Jamblique, observe Vesseling sur ce passage, page 31 de ses Commentaires sur Timée, ne parle que de 27,000 ans, ἐπὶ, καὶ εἴκοσι μυριάδας; mais ce qui prouve que Diodore de Sicile a raison, c'est qu'il s'accorde presque entièrement avec Cicéron, dans son premier livre de la Divination, chapitre 19, où il attribue aux observations des Babiloniens 470,000 ans sur leur propre témoignage. On peut consulter sur cet objet Davis et surtout Périzonius, qui, dans ses *Origines Babylonicæ*, explique très-bien et réfute ce prodigieux nombre d'années que donnent les Caldéens (3).

---

(1) J'adopte la traduction de Terrasson pour le reste de ce passage. Au lieu de *mais* il écrit *au reste* qui fait une espèce de contresens.

(2) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris, 1737, t. 1, p. 280.

(3) *Diodori siculi Biblioth. Amstelodami*, 1746, t. 1, p. 145. Note de Vesseling.

Digitized by Google

Le second passage de Cicéron est aussi rapporté par Fabricius en ces termes. *Et Cicero ipse libro 2 de Divinatione*, c. 46 : « *Quod* » *aiunt quadringenta et septuaginta millia* » *annorum in periclitandis experiundisque* » *pueris, quicunque essent nati, Babylonios* » *posuisse, fallunt. Si enim esset factitatum,* » *non esset desitum. Neminem autem habe-* » *mus auctorem qui id fieri dicat, aut fac-* » *tum sciat* (1) ».

§. IX. *Des Caldéens et de leur véracité.*

Art. 314. Il est bon d'observer ici que les prêtres babiloniens s'appelaient Caldéens. C'est encore un passage de Diodore de Sicile qui nous le dit expressément. Le voici (2) : « Les » Égiptiens disent donc qu'après cela », c'est-à-dire, après le déluge d'Osiris, c'est du moins ce qui semble résulter du texte, « il sortit de » l'Égipte un grand nombre de colonies qui se » dispersèrent sur toute la terre; que Bélus, » cru fils de Neptune et de Libia », ce qui in-

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliothecæ græcæ, volumen decimum quartum*, 1728, p. 177.

(2) *Diodori siculi, lib. I*, §. 28, p. 32, dans l'édition de Vesseling, 1746.

Digitized by Google

dique évidemment son origine égiptienne et son arrivée par mer, « en conduisit une à Babilone, » qu'il fonda sur les bords de l'Euphrate. Il y » établit des prêtres qu'il exempta, de même » que ceux d'Égipte, des charges publiques, » et de toutes sortes d'impositions. Les Babi- » loniens les appellent CALDÉENS (1) ».

« Il n'est point hors de propos de dire ici » deux mots des personnes que l'on appelle à » Babilone Caldéens, et de leur ancienneté, » afin de ne rien omettre qui mérite d'être trans- » mis à la postérité. Les Caldéens donc, qui » sont les plus anciens des Babiloniens, occu- » pent, parmi les états qui partagent la républi- » que, à peu près le même rang que les prêtres » en Égipte. Ils sont attachés au culte des » dieux; ils s'appliquent pendant toute leur vie » à la philosophie, et ils tirent une très-grande » gloire de l'astrologie, etc. (2) ».

On peut joindre au témoignage de Diodore de Sicile celui d'Hérodote (3) : « Il ne couche

(1) J'adopte la traduction de M. Larcher sur ce passage et les deux suivans. Supplément à la philosophie de l'Histoire. Amsterdam, 1779, p. 246 et 247. J'adopte aussi son opinion.

(2) *Diodori siculi, lib. II*, §. 29, p. 142, dans l'édition de Vesseling, 1746.

(3) *Lib. I*, §. 181.

Digitized by Google

» ici », dit-il en parlant du temple de Jupiter Bélus à Babilone, « qu'une femme du pays, » dont le Dieu fait choix, à ce que disent les » CALDÉENS, qui sont les prêtres de ce Dieu ». *Ὡς λέγουσι οἱ Χαλδαῖοι ἱερεῖς ἱρῆς τούτου τοῦ θεοῦ.*

Il résulterait de ce passage que les Égiptiens seraient inventeurs de l'astrologie et non les Babiloniens, ceux-ci ayant eu besoin des leçons de Bélus qui fonda le collège des Caldéens. Revenons à leurs antiquités dont j'ai déjà parlé (*art.* 300) en discutant un passage de Pline. Le traducteur de cet écrivain latin est du nombre de ceux qui soutiennent que le texte de ce passage est altéré, quoique j'aie prouvé le contraire. Voici son raisonnement.

« Depuis l'établissement du christianisme, » un scrupule mal entendu a souvent porté les » copistes, qui, pour la plupart, étaient des » moines, à altérer le texte des écrivains pro- » fanes, sous prétexte de rendre les assertions » de ces auteurs plus conformes aux traditions » de l'ancien Testament. Ce passage de Pline » en est une preuve insigne. Il est évident que » notre auteur avait porté à quatre cens soixante » et dix mille années babiloniennes la durée » des observations consignées dans les tables » de briques ou calcul d'Épigènes ; ce qui se » prouve sans réplique par deux passages for-

Digitized by Google

» mels de Cicéron, où ce même calcul babilo-
» nique est rapporté dans l'un en chiffres et dans
» l'autre en toutes lettres. Ce nombre énorme
» d'années, directement contraire à l'opinion
» ortodoxe sur la durée du monde, ayant été
» pris à la lettre par ceux des copistes de Pline
» à qui nous devons ce qui nous reste de ma-
» nuscrits de cet auteur, ils crurent devoir
» redresser ce qu'un tel monument historique
» leur paraissait présenter de contraire à la
» foi ; et c'est de ce scrupule qu'est née la leçon
» *DCCXX annorum*, et plus bas *CCCCXC* (1)
» *annorum*, qui s'offre ici. Cette considéra-
» tion, plus pieuse qu'éclairée, n'eût point ar-
» rêté ces bons moines, s'ils se fussent doutés
» que les révolutions dont il s'agit ici ne sont
» point des révolutions annuelles ni même des
» révolutions lunaires, ou d'un mois, comme
» Pline l'a fait entendre au chapitre 48, non
» pas même des révolutions éphémères ou de
» jours ; tellement qu'à ce compte les quatre cens
» soixante et dix mille ans énoncés par Cicé-

(1) Au lieu de CCCCXXC qu'il faut lire dans le texte. J'ai déjà observé (*art.* 301) cette faute. Elle n'appartient pas au traducteur français de Pline, c'est une correction que le père Hardouin a fondée sur des manuscrits. Voyez la note à laquelle je renvoie.

Digitized by Google

» ron, et sans doute aussi par notre auteur,
» avant qu'on y changeât rien, revenaient à un
» calcul d'environ treize à quatorze cens ans de
» nos années d'observations journalières. Notre
» auteur nous fait remarquer un peu plus bas
» que le nombre des années en question était
» réduit à peu près aux deux tiers par Bérose
» et par Critodême, sans doute par la raison
» que ces auteurs avaient cru devoir entendre
» par ces anciennes années babiloniennes des
» années de quelques mois. Je pense avoir dé-
» montré, comme tout force d'en convenir,
» qu'il ne s'agit ici que d'années éphémères
» dont la somme, prodigieuse en apparence,
» ne fait pourtant qu'environ quatorze cens de
» nos années jusqu'au tems d'Épigènes; ce qui
» revient merveilleusement aux trois mille sept
» cens années politiques que les Égiptiens don-
» naient à la durée de leur dinastie avant d'être
» assujétis par les Perses; car ces trois mille
» sept cens ans, réduits en années ibériennes
» ou de quatre mois, comme était aussi l'an-
» née arcadienne, reviennent à environ douze
» cens ans jusqu'au règne de Cambises, et par
» conséquent à quatorze ou quinze cens ans
» jusqu'au tems où pouvait vivre Épigènes. Ainsi
» les fastes politiques des Égiptiens avaient été,
» selon toute apparence, combinés sur les fastes

Digitized by Google

» astronomiques des Babiloniens; et du reste,
» Cicéron observe que les quatre cens soixante-
» dix mille ans d'antiquité de calcul astrono-
» mique étaient communs aux Babiloniens et
» aux habitans du Caucase, par lesquels habi-
» tans du Caucase il faut entendre sans doute
» les Caldéens caucasiens établis au voisinage
» des Colques et des Ibères du Caucase, et
» qui ne sauraient être autres qu'une branche
» de ces Ibères caucasiens dont une colonie,
» en pénétrant plus avant dans l'Asie, aura
» par la suite été former, vers la Mésopota-
» mie, le célèbre et florissant royaume de la
» Caldée babilonienne. Or, les Ibères du Cau-
» case, dont je fais voir que les Caldéens
» étaient une colonie, et qui, selon Cicéron,
» produisaient les mêmes fastes astronomiques
» que les Babiloniens, étaient, selon Dioni-
» sius, Priscien et l'élite des auteurs, une co-
» lonie des Ibères pirénéens, et par conséquent
» une colonie des Celtibères dont les annales,
» du tems d'Auguste, remontaient, selon Stra-
» bon, à six mille ans d'antiquité, c'est-à-dire,
» à six mille années ibériennes, qui font deux
» mille de nos années : par où il est aisé de
» concilier les prétentions des Caldéens et des
» Égiptiens, en convenant que les uns et les
» autres s'attribuaient les traditions et les fastes

Digitized by Google

» des Celtibères, leurs fondateurs. Les deux » passages de Cicéron qui font voir que les co- » pistes ont altéré ici le texte de Pline, et qui » ont rendu cette digression nécessaire, sont » tirés tous les deux, l'un du premier, l'autre » du second livre de la Divination. Les voici : » *Contemnamus Babylonios*, etc. ; et au livre » second du même ouvrage : *Nunc quùm aiunt* » *quadringenta*, etc. (1) ».

J'ai rapporté ci-dessus (*art.* 313) ces deux passages de Cicéron, qu'il serait conséquemment superflu de répéter ici, et j'ai donné de plus celui de Diodore de Sicile qui les confirme ; mais ni l'un ni l'autre ne parle de Bérose ni de Critodême, sur lesquels Pline s'appuie pour borner à 480 ans les observations écrites sur la brique, ni d'Épigènes qui les porte à 720 ans. Ce serait donc vouloir sans nécessité mettre le texte de Pline en opposition avec celui de ces deux auteurs, que de supposer qu'ils ont rapporté le même fait. Il est facile de conclure de celui de Pline qu'Épigènes, Bérose et Critodême ont parlé des observations inscrites sur la brique, et de celui de Cicéron et Diodore de Sicile, qu'ils ont fait mention de celles dont les

(1) Histoire naturelle de Pline, traduite en français. Paris, 1771, t. 3, p. 245 et 246.

Digitized by Google

Caldéens conservaient les registres dans le temple de Bélus, et qui avaient été faites sur le Caucase avant que Sémiramis eût fait construire un observatoire à Babilone.

Les ouvrages de Bérose et d'Épigènes qui auraient pu nous donner quelques lumières sur cet objet n'existent plus : mais celui de l'astrologue Critodême ou *Critodemus*, intitulé *Apotelesmica*, existe encore aujourd'hui dans la bibliothèque impériale de Vienne, s'il en faut croire Lambécius, cité par le père Hardouin (1). Il cite même plusieurs de ces manuscrits. Voyez la Bibliothèque grecque de Fabricius, tome 2, page 211 (2). Notre bibliothèque impériale en possède un numéroté 2420 que j'ai en ce moment sous les yeux.

Au reste, il n'est nullement vraisemblable que les années dont les Caldéens parlaient ne fussent que des jours. Les Caldéens étaient trop bons astronomes pour donner lieu à une semblable méprise. Diodore de Sicile et Cicéron étaient trop savans pour la faire. L'antiquité du monde nous effraie, parce qu'elle semble opposée à la religion dans laquelle nous sommes

(1) Histoire naturelle de Pline, traduite en Français. Paris, 1771, t. 1, p. 229. Table alphabétique des auteurs.

(2) *Id.* t. 3, p. 246. Note du traducteur.

Digitized by Google

élevés ; mais cette opinion est une erreur, et je la combattrai par les raisonnemens que me fournira le savant M. Larcher, qui a défendu si vivement le christianisme contre Voltaire, et qui mérite d'en être cru surtout en cette occasion.

§. 10. *Erreurs de la Bible sur l'histoire.*

Art. 315. M. Larcher combat une assertion de saint Etienne dans les Actes des Apôtres, démontrée fautive par l'habile chronologiste Pétau. Ensuite il ajoute (1) :

« Qu'on ne m'objecte pas que le Saint-Esprit » parlait par sa bouche ; cela est vrai jusqu'à » un certain point. Quand il s'agissait du dogme » et de la morale, les auteurs sacrés ne pou- » vaient errer et ne disaient que ce que leur » disait l'esprit saint ; mais dans toutes les » choses dont ils pouvaient avoir connaissance » par les lumières naturelles, en un mot, dans » tout ce qui n'etait pas du ressort du dogme, » n'ayant que la raison et les autres facultés » de l'âme pour guides, ils ont pu se tromper » comme les autres hommes. C'est le sentiment

(1) Supplément à la philosophie de l'Histoire. Amsterdam, 1769, p. 181 et suivantes.

Digitized by Google

» de saint Jérôme (1) : *Sunt autem qui asse-*
» *rant, in omnibus penè testimoniis, quæ*
» *de Veteri Testamento sumuntur, istiùs*
» *modi esse errorem, ut aut ordo mutatur,*
» *aut verba, et interdùm sensus quoque di-*
» *versus sit : vel apostolis, vel evangelis-*
» *tis, non ex libro carpentibus testimonia,*
» *sed memoriæ credentibus, quæ nonnun-*
» *quàm fallitur.*

» Ce père ne donne point ce sentiment comme » étant à lui, mais il ne le désapprouve » point ; et ce qui fait voir que c'était aussi le » sien, c'est que dans son commentaire sur » le chapitre 3 de l'épître aux Galates, il s'ex- » prime à peu près de même (2) : *Hoc autem* » *in omnibus penè testimoniis, quæ de vete-* » *ribus libris in novo assumpta sunt testa-* » *mento, observare debemus : quod memoriæ* » *crediderint evangelistæ vel apostoli ; et* » *tantùm sensù explicato, sæpe ordinem* » *commutaverint, nonnunquàm vel detraxe-* » *rint verba, vel addiderint.*

---

(1) *Hieronym. in Mich., cap. V, oper, tom. III, col.* 1531, *ex édit. Benedict. Parisiis*, 1693, etc.

(2) *Id. in epist. ad Galatas, cap. III, oper. t. IV, col.* 253.

Digitized by Google

» Il m'est revenu que quelques personnes » avaient été alarmées de me voir donner des » bornes à l'inspiration des auteurs sacres. Je » loue leur zèle ; mais est-il selon la science ? » Je laisse cela à discuter à de plus habiles » que moi. Je les prie seulement de faire at- » tention qu'en défendant l'inspiration absolue, » elles donnent beau jeu aux incrédules. Les » variétés qui se rencontrent dans les évangé- » listes sont l'objet perpétuel de leurs triom- » phes. Les pères ont cent fois tâché de con- » cilier ces variétés ; mais leurs raisons pa- » raissent tellement *tirées*, qu'il est aisé de » voir qu'après s'être fait d'abord un sistème, » ils ont ensuite cherché à l'étayer comme ils » ont pu. Elles ont paru si faibles, même à la » plus grande partie des théologiens modernes, » qu'ils n'ont pas fait difficulté de les aban- » donner pour en suivre de plus vraisemblables. » Sont-elles plus solides ? Un esprit qui n'est » point préoccupé a-t-il sujet d'en être satis- » fait ? L'esprit sistématique n'y a-t-il point eu » part ?

» Il est certain que les apôtres étaient doués » du don des miracles ; cependant ils ne l'avaient » qu'en de certaines occasions. On en voit plu- » sieurs exemples. Saint Paul, dans la seconde » épître à Timothée qu'il lui adresse de Rome,

Digitized by Google

» dit, chapitre 4, verset 20 : j'ai laissé Tro-
» phimus malade à Milet.

» Dans l'épître aux Philippiens, chapitre 2,
» versets 25, 26 et suivans, on voit qu'Épa-
» phrodite, que saint Paul appelle son frère,
» son coopérateur dans le ministère et son
» compagnon de milice, avait été dangereu-
» sement malade, au grand regret de cet
» apôtre.

» Dans la première épître à Timothée, saint
» Paul, chapitre 4, verset 23, lui conseille de
» ne point boire d'eau pure, de faire usage d'un
» peu de vin, à cause de son estomac et de
» ses fréquentes infirmités.

» Or, si saint Paul eût toujours eu le pou-
» voir d'opérer des miracles, il aurait guéri
» Trophimus, Epaphrodite et Timothée, qui
» lui étaient si nécessaires.

» S'il en était ainsi des miracles, pourquoi
» n'en aurait-il pas été de même de l'inspi-
» ration? Quoique dans des cas extraordinaires
» le Saint-Esprit parlât par leurs bouches, ne
» s'en trouvait-il pas d'autres où ils s'expri-
» maient comme les autres hommes? Saint
» Paul en convient lui-même (1) : Mes frères,
» je vous parle en homme, à la manière des

(1) Galat., *cap.* 3, verset 15.

Digitized by Google

» hommes, Ἀδελφοὶ, κατὰ ἄνθρωπον λέγω. Saint » Luc (1) dit qu'il a remonté avec soin aux » sources. Quelques critiques, et entr'autres » Lightfoot (2), ont prétendu que ἄνωθεν signifie » que saint Luc reçut ses instructions d'en » haut, du ciel. Ces termes παρηκολουθηκότι πᾶσιν » ἀκριβῶς, qui accompagnent ἄνωθεν, l'usage des » bons auteurs, tout décide en faveur du sens » que j'ai suivi. Παρακολουθέω, qui veut dire je » suis, je recherche, serait ridicule en inter- » prétant ἄνωθεν d'en haut, du ciel. D'ailleurs, » saint Luc emploie ἄνωθεν dans le même sens » que dans les Actes des Apôtres, chapitre 26, » verset 5, où l'on peut voir les commentateurs, » et entr'autres Erasme et Grotius ».

Non-seulement saint Paul et saint Luc emploient des expressions qui semblent exclure toute inspiration pour le moment auquel ils vont parler, mais « saint Jean dit aussi (3): » nous vous annonçons ce que nous avons vu et » ce que nous avons entendu.

» Est-ce là le langage d'hommes perpétuel- » lement inspirés? Un auteur profane qui cher- » cherait à se concilier l'attention de ses lec-

(1) Cap. 1, verset 3.

(2) *Hor. Hebraic. in Lucam* 1, *et in Acta* 1.

(3) *Joh. Epistola, cap.* 1, verset 3.

Digitized by Google

» teurs, pourrait-il s'exprimer d'une autre ma-
» nière ? Les évangélistes sont des hommes
» vrais et pleins de candeur qui assurent qu'ils
» ont été témoins des choses qu'ils annoncent,
» ou qu'ils ont consulté des témoins dignes de
» foi, et qu'ils n'ont épargné aucuns soins,
» aucune peine pour se procurer une exacte
» connaissance des vérités qu'ils voulaient an-
» noncer, ἔδοξε κἀμοὶ παρηκολουθηκότι ἄνωθεν πᾶσιν
» ἀκριβῶς (1). Or, ce raisonnement, tout solide
» qu'il est, devient ridicule dès qu'on vient à
» admettre une inspiration perpétuelle. En effet,
» si les apôtres n'étaient qu'un instrument entre
» les mains de Dieu, pourquoi disent-ils, de
» même que les historiens profanes, qu'ils
» rapportent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont en-
» tendu et ce qu'ils ont appris de témoins dignes
» de foi ? Qu'est-il nécessaire d'aller consulter
» des gens instruits lorsqu'on a au-dedans de
» soi-même l'esprit saint, qui est bien supé-
» rieur à toutes sortes d'autorités ?

» Dans l'endroit ci-dessus (2), on voit une
» nouvelle méprise de saint Etienne ou de saint

---

(1) Luc, *cap.* 1, verset 3.

(2) Le même où le père **Pétau avait démontré une erreur de saint Etienne.**

Digitized by Google

» Luc, qui confirme ce que je viens de dire (1). » — Jacob descendit en Egipte; il y mourut, » et nos pères aussi. On les transporta à Si- » chem, et on les mit dans le sépulcre qu'Abra- » ham acheta à prix d'argent des fils d'Em- » mor, fils de Sichem. —

» Or, il est certain que ce fut Jacob qui » acheta ce monument cent agneaux (2). Celui » dont Abraham fit l'acquisition était dans le » territoire d'Hébron (3), et ce patriarche l'avait » acheté quatre cens sicles d'argent d'Ephron, » fils de Séor.

» Dans ce même passage des Actes, Emmor » est fils de Sichem; dans la Genèse, au con- » traire, et dans Josué, Emmor est père de » Sichem. Voilà une seconde contradiction.

» Je sais qu'on a cherché à faire disparaître » la première en corrigeant le texte; mais c'est » une innovation d'autant plus dangereuse, que » tous les pères qui citent ce passage le rap- » portent tel que nous l'avons, et que tous les » manuscrits s'accordent entr'eux. D'autres cri-

---

(1) *Act. apostol., cap.* 7, versets 15 et 16.

(2) Genèse, chap. 33, verset 19. Josué, chap. 24, verset 32.

(3) Genèse, chap. 23, versets 8, 15 et 27.

Digitized by Google

» tiques ont tâché de la pallier. Leurs raisons » sont si forcées et si ridicules, que je crain- » drais d'abuser du loisir et de la patience de » mes lecteurs en les mettant ici. Je ne sache » que Cappel, savant ministre protestant, qui » soit convenu de bonne foi que saint Etienne » s'était un peu trop fié à sa mémoire. Je pense » qu'il a raison.

» Les sciences et l'HISTOIRE n'étant point » nécessaires au salut, il y a grande apparence » que Dieu a abandonné à eux-mêmes les » écrivains sacrés, lorsqu'ils ont eu occasion d'en » parler. Toutes les écoles et toutes les acadé- » mies soutiennent le mouvement de la terre, » malgré l'autorité de l'Ecriture. Quoique je ne » voie pas que toutes les particularités histo- » riques énoncées dans les livres saints soient » de foi, on ne doit pas cependant les rejeter » qu'on n'ait les raisons les plus fortes pour le » faire.

» A l'égard du dogme et de la morale, » comme ils sont de la dernière conséquence, » l'inspiration devient alors nécessaire, et l'on » ne peut la rejeter sous aucun prétexte.

» On craint, en n'admettant qu'une inspi- » ration partielle, de prêter des armes aux » incrédules; mais en la rejétant on leur donne » bien plus beau jeu. Quel avantage peuvent-ils

Digitized by Google

» donc tirer des contradictions qui se remar-
» quent dans les évangélistes? Que le monu-
» ment où l'on mit Jacob ait été acheté par ce
» patriarche ou par Abraham, qu'Emmor soit
» fils de Sichem ou qu'il en soit le père.....
» En bonne foi, qu'est-ce que cela fait au fond de
» l'histoire? Ces légères contradictions, et bien
» d'autres encore qu'on pourrait trouver dans
» les évangélistes, prouvent, suivant la remar-
» que de Théophilacte, leur véracité. S'ils s'é-
» taient accordés jusque dans les plus petites
» circonstances, on aurait pu les soupçonner
» de collusion ».

Tous ces raisonnemens de M. Larcher me paraissent mettre hors de doute qu'en histoire la Bible ne doit pas être considérée comme infaillible, et que les Chrétiens eux-mêmes ne peuvent considérer ce livre comme une encyclopédie où toutes les sciences sont renfermées, mais qu'ils doivent lui appliquer les règles de la critique lorsqu'ils y trouvent des faits opposés à ceux que rapportent des écrivains profanes qui ont pu être mieux instruits sur certains objets. Ainsi la chronologie de Bérose sur l'histoire d'Assirie peut être considérée comme plus certaine que celle que l'on déduit si péniblement de la Genèse et des autres livres de l'ancien Testament. Il est donc

Digitized by Google

possible que le déluge n'ait point été universel et que la terre n'ait point été créée. Sans la supposer éternelle, ce qui n'est nullement vraisemblable, on peut croire qu'elle a commencé fort long-tems avant l'époque assignée pour sa formation dans tous nos livres élémentaires. Mais sans revenir sur ce que j'ai dit au sujet de ces deux grandes questions, je reviens aux observations envoyées par Callisthènes.

§. 11. *Des observations envoyées à Aristote par Callisthènes.*

Art. 316. C'est sous l'an 328 avant l'ère chrétienne que l'on place l'envoi fait par Callisthènes en Grèce des observations astronomiques trouvées à Babilone, qui sont antérieures à la prise de cette ville de 1903 ans, selon Simplicius, *de Cœlo*, §. 16 (1).

L'éloge que je viens de faire d'un long passage de M. Larcher prouve le prix que je mets à son opinion, et par conséquent l'obligation où je me crois de le combattre lorsque je ne suis point de son avis. Je vais donc rapporter

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 7, p. 706, canon chronologique, en corrigeant les fautes observées dans l'errata.

Digitized by Google

sans altération ce qu'il nous dit à ce sujet (1).

« Ces observations sont d'autant plus sus-
» pectes, que Nabonassar détruisit toutes les
» histoires des rois ses devanciers, et par con-
» séquent toutes les observations astronomiques
» auxquelles elles étaient intimement liées.
» C'est ce qu'assurent Alexandre Polihistor et
» Bérose, *Syncelli chronographia*, page 207.
» Ajoutez à cela qu'aucun philosophe, qu'aucun
» astronome n'a trouvé dans la bibliothèque
» d'Aristote ces observations, quoiqu'on pré-
» tende qu'elles lui ont été envoyées. De plus,
» Babilone ayant été prise par les Grecs, ils
» fouillèrent partout, et cependant il n'est fait
» mention nulle part de ces observations.

» Bérose, Hipparque, Ptolémée ne les ont
» pas vues, et nous ajouterons foi à leur au-
» thenticité sur le témoignage d'un Simplicius!
» Si ces observations étaient réelles, elles re-
» monteraient à l'an 2479 de la période ju-
» lienne, 2335 ans avant notre ère, c'est-à-dire,
» à 128 ans avant le commencement de l'em-
» pire d'Assirie, selon Ctésias, qui est, de tous
» les auteurs, celui qui le fait remonter le plus
» haut; et ce qui est encore plus important,

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 7, p. 706 et 707.

Digitized by Google

» elles seraient postérieures de 93 ans au dé-
» luge universel, ce qui ferait remonter les
» observations astronomiques à un tems où on
» ne s'en occupait pas encore ».

Je répondrai successivement aux diverses objections que contient ce passage.

Art. 317. 1°. J'ai prouvé (*art.* 313) que le Sincelle cité par M. Larcher ne parle point d'observations astronomiques supprimées par Nabonassar, mais seulement des histoires; et la preuve qu'il existait des observations antérieures à Nabonassar résulte des passages de Pline, qui fait mention des 720 ans d'observations conservées par Epigènes, ainsi que de ceux de Cicéron et de Diodore de Sicile, qui parlent d'un nombre prodigieux d'observations que montraient les Babiloniens.

2°. Lorsque les Grecs fouillèrent Babilone *partout*, selon l'expression de M. Larcher, ce ne fut pas pour y chercher des observations astronomiques écrites dans une langue différente de la leur; c'était beaucoup que Callisthènes seul s'en occupât et qu'il les envoyât à Aristote, qui n'était pas assez bon astronome pour les comprendre et en faire usage. Il n'est donc pas étonnant que les Grecs, à cette époque, ne s'en soient pas servis non plus. On sait, au reste, que la bibliothèque d'Aristote

Digitized by Google

ne s'est pas conservée entière, et que plusieurs de ses ouvrages sont totalement perdus. Il n'est donc point étonnant que ces observations aient disparu.

3°. Bérose parle de monumens conservés à Babilone qui remontaient à 150 mille ans (*art.* 301); 1903 ans sont bien au-dessous. S'il n'a donné que les observations de 480 ans, c'est qu'apparemment l'histoire pouvait difficilement être conciliée avec l'astronomie avant cette époque, à cause de la suppression faite par Nabonassar. Cette conciliation n'était cependant pas sans doute impossible, puisqu'Epigènes remonta plus haut. Quant à Hipparque, nous n'avons pas tous ses ouvrages. Ptolémée ne paraît s'être servi que d'Hipparque et n'avoir pas travaillé sur Bérose ni sur Epigènes. Les livres étaient rares et chers à cette époque, et Ptolémée ne paraît pas avoir été à Babilone.

4°. Quant à Simplicius, que M. Larcher traite si légèrement, écoutons ce qu'en dit le judicieux M. Harles, d'après le savant Fabricius. *Ab omnibus controversiis nugacibus atque inutilibus alienus, bonus Aristotelis atque Epicteti interpres* (1). «Etranger à toutes

(1) *Theophili Christophori* Harles *introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 524.

Digitized by Google

» les discussions frivoles ou déplacées, c'est un » bon interprète d'Aristote et d'Epictète ». Et après être entré dans le détail de tous les ouvrages de Simplicius, il ajoute : *Hæc quæ extant, tanquàm thesaurus quidam veteris philosophiæ, magni meritò facienda existimo tùm ob insigne Simplicii ipsiùs judicium, tùm ob fragmenta obvia, quæ servavit, hypomnematisque suis passim intexuit. Commentario autem ejus in enchiridion Epicteti fateor me ità esse adfectum, ut in totâ antiquitate putem existare paucissima scripta (de Ethnicis jàm loquor) quæ vel ad mores formandos saniora præcepta contineant, vel providentiam divinam rectiùs asserant propugnentque* (1). « Tous ces ouvrages qui se » sont conservés jusqu'à nous sont, à mon » avis, un véritable trésor pour la philosophie » ancienne. J'en ai la plus haute opinion non- » seulement à cause du jugement exquis de » Simplicius, mais encore à cause des frag- » mens épars çà et là et insérés par lui dans ses » mémoires, auxquels nous en devons la con-

(1) *Theophili Christophori* Harles *introductio in historiam linguæ græcæ. Altenburgi*, 1778, p. 525. L'auteur renvoie pour les développemens à la bibliothèque grecque de Fabricius, volume VIII, p. 621, chap. 29.

servation

Digitized by Google

» servation. J'ai été si vivement affecté par le » commentaire qu'il a joint au manuel d'Epic- » tète, que, dans toute l'antiquité (je parle seu- » lement des païens), je crois qu'il existe très- » peu d'écrits qui contiennent de meilleurs pré- » ceptes pour former les mœurs, et qui annon- » cent et prouvent avec plus de force la divine » Providence ».

Tel est l'auteur que l'on appelle avec dédain *un Simplicius!* et cela pour soutenir une chronologie remplie d'erreurs assez graves (1)! J'ai déjà prouvé (*art.* 307) que la mort d'Alexandre y était placée un an trop tard. Ici se trouve une autre faute d'impression non corrigée dans l'errata. L'an 2335 avant l'ère chrétienne n'est pas postérieur de 93 ans, mais antérieur de 7 ans à l'époque fixée par M. Larcher pour le déluge (2). On voit d'ailleurs que ce n'est pas l'an 2335 avant l'ère chrétienne qui répond à l'an 2479 de la

(1) Voyez les Mélanges de Géographie, d'Histoire et de Chronologie anciennes que j'ai publiés; joignez-y le Supplément à l'Hérodote de Larcher, imprimé chez Courcier, 1808. On trouvera une autre faute de son canon chronologique corrigée dans la préface de mon Mémoire et plan de travail sur les Celtes.

(2) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 7, p. 565.

Digitized by Google

période julienne; c'est seulement l'an 2235 qui est en effet postérieur de 93 ans à son époque du déluge, qu'elle ne contrarie conséquemment point. Cette année 2235 est bien celle que M. Larcher a dû dire, puisqu'elle est réellement antérieure de 1903 ans à l'an 332 qui précéda immédiatement l'année de la bataille d'Arbèles(1), et ce fut après cette bataille qu'Alexandre entra pour la première fois à Babilone (2). Or, qu'y a-t-il d'impossible à comprendre que 93 ans après le déluge, surtout s'il n'a pas été universel, ceux qui ont survécu à cette grande catastrophe, ou plutôt leurs descendans, aient bâti un observatoire?

Rien n'empêche de placer à cette époque le tems auquel les observateurs du Caucase, échappés à l'inondation, sont venus rétablir leur ancien chef-lieu à Babilone, où ils avaient été auparavant.

M. Larcher a eu du moins la sagesse de supprimer en cet endroit de son Hérodote une interrogation qu'il avait hazardée un peu inconsidérément dans sa jeunesse. On la trouve dans un

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 7, p. 704.

(2) Examen critique des anciens historiens d'Alexandre. Paris, 1804, p. 654.

Digitized by Google

ouvrage où, plus de trente ans auparavant, il avait déjà attaqué les observations envoyées par Callisthènes. Que l'on me montre, y dit-il (1), une seule observation astronomique antérieure à l'ère de Nabonassar, je ne dis pas parmi les Grecs, mais même chez les Egiptiens et les Babiloniens! Il ajoute que Ptolémée n'en montre aucune, et voici cependant ce que nous dit M. Bruce qui, ayant vu par lui-même l'antique ville de Thèbes, n'a pu se refuser au sentiment d'une civilisation qui avait eu lieu dans les tems les plus éloignés. « Thèbes », dit ce voyageur (2), « fut bâtie par une colonie d'Ethiopiens » qui sortaient de Siré, la ville de Séir, ou de la » Canicule. Diodore de Sicile dit que les Grecs, » en mettant un *o* devant Siris, avaient rendu ce » mot inintelligible pour les Egiptiens. Siris était » donc Osiris; mais il n'était ni le soleil, ni » Abraham, ni un personnage réel. C'était l'é- » toile Sirius ou la Canicule, désignée sous la » figure d'un chien, à cause de l'avertissement » qu'il donnait à Atbara, où furent faites les » premières observations de son lever héliaque,

(1) Supplément à la philosophie de l'Histoire. Amsterdam, 1770, p. 59.

(2) Voyage en Nubie et en Abyssinie. Paris, 1790, t. 1, p. 472. Traduction de M. Castera.

Digitized by Google

» ou de son dégagement des rayons du soleil, » qui le rendait facilement perceptible à l'œil » nu. C'était encore l'aboyant Anubis, et l'on » comparait figurément son premier aspect au » jappement d'un chien, parce qu'il annonçait » qu'on se préparât à la prochaine inondation. » Je pense donc que ce fut le premier hiéro- » gliphe, et qu'Isis, Osiris et Tot furent ensuite » des inventions qui s'y rapportaient. Je suis » d'autant mieux fondé à avancer cela, que » dans tout Axum, qui fut jadis une grande » ville », l'ancienne capitale de l'Abissinie, « il » n'y avait pas un seul autre hiérogliphe que le » chien, autant que j'en ai pu juger par les frag- » mens grossiers des figures de cet animal repré- » senté en différentes postures, et qu'on dis- » tingue facilement parmi les ruines sur tous les » piédestaux.

» Il n'y a nul doute que, non pas l'astronomie, » mais les hiérogliphes, furent inventés à Thèbes, » où la théorie de la constellation du chien fut » particulièrement étudiée, à cause des rapports » qu'elle avait avec l'année rurale des Egiptiens. » Ptolémée (1) nous a conservé l'observation » d'une ascension héliaque de Sirius, le qua-

(1) *Uranologion* du père Pétau.

Digitized by Google

» trième jour après le solstice d'été, qui répond à » l'an 2250 avant Jésus-Christ; et il y a de très- » fortes raisons de croire que, long-tems avant » cette époque, les Thébains étaient de bons » astronomes (1). De plus, on peut penser que » ceci donne à Thèbes une bien plus haute anti- » quité que ne lui en attribue la chronique d'Axum » que j'ai citée (2)».

En effet, les Égiptiens, ainsi que nous l'apprend Diogènes Laërce (3), avaient conservé dans leurs annales la mémoire de 373 éclipses de soleil et de 852 éclipses de lune arrivées avant Alexandre. C'est assez bien la proportion qui règne entre les éclipses de ces deux astres, vues sur un même horizon; et cette remarque prouve que ces éclipses ne sont point fictives, et qu'elles furent observées réellement (4). Ce qu'ils ajoutaient, savoir que ces phénomènes étaient arrivés pendant 48,863 ans, a étonné nos chronologistes qui ont répondu que ce nombre d'éclipses avait dû être vu dans douze ou

(1) Banbridge, *ann. canicul.* cité par Bruce.

(2) Voyage de Bruce. Paris, 1790, t. 1, p. 473.

(3) *Diogenis Laertii de vitis philosophorum libri decem. Lipsiæ*, 1759, p. 4. *Proëmium*, §. 2.

(4) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 62.

Digitized by Google

treize cens ans, et en ont conclu que l'époque des premières observations égiptiennes remontait seulement à seize ou dix-sept siècles avant l'ère chrétienne. Mais le nombre fixé par Diogènes Laërce est écrit en toutes lettres. *Ἀπὸ δὲ τούτου εἰς Ἀλέξανδρον τὸν Μακεδόνα ἐτῶν εἶναι μυριάδας τέσσαρας καὶ ὀκταχίλια ὀκτακόσια ἑξηκοντα τρία ἔτη. Ἐν οἷς ἡλίου μὲν ἐκλείψεις γενέσθαι τριακοσίας ἑβδομηκοντατρεῖς, σελήνης δὲ ὀγδοήκοσίας τριακονταδύο.* Ce nombre ne paraît calculé d'après aucune periode. S'il est vrai que dans douze ou treize cens ans on a pu observer à Thèbes 373 éclipses de soleil, fait qui me paraît douteux, il faut savoir si ces éclipses sont centrales, et si elles ont pu être vues à Thèbes pendant les heures employées aux observations. Je suis persuadé que, si le calcul en était entrepris par un astronome impartial et sans préjugés, il se trouverait conforme au fait que Diogènes Laërce rapporte.

Au reste, le passage entier de Diogènes Laërce est très-remarquable, et fait voir combien l'effrayait peu le nombre d'années dont il parle. Il ajoute en effet d'après Hermodore, philosophe platonicien, dans son livre des *Disciplines*, que l'on comptait cinq mille ans depuis le Persan Zoroastre qui fut le premier des mages, jusqu'à la ruine de Troie; il observe, à la verité, que Xanthus, Lidien, ne comptait

Digitized by Google

que six cens ans depuis Zoroastre jusqu'à l'entrée de Xercès dans la Grèce, ajoutant que plusieurs autres mages s'étaient succédés, tels que les Ostanes, les Astrapsichès, les Gobrias et les Pazatas, jusqu'à ce qu'Alexandre renversât la monarchie des Perses (1). Mais Pline concilie ces deux auteurs (2) en distinguant deux Zoroastres. J'observerai ici que les Grecs plus près que nous de deux mille ans du commencement du monde, et devant conséquemment avoir un souvenir plus récent de ce commencement, l'éloignaient beaucoup plus que nous.

Bien loin qu'Aristote ait passé sous silence les observations envoyées par Callisthènes, ainsi que le suppose gratuitement M. Larcher, il confirme par son témoignage ce que dit Simplicius. Après avoir parlé d'une occultation de la planète de Mars par la lune, que lui-même avait observée, il ajoute (3) : « Les Babiloniens et les » Égiptiens, qui ont été attentifs aux mouve» mens célestes depuis un grand nombre d'an» nées, ont vu arriver le même phénomène

(1) Diogène Laerce, à l'endroit ci-dessus cité. Voyez sur ce passage les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 27, p. 259.

(2) Histoire naturelle, liv. 30, chap. 1.

(3) *De cælo*, livre 2, chap. 12.

Digitized by Google

» d'autres étoiles, et l'on tient d'eux un grand » nombre d'observations dignes de foi ». Ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τὰς ἄλλους ἀστέρας λέγουσιν οἱ παλαι τετηρηκότες ἐκ πλείστων ἐτῶν Αιγύπτιοι, καὶ Βαβυλώνιοι (1). On sait que Conon, l'ami d'Archimèdes, avait recueilli les éclipses de soleil observées par les Égiptiens (2). Il est impossible de ne pas regretter la perte de tant de travaux dont il ne subsiste plus aujourd'hui la moindre trace; et l'on doit s'étonner que Ptolémée, qui vivait et qui observait à Alexandrie, n'en ait jamais fait aucune mention ni aucun usage (3). Il est bien clair que ce Ptolémée n'était guère qu'un ignorant observateur qui n'a connu que les ouvrages d'Hipparque; son ridicule sistème et le ton qu'il prend pour le défendre, font voir combien peu il avait étudié et réfléchi. Ses ouvrages ne sont parvenus jusqu'à nous que par les Juifs d'Alexandrie aussi mal instruits que lui, et dont les idées rétrécies sur la création étaient favorisées par le principe qui fesait de la terre le centre de tous les mouvemens célestes.

---

(1) *Aristotelis nova editio. Lugduni*, 1591, t. 1, p. 286.

(2) Sénèque, *Quæst. nat.*, l. 7, c. 3.

(3) Histoire des Mathématiques, par Montucla. Paris, an VII, t. 1, p. 62 et 63.

Digitized by Google

Quant à Bérose, nous devons regretter très-vivement la perte de ses ouvrages. Je crois en avoir dit assez pour le prouver et pour faire sentir le prix des extraits qui en ont été conservés. Examinons donc ce que c'est qu'Annius de Viterbe, et ce que nous tenons de lui.

CHAPITRE SECOND.

Sur Annius de Viterbe.

Art. 318. ANNIUS de Viterbe, dont le véritable nom est Jean Nanni (1), était un religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Le pape Alexandre VI, qui avait une haute estime pour lui, l'éleva à la dignité de maître du sacré palais à Rome où il mourut en 1502, à l'âge de soixante et dix ans (2). Il a donc vécu dans le beau siècle de Léon X, dont un historien anglais vient de nous tracer un tableau si intéressant et si curieux. Il a vu dans sa jeunesse tous ces

(1) Et non pas *Anni*.

(2) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lion, 1804, tome 1, page 300. Article Annius.

Digitized by Google

savans échappés aux ruines de Constantinople d'où ils nous ont porté une foule de manuscrits précieux qui nous ont fait connaître la littérature grecque jusqu'alors presqu'étrangère dans nos climats. Chaque jour était, pour ainsi dire, marqué par de nouvelles découvertes, et les richesses de l'antiquité se développant successivement, étaient multipliées par l'impression qui, inventée à cette époque, vint offrir ses secours aux savans empressés de jouir de ces trésors.

Annius de Viterbe n'avait d'abord été connu que par des commentaires, aujourd'hui parfaitement oubliés sur l'Ecriture sainte (1). Il voulut rendre ses recherches plus intéressantes, en se procurant des manuscrits inconnus. De heureux hazards se présentèrent à lui; il en profita, et fit une moisson abondante. Xénophon, Philon, Bérose, Fabius Pictor, Mirsile (2), et beaucoup d'autres auteurs dont les écrits étaient perdus, vinrent s'offrir à ses regards avides, et il ne les laissa point échapper.

Ce fut en 1498 qu'il publia, pour la première fois à Rome, in-folio, ses dix-sept livres d'An-

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lion, 1804, t. 1, p. 300. Art. Annius.

(2) Et non Mirsille. Annius écrit *Mirsilius*.

Digitized by Google

tiquités (1), qui lui valurent une grande célébrité; mais s'il obtint des éloges de la reconnaissance de quelques savans, le plus grand nombre le calomnia. Il fut accusé d'imposture, et la seule fois que l'Académie des inscriptions parle de lui dans ses savans et volumineux Mémoires, il est taxé formellement d'avoir supposé les textes qu'il a donnés (2). Aucun des membres de ce corps illustre n'a jugé dignes de son examen des ouvrages qui, quoique réimprimés l'année même qu'ils parurent, puis en 1512, en 1542, in-8°., et très-souvent encore, parurent compilés par l'ineptie et la crédulité la plus absurde. Si les savans se souviennent des faits entassés dans cette collection d'Annius (3), ce n'est que pour en parler avec un profond mépris.

L'auteur a cependant obtenu à présent en France un peu plus d'indulgence, ou du moins on a commencé à lui rendre justice. On veut bien ne plus le regarder comme un faussaire.

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, t. 1, p. 300. Art. Annius. On verra ci-après que cette première édition est de 1497.

(2) Mémoires de l'Académie des inscriptions. Paris, 1740, t. 13, p. 84. Mémoire de l'abbé Souchay.

(3) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, t. 1, p. 300. Art. Annius.

Digitized by Google

Il paraît, dit-on (1), que ceux qui lui ont attribué la fabrication des ouvrages que nous lui devons, se sont trompés, et qu'Annius n'a fait qu'adopter des écrits que l'imposture avait enfantés avant lui. On cite avec raison, pour le prouver, le Voyage d'Italie du père Labat (2), où ce dominicain fait une digression fort ample en faveur de son confrère qu'il justifie surtout par le témoignage du père le Quien, autre religieux du même ordre, dont le savoir et l'excellente critique sont généralement reconnus.

Cet aveu est précieux. Les deux garans que l'on cite sont respectables. Mais nous avons besoin de quelque chose de plus pour nous convaincre. Il s'agit de constater l'existence du plus ancien témoignage que nous ayons sur les Celtes; il nous faut d'abord bien connaître notre témoin. C'est quelque chose de savoir que Jean Nanni a remplacé Paul Justiniani dans la charge de maître du sacré palais, l'une des premières dignités de la cour de Rome alors si savante et si

---

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, t. 1, p. 300. Art. Annius. Le grand Dictionnaire historique, par Moréri, Paris, 1759, avait déjà tenu le même langage. Voyez son article Annius.

(2) Tome 7, p. 95. Je donnerai ce passage en entier dans la suite de cet ouvrage, art. 349.

Digitized by Google

révérée; mais cela ne nous suffit pas pour juger un homme que le bien et le mal qui ont été dits de lui, ont rendu si fameux. On doit reconnaître d'abord que les savans et les beaux esprits ont été partagés sur son compte, et que tous n'ont pas été également empressés à le condamner. Si Melchior Cano, Vivez, et beaucoup d'autres, l'ont accusé d'avoir peu respecté la vérité en supposant à plusieurs auteurs célèbres, des ouvrages qu'ils n'avaient point écrits, ou qui étaient perdus depuis long-tems; d'autres, tels que Léandre Alberti et Sixte de Sienne, ont extrêmement loué ses productions, comme des recherches importantes et curieuses, comme les fruits précieux de son travail, et d'une grande connaissance de l'antiquité la plus reculée (1). Il s'agit de prendre un parti dans cette longue querelle, et s'il est possible, de la juger définitivement.

Les uns et les autres ne peuvent refuser de convenir que cet écrivain ne fût un homme de beaucoup d'esprit, d'une grande capacité et d'une profonde érudition. Bien loin de détruire cette idée en l'accusant d'avoir lui-même fabriqué toutes les pièces qu'il a publiées sous d'an-

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 655.

Digitized by Google

ciens noms, on ne ferait que la confirmer. Il est vrai que toutes les qualités de l'esprit, sans l'amour de la vérité, déshonorent plus un auteur qu'elles ne le relèvent. A Dieu ne plaise que nous fassions jamais l'éloge d'un homme qui aurait si indignement abusé de ses talens naturels, pour combattre ou obscurcir la vérité, dont la recherche devait faire toute son étude! Séparons d'abord ce qui est hors de dispute, d'avec ce qui en est l'objet (1). Les vérités convenues nous conduiront à la connaissance de celles qui ne le sont point.

§. I^er^. *Détails sur la vie d'Annius.*

Art. 319. ANNIUS ou plutôt Jean Nanni, naquit à Viterbe, dans ce beau pays qui avait été la patrie de Scipion et de Cicéron, et que l'on connaissait alors sous le nom de l'État de l'Eglise, l'an 1432, vers le commencement du pontificat d'Eugène IV, lorsque l'empire fondé depuis tant de siècles par Constantin touchait à sa dernière heure. Le goût de l'étude était presqu'inséparable dans ces tems de troubles, du goût de la retraite et de l'état monastique

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 656.

Digitized by Google

qui en assurait le repos. Nanni ayant embrassé dès ses jeunes ans l'Institut des Frères prêcheurs dans sa patrie où ils avaient un très-beau monastère, il exerça son esprit avec tant de zèle et de succès, qu'il devint fort habile dans les sciences que l'on appelait alors divines et humaines; également versé dans les langues et les lettres latines, grecques, hébraïques, arabes et caldaïques, il porta très-loin la connaissance des saintes écritures, de la théologie et de l'histoire. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de se livrer aux devoirs de l'état auquel il avait consacré sa vie. Il remplit divers emplois dans son ordre; mais sachant employer les loisirs qu'ils lui laissaient, il écrivit beaucoup, et il exerça avec fruit le ministère de la parole si respectable surtout lorsqu'écartant toutes les discussions purement religieuses, l'orateur se souvient qu'avant tout il est chargé d'inculquer à ses auditeurs les utiles et grandes vérités de la morale. Sa probité, ses prédications, et quelques-uns de ses écrits lui avaient fait une si grande réputation, qu'honoré de la confiance particulière de deux papes, Sixte IV et Alexandre VI, il était considéré à la cour de Rome comme l'un des plus habiles et des plus recommandables personnages de son siècle. *Frater Joannes Annius..... adolescens in patriâ in æde sanctæ Mariæ*

Digitized by Google

de Gradi ad ordinem ascitus, vir fuit suâ ætate clarissimus, linguarum non solùm græcæ et latinæ, sed et orientalium peritus, scripturæ sacræ studio præterea sedulò incumbens, unàque antiquarum historiarum perscrutator assiduus. Hinc summis pontificibus Sixto IV et Alexandro VI in paucis acceptus, etc. Echard, tome II, page 4, colonne 2 (1).

Selon quelques auteurs, ainsi que je l'ai dit, Annius a fait des commentaires sur tous les livres historiques de la Bible, sur les psaumes, sur les prophètes et sur les épîtres de saint Paul. Lui-même fait mention de quelques-uns de ses ouvrages. *Has ineptias*, dit-il (2),.... *satis aperuimus in Commentariis nostris, quæ ardore fidei confecimus super omnes divinæ historiæ libros.* Mais les deux premiers qu'il publia et qui lui firent beaucoup d'honneur dans un tems où la destruction de l'empire de Constantin par les sectateurs de Mahomet frappait et agitait tous les esprits, furent son Traité de l'empire des Turcs, et celui qu'il intitula : « Des

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 656.

(2) *Ipse Annius, in prœmio commentarii in Philonem, folio 94 verso*, dans l'édition de Paris, 1515.

Digitized by Google

» Triomphes que les Chrétiens remporteraient » un jour sur les Mahométans et les Sarra- » zins (1) ». Ce dernier ouvrage, dédié au pape Sixte IV, et adressé à tous les rois, aux princes et aux républiques du monde chrétien, n'est qu'un recueil de ses explications ou de ses réflexions sur le livre de l'Apocalipse. Il les avait prêchés dans l'église de Saint-Dominique à Gênes, dans le cours de l'année 1471. Cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, et dont on conservait un manuscrit dans la bibliothèque de Colbert, est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur fait un précis de tout ce que les interprètes catholiques avaient écrit avant lui sur les quinze premiers chapitres de l'Apocalipse. Dans le second, il donne ses propres réflexions, depuis le seizième chapitre, jusqu'à la fin du même livre; et il entreprend de prouver que le faux prophète Mahomet est le véritable antechrist, prédit par saint Paul, et dont saint Jean décrit tous les caractères; car, dit-il, quoique ce faux prophète soit mort, sa secte impie vit encore; elle fait des progrès contre le peuple de Dieu, et elle durera jusqu'à ce que, selon le septième chapitre de Daniel, le

(1) *Sixtus Senensis, Bibl. sancta, lib. IV*, p. 276, colonne 2.

Digitized by Google

règne soit donné par le Très-Haut au peuple des saints, c'est-à-dire, aux Chrétiens. La troisième et dernière partie de cet ouvrage, n'est qu'une récapitulation abrégée de ce que l'auteur avait déjà publié dans son Traité de l'empire des Turcs (1). On voit que cette explication de l'Apocalipse, toute ridicule qu'elle peut paraître aujourd'hui, est encore bien supérieure à celle du grand Neuton qui prenait le pape pour l'antechrist.

Après avoir écrit et prêché dans plusieurs villes d'Italie, Annius passa les quatre ou cinq dernières années de sa vie à Rome, dans l'emploi de maître du sacré palais, où, sans discontinuer ses études, il remplissait tous les devoirs de sa charge et de sa profession religieuse. Les éditeurs des Actes des Saints rapportent que ce théologien, arrêté par une grièvе maladie dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne, ayant entendu parler des grandes vertus et des miracles de la bienheureuse Colombe, de Riéti, se recommanda avec ferveur aux prières de cette vierge chrétienne. Sa confiance, ajoutent-ils, ne fut point vaine, puisque le malade, qui, depuis

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 656 et 657.

Digitized by Google

long-tems, était presque sans mouvement dans son lit, se trouva tout d'un coup si parfaitement guéri, qu'il fut en état d'aller le lendemain se promener sur le pont Saint-Ange, et de reprendre les fonctions de sa charge. *Clarissimus sacræ theologiæ professor, magister Joannes Nanni, de Viterbio, magister sacri palatii, qui apud domum oratoris illustrissimi regis Hispaniarum diutinâ infirmitate laborabat, torquebaturque graviùs, cùm à Sebastiano confessore audivisset de Beatâ Columbâ, se ejus precibus commendavit; et qui vix in lecto movere se poterat, subitò ità convaluit, ut crastino die in ponte Sancti Angeli Sebastiano dicto occurrerit*, etc. *Acta Sanctorum, ad diem 20 maii, in vitâ B. Columbæ* (1).

On rapporte ce fait au carême de l'an 1498 (2), année dans laquelle le jour de Pâques tombait au 15 avril (3) : si cela est vrai, le fait a dû se passer dans les premiers mois de cette année, ce qui le rendrait un peu suspect, parce qu'alors

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 656 et 657.

(2) *Id.*, p. 658.

(3) L'Art de vérifier les dates, par un Bénédictin. Paris, 1783, p. 30.

Digitized by Google

Paul Justiniani était encore maître du sacré palais, puisqu'il exerçait les fonctions de cette place à Rome le 29 juillet de cette année (1). Il paraît même certain qu'elle ne fut donnée à Nanni qu'en 1499 (2). Mais il est facile de supposer que le rédacteur des Actes de sainte Colombe a donné d'avance à Nanni un titre que ce dominicain n'a eu que plusieurs mois après. Il est singulier que ce même Annius ou Nanni, que l'on nous donne comme ayant intéressé la Divinité au point d'avoir conservé la vie par un prodige, nous soit présenté ensuite comme ayant fait usage de son retour miraculeux à la santé pour tromper le monde chrétien par une foule d'écrits supposés.

En effet, le fait de la guérison d'Annius et celui de la publication de son dernier ouvrage sont évidemment arrivés dans le même tems. Il fallut bien que cette publication ait eu lieu dans les premiers mois de 1498, puisque la même année on eut le tems de contrefaire son édition à Venise, à la vérité sans y mettre ses commen-

---

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 653.

(2) Altamura, *in Bibliotheca Dominicanâ*, p. 223; cité par Bayle, Dictionnaire historique et critique. Rotterdam, 1720, p. 2041. Art. Nannius.

Digitized by Google

taires. Fabricius place même en 1497 la publication de la première édition.

Ce qui achève de prouver la coïncidence de ces faits, c'est que, selon le passage que l'on vient de lire, Nanni, lors de sa maladie, demeurait dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne, et que cet auteur a dédié son ouvrage aux rois d'Espagne Ferdinand et Isabelle, auxquels il donne le titre de très-chrétiens (1) pour celui de catholiques que le pape Innocent VIII venait de donner à Ferdinand, et qu'Alexandre VI leur avait confirmé. Le roi de Castille l'avait mérité en conquérant le royaume de Grenade, dont la capitale avait été prise le 25 novembre 1491 (2).

Une partie de ce royaume composait l'ancienne Bétique (3), et Nanni, qui ne se qualifie point encore maître du sacré palais dans sa préface, y dit que les ouvrages qu'il publie ont été connus lorsque les souverains auxquels il s'adresse

---

(1) On retrouve cette préface en tête de l'édition de Paris, 1515.

(2) L'Art de vérifier les dates par un Bénédictin. Paris, 1783, p. 762.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759. Art. Baetique. Il cite l'Histoire d'Espagne, par Mariana.

Digitized by Google

ont fait la conquête de la Bétique ; en sorte qu'il semble résulter de ses expressions que les manuscrits qu'il a commentés ont été trouvés chez les peuples conquis, ce qui rendrait sa supposition bien hardie, si c'était lui qui l'eût faite. Mais il paraît qu'il a seulement voulu fixer l'époque de sa découverte en l'attachant à ce grand événement, à moins que Guillaume de Mantoue, qui lui céda la plus grande partie des manuscrits, comme on le verra dans la suite, ne les eût apportés d'Espagne : quant au Bérose et à Manéthon qui en est la suite, il les a eus par une autre voie dès l'an 1471. Je parlerai de tous ces faits plus en détail dans la suite. Je rapporterai ici en entier sa préface, qu'il m'a paru important de connaître pour bien juger ce grand procès.

§. 2. *Préfaces d'Annius, en* 1497 ou 1493.

Art. 320. Je donne à la dédicace suivante le nom de préface, et c'est ce que fait Annius lui-même, en l'intitulant : *Joannis Annii præfatio epistolaris* (1). Il ajoute ensuite :

(1) *Antiquitatum variarum volumina. A Jo. Annio.* Edition de Paris, 1515. Ce premier titre ne se trouve

Digitized by Google

Fratris Joannis Annii Viterbensis theologiæ professoris ordinis prædicatorum : de Commentariis antiquitatum ad Christianissimos Hispaniarum reges : Ferdinandum et consortem ejus Elisabetham epistola incipit.

Quibus efferendi sint laudibus reges ac principes quibus mundus justè disponitur, gloriosissimi simul et christianissimi, atque Hispaniarum catholici principes Ferdinande et Elisabeth, hinc vel maximè patet, quòd cùm divina historia damnet eos, qui incommunicabile nomen tribuerunt lignis et lapidibus, vocantes eos Deos, tamen solis principibus id communicari non modò passa est, sed etiàm ipsa cum hominibus et gentibus appellatione suâ confirmavit, sæpissimè Deos, duces et judices vocans. Nam exodi VII Moysen, Deum nominavit, dicens : Ego te dedi Deum Pharaoni. Et exodi item XXIII (1) *: si furtum latuerit, applicabitur dominus domûs ad Deos. Et item alibi :*

---

pas dans l'édition de Lion, 1555, où du reste la dédicace est imprimée en général plus correctement.

(1) Il faut XXII ; c'est en effet au verset 8 du chapitre 22 que se trouve le passage cité : celui qui vient ensuite est au verset 28 du même chapitre.

Digitized by Google

Diis non detrahes, et principem populi tui ne maledicas, et item in psalmo : Principes populorum congregati sunt cum Deo Abraham : quoniàm Dii fortes terræ vehementer elevati sunt. Et in alio psalmo, ad principes pravos : Deus, inquit, stetit in consilio Deorum : in medio autem Deos ità dijudicat. Usquequò judicatis iniquitatem, et facies peccatorum sumitis ? Et paulò post : Ego dixi Dii estis : et filii excelsi omnes, quâ certè appellatione dignati fuerunt, quòd solis ipsis (quod ad Deum spectat) jus regendi atque judicandi loca, provincias, et regna, et imperia tributum est. Unde et aureâ ætate quæ (teste Ovidio) cœpit principio generis humani, cùm nulla esset idolatria, principes justos appellabant Deos et numina. Quod testatur Janus apud Ovidium in primo de Fastis dicens :

Tunc ego regnabam, patiens cùm terra Deorum
Esset, et humanis numina mixta locis.

Et eosdem vocat justos, dicens infrà :

Proque metû populum, sine vî (1) *pudor ipse regebat.*
Nullus erat justis, reddere jura labor.

---

(1) L'édition de 1515, au lieu de *sine vî* disait *non*

Quod

Digitized by Google

Quod si ità est, quia ità est, quòd justos principes Deus vult Deos dici per communicationem (1) *nominis, non per essentiam, consequens necessariò est, ut in communicatione nominis communes simul perfectiones, et quæ omnes in nomine Deitatis laudes perfectionum et qualitatum continentur, homini justo tribuantur, tot igitur virtutum laudibus justus princeps, procul mendacio atque adulatione potest efferri, quot cum Dei nomine justo congruere possunt : ut eum Deum, justum, prudentem, fortem, invictum, temperatum, castum, humilem, pudicum, veracem, mitem, pium in Deum, in homines subditos sollicitum, legislatorem, perturbatorem sceleratorum, amatorem et præmiatorem bonorum. Quod si quibus ætate nostrâ ex principibus meritò à Deo nomen illud communicatum est, quibus utique justiùs tributum est, ut sint Dii et numina in terrâ degentes, quàm Christianissimis simul et gloriosissi-*

---

vis; parce qu'apparemment Annius avait cité de mémoire. Celle de 1555 corrige avec raison *sinè vi*, ainsi qu'on lit dans l'édition d'Ovide. *Londini*, Brindley, 1745, t. 1, p. 7, vers 251 du premier livre des Fastes.

(1) L'édition de 1555 dit *communionem*. Elle écrit aussi *communione* dans la ligne suivante.

Digitized by Google

mis Hispaniarum principibus Ferdinando et Elisabethæ, qui animo divino atque invicto formati, brevi tempore effecerunt, quod octingentis fermè annis majores eorum attentantes frustrà enisi fuerunt? Hi enim soli tenebras à luce diviserunt, tyrannos Hispaniarum et Geryones, tanquàm semen Herculeum magnâ vî atque fortitudine sustulerunt, latrocinantes deleverunt, impios hæreticos totâ Hispaniâ pepulerunt, Mauros crucis inimicos illo potentissimo regno Bætico spoliaverunt, ad temperantiamque ac religionem et castimoniam quoque omnes jàm lapsas religiones reduxerunt: etiàm (ut unico verbo omnes laudes eorum colligam) quicquid fortitudinis, victoriæ, castitatis, comitatis, prudentiæ, pietatis, sollicitudinis prædicatur in Moyse duce legislatore, et David, atque sanctis priscis ducibus, hoc totum nostrâ ætate principes christianissimi Hispaniarum, à Deo fuerunt jure assecuti. Nec ea sunt in abscondito, quæ jàm totus unâ voce personat orbis; quidque (1) *Hispania ferox, pridem impiis*

(1) Et non pas *quod*, ainsi qu'écrit l'édition de 1555.

Digitized by Google

et barbaris mixta, ad humanitatem et mores mutata est. Boni afficiuntur præmio, impiis supplicium est in promptú. Docent hæc qui Romæ degunt, percharissimi familiares ipsis regibus reverendissimus dominus Bernardus Carvajal, cardinalis sanctæ Crucis: et eorum orator illustris dominus Garsias Lassus. Nam alter inter cardinales, ut inter stellas luna minores, fulget doctrinâ, vitâ, literis, moribus, pietate. Alter verò etiàm literatis semper immixtus, et justis atque religiosis, tàm moratus est, ut eum veluti alterum Catonem venerentur: tàm justus et plenus castimoniæ atque religionis, ut undiqúe in se omnium animos simul et oculos convertat. Non igitur mirum si tales servitorès, atque enutriti regiâ domo, tales principès habent, qui universum orbem illuminant, et veluti Dii ac vera numina, sint et dicantur. Quales Domini (inquit Chrysostomus), tales et servi. Quamobrem ipse incognitis facie principibus Christianissimis, virtute verò totî orbi notissimis, dicavi opera mea antiquitatum: non quòd jàm senex theologiam professus his studeam, sed quòd è sepulchris et infernis fuscînis absconsa, et primùm è latebris educta et in lucem prodita, eo tempore quo Bæticæ

Digitized by Google

regno potiti estis, jure Bœticis victoribus regibus primùm dicata sunt. Donum quidem minimum ex parte meî offerentis, sed maximum ex parte authorum, et eos suscipientium principum, quos Christianissimos Deus sublimis et altissimus in dies feliciores et altiores efficiat : ad felicem statum Christianorum, et ecclesiæ sanctæ Dei. Amen.

L'auteur dit ensuite dans une préface particulière ;

Theologi officium est, rerum veritatem, præcipuè quæ ad res divinas spectat, et ad eos perducit, perquirere, invenire, firmare, aperire, atque pro viribus elucidare, docere, ac tradere. Nec deesse illum decet virtuti divinæ, pietati, quæ non modò in Deum, verùm etiam in patrem ac patriam diffunditur, inter quæ amor, et æternitas rerum gestarum, et antiquitas, ac splendor ejus, et defensio, tùm armis, tùm scriptis enumerantur. Hæc ego in his meis scriptis, pro patriâ in Italiâ, imò et Europâ totâ profiteor. Ornatum verò et elegantiam non profiteor, sed solam et nudam veritatem. Quare quilibet cedo, in copiâ et ornatú dicendi. At in inventâ veritate, illis solis palmam concedo, et eos censores sequar, qui contrà me produxerint non tantùm ut blac-

Digitized by Google

terones et verbosi verba, sed potiores authores, et certiora argumenta. Qui verò infirmiora his argumenta, aut juniores authores objecerint, utique eâdem facilitate contemnentur, quâ proferent. Hæc enim mea opera judices æquos et eruditos censores, non verbosos desiderant. Si quis verò in his legerit quæ illum offendent, ante benè examinet quàm judicet. At si quis objicere cupit, non expectet id agere cùm mortuus fuero, quia tunc cum larvis et umbris pugnabit, quod est timidi simul et ignorantis atque invidi officium. Me vivente objiciat, et illicò responsiones referet.

§. 3. Traduction française des deux préfaces d'Annius.

A Ferdinand et à son épouse Isabelle, rois d'Espagne très-chrétiens, frère Jean Nanni, de Viterbe, dédie ces Commentaires sur les antiquités de l'Italie et du monde entier.

Art. 321. Très-glorieux et en même tems très-chrétiens princes catholiques des Espagnes, Ferdinand et Isabelle, si l'on veut connaître les louanges dues aux princes qui gouvernent

Digitized by Google

avec justice, on le pourra surtout en observant que les livres saints condamnent ceux qui donnent à des pierres ou à des morceaux de bois le nom incommunicable de dieux, tandis que non-seulement ces mêmes livres permettent que ce nom soit communiqué aux princes, mais encore qu'ils en donnent souvent l'exemple aux hommes et aux nations, en les appelant très-souvent juges, chefs et dieux. En effet, le chapitre 7 de l'Exode nomme Moïse dieu, en disant : « Je t'ai établi dieu vers » Pharaon ». Le chapitre 22 de ce même Exode dit (verset 8) : Si le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les dieux. Et ailleurs, dans le même chapitre (verset 28) : Tu ne médiras point des dieux, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple. On lit aussi dans un psaume : Les princes des peuples se sont rassemblés avec le dieu Abraham, parce que les dieux forts de la terre se sont élevés avec véhémence; et dans un autre psaume, aux mauvais princes : Dieu, dit-il, s'est levé dans le conseil des dieux, et c'est au milieu des dieux qu'il leur parle ainsi : Jusqu'à quand jugerez-vous injustement et prendrez-vous le visage des pécheurs ? Et peu après : J'ai dit, vous êtes dieu, et tous vos fils sont élevés. — Ils ont

Digitized by Google

certainement été dignes de ce nom, parce qu'eux seuls partagent avec Dieu ce qui n'appartient qu'à Dieu seul, le droit de gouverner et de juger les lieux, les princes, les royaumes et les empires. Aussi dans l'âge d'or, comme nous l'assure Ovide, lorsque le genre humain commençait, et qu'il n'y avait point encore d'idolâtrie, les princes justes étaient appelés dieux et divinités. Janus nous l'atteste dans le premier livre des Fastes d'Ovide, en s'exprimant ainsi : « Je régnais lorsque les dieux » habitaient la terre, lorsque les demeures hu» maines étaient mêlées avec celles des divi» nités ». Mais il ajoute qu'ils étaient justes, en disant plus bas : « Le peuple n'était pas » conduit par la crainte ; la honte le gouver» nait sans violence ; ils étaient justes, et dis» tribuaient sans peine à chacun ses droits ». Si cela est, si Dieu veut que les princes justes soient appelés dieux par la communication de son nom, mais non pas par essence, il est conséquemment nécessaire qu'il leur communique aussi ses perfections, et que les éloges dus à la Divinité appartiennent aussi à l'homme juste. Un prince juste peut donc, sans mensonge et sans adulation, être loué pour les vertus qui conviennent à la fois à Dieu et à l'homme ; juste et en le nommant dieu, on

Digitized by Google

peut lui dire qu'il est juste, prudent, fort, invincible, tempérant, chaste, humble, pudique, vrai, doux, pieux envers Dieu, législateur zélé pour ses sujets, perturbateur des scélérats, aimant et récompensant les bons. Que si quelques princes de notre tems méritent une telle communication de Dieu, à qui peut-on plus justement l'attribuer, à qui peut-on mieux dire qu'ils sont des dieux et des divinités sur terre, qu'aux très-chrétiens et en même tems aux très-glorieux princes des Espagnes, Ferdinand et Isabelle, dont l'esprit invincible et divin les a si bien dirigés, qu'ils ont fait ce que depuis près de huit siècles leurs ancêtres avaient tenté en vain? Eux seuls sont parvenus à séparer la lumière des ténèbres, à chasser les tirans d'Espagne et ces Gérions dont la défaite exigeait dans leurs vainqueurs une force et un courage qui peuvent être regardés comme l'apanage des descendans d'Hercules; eux seuls ont détruit les brigands, ont purgé l'Espagne entière d'hérétiques impies, ont dépouillé les Maures, ennemis de la croix, de ce royaume si puissant de la Bétique; eux seuls ont rappelé la tempérance, la religion et la chasteté, qui commençaient à disparaître; enfin pour tout dire en un seul mot, ces princes très-chrétiens que nous voyons gouverner les Espagnes, ont

Digitized by Google

obtenu de Dieu de réunir en leur personne tout le courage, la force, la chasteté, la bonté, la prudence, la délicatesse, la piété, la bienveillance que l'on vante dans Moïse, chef des Hébreux, David, leur roi, et les anciens héros de l'histoire sainte. Ce n'est pas une chose inconnue, c'est l'objet de l'admiration de l'univers, que l'Espagne, rendue féroce par son mélange avec les impies et les barbares, a été changée et ramenée à l'humanité et aux bonnes mœurs. Nous l'apprenons de ceux que nous possédons à Rome et pour lesquels ces princes ont une grande estime, le révérendissime seigneur Bernard Carvajal, cardinal de Sainte-Croix, et leur illustre ambassadeur don Garcias Lasso; car l'un brille entre les cardinaux comme la lune parmi les moindres étoiles, par sa doctrine, sa conduite, ses lumières, ses mœurs et sa piété : l'autre, toujours entouré de gens de lettres, d'hommes de bien et de religion, est regardé comme un nouveau Caton; il est tellement distingué par sa justice, la pureté de ses mœurs et son zèle pour la religion, que les cœurs et les esprits se portent de tous côtés vers lui. On ne doit donc pas être surpris que de tels serviteurs nourris dans le palais des rois, aient de tels princes qui éclairent l'univers entier, qui soient comme des dieux et

Digitized by Google

de véritables divinités, et qui en obtiennent le nom; car, dit Chrisostôme, les domestiques ressemblent à leurs maîtres. C'est par cette raison que j'ai dédié mon ouvrage sur les antiquités à ces princes très-chrétiens que je n'ai jamais eu le bonheur de voir, non que déjà vieilli dans l'étude de la théologie, je me sois livré à ces occupations, mais parce que ces trésors, cachés dans les tombeaux et les ténèbres inférieures, ont été tirés de leurs cavernes et produits à la lumière lorsque vous avez conquis le royaume de la Bétique, et devaient ainsi être dédiés d'abord aux rois vainqueurs de la Bétique. Ce don est bien peu de chose de la part de moi qui l'offre; il est très-grand par ses auteurs et par les princes auxquels il est adressé. Que Dieu les conserve pour le bonheur des Chrétiens et de l'Eglise! Ainsi soit-il!

Seconde Préface.

C'est le devoir du théologien de chercher, de trouver, d'assurer, de découvrir, d'éclaircir, d'enseigner et de publier la vérité, surtout lorsqu'elle conduit aux choses divines. Il ne doit pas manquer à cette vertu divine, la piété, qui s'étend non-seulement à Dieu, mais à son

Digitized by Google

père, à sa patrie, et qui favorise par ses armes et par ses écrits leur antiquité et leur splendeur. Tel est l'objet de cet écrit, où je m'occupe de l'Italie qui est ma patrie, et même de l'Europe entière. Je ne me pique nullement d'élégance, mais seulement de la plus grande VÉRACITÉ. Je cède à tout le monde pour les ornemens du discours et pour l'éloquence; mais pour la découverte de la vérité, je n'accorderai la victoire sur moi et je ne reconnaîtrai pour juges que ceux qui ne se borneront pas à de vaines paroles, mais qui me produiront de meilleurs auteurs ou des argumens plus solides. Ceux au contraire qui m'opposeront des auteurs plus récens ou des raisonnemens plus faibles, je ne leur opposerai que le mépris. Ces ouvrages sont dignes de critiques éclairés et justes, et non de verbeuses observations. Si quelqu'un de mes lecteurs y trouve quelque chose qui le blesse, je le prie de bien examiner avant de juger; mais s'il a quelque objection à faire, qu'il n'attende pas que je sois mort pour combattre avec des ombres et des fantômes: ce délai prouverait en lui de la timidité, de l'ignorance et de l'envie; qu'il m'attaque pendant que je vis encore, et je lui répondrai sur-le-champ.

Digitized by Google

§. 4. *Observations sur ces préfaces. De la charge de maître du sacré palais. Mort d'Annius.*

Art. 322. On voit par ces préfaces qu'Annius n'était effectivement pas très-éloquent, et qu'il n'y a pas épargné ces vaines paroles qu'il redoutait si fort dans les autres ; mais on y voit aussi qu'il ne craignait pas de défier ses adversaires quant à l'authenticité des écrits qu'il donne pour être déjà publiés depuis la conquête du royaume de Grenade, c'est-à-dire, depuis sept ans. Ils étaient donc connus dès-lors, et leur impression, loin de faire du tort à la réputation d'Annius, précéda immédiatement sa nomination à la charge de maître du sacré palais, qui n'eut pas lieu avant le carême de 1498, comme l'assure le dernier historien de l'ordre de Saint-Dominique (1), mais seulement en 1499, comme je l'ai déjà prouvé (*art.* 319). Afin de faire bien connaître l'importance de cette charge, je vais en détailler les fonctions d'après un ouvrage (2) où le père Labat a inséré l'opuscule suivant.

(1) Touron, t. 3, p. 658.

(2) Voyage en Espagne et en Italie, à la fin du t. 8, p. 151.

Digitized by Google

Relation de la cour de Rome, par Jérôme Limadoro, traduite par le père Labat, chapitre 6, page 161.

Du maître du sacré palais.

Art. 323. « Depuis que la charge de maître » du sacré palais a été érigée par saint Dominique, » fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs ou » prédicateurs », mort le 6 août 1221 (1), « elle » a toujours été remplie par un officier de cet » ordre ». Saint Dominique est en effet celui qui persuada au pape Honorius III d'établir un lecteur du sacré palais : office peu considérable dans le commencement ; mais ceux qui en furent pourvus depuis, ayant obtenu le titre de maîtres du sacré palais, devinrent des officiers de distinction. C'est sur eux que le pape se décharge des discussions qui regardent l'interprétation de la Bible, et de la censure des livres (2). « Cet officier a un appartement fixe » au Vatican, et y demeure toujours. C'est à » lui à examiner, corriger, rejeter, ou approuver

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, t. 4, p. 316 Art. Dominique.

(2) *Id. Ibidem.*

Digitized by Google

» tout ce qui doit s'imprimer à Rome. On est » obligé de lui en laisser une copie, et après » qu'on a obtenu la permission du vice-gérent » pour imprimer sous le bon plaisir du maître » du sacré palais, lui ou un de ses compagnons » en donne la permission, et quand l'ouvrage » est imprimé et trouvé conforme à la copie » qui lui est restée entre les mains, il en permet » la publication et la lecture, ce qu'on appelle » le *Publicetur*. Tous les libraires et imprimeurs » sont sous sa juridiction. Il doit voir et ap- » prouver les images de sculpture, gravure, » peinture et autres, avant qu'on puisse les » vendre ou les exposer au public. On ne peut » prêcher un sermon devant le pape, qu'il ne » l'ait auparavant examiné. Il a rang et entrée » dans la congrégation de l'*Indice*, et séance » quand le pape tient chapelle, immédiate- » ment après le doyen de la *Rote*. Le pape lui » entretient un carosse et les serviteurs néces- » saires. Il reçoit du palais une ration très- » considérable, tant pour lui que pour ses deux » compagnons, qui sont toujours des docteurs, » et pour ses domestiques, qui sont aussi payés » et entretenus aux dépens de sa saintété ».

Art. 324. On voit que cette place n'était ni celle d'un faussaire, ni celle d'un fou. Comme son prédécesseur Justiniani, Annius eut tou-

Digitized by Google

jours l'estime d'Alexandre VI et l'affection de toute la famille de ce pape. Mais on assure que sa sincérité lui fut nuisible : il ne craignait pas de dire quelquefois à César Borgia, appelé le duc de Valentinois, des vérités qui déplaisaient à ce prince corrompu. La vérité ne produisait pas le même effet sur la duchesse qui honorait Annius de sa confiance. Cette vertueuse princesse, au milieu des chagrins que lui donnait son mari, ne trouvait de consolation qu'auprès du respectable et sage dominicain : mais elle-même n'éprouva que trop l'indocilité de son époux. Cet homme, le plus scélérat de son siècle, toujours livré à la perversité de son cœur, n'entendait plus la voix de la religion. Fatigué des indiscrètes leçons de son épouse, il fit tomber son ressentiment sur celui qu'il en croyait l'auteur ; et l'on prétend que, pour abréger les jours d'Annius, il le fit empoisonner le 13 novembre 1502 (1).

La colère de son assassin s'éteignit avec la vie de l'infortuné vieillard, dont la mémoire reçut les honneurs qui lui étaient dûs. Le corps du maître du sacré palais fut enterré dans l'église de la Minerve, devant la chapelle de

(1) Fragmens d'Histoire et de littérature, p. 194 ; cités par Touron, t. 3, p. 658.

Digitized by Google

saint Dominique. La ville de Viterbe, qui le compte parmi ses plus illustres citoyens et ses bienfaiteurs, se fit tant d'honneur d'avoir été sa patrie, que, ne pouvant obtenir ses dépouilles, elle lui fit dresser une statue dans la maison de ville. *Quem..... ad mortem usque certissimum est Romæ summo in honore habitum; cui et sui Viterbienses Prætorianis in ædibus statuam erexerunt adhuc visendam.* Echard, tome II, page 7, colonne 1 (1).

Plus d'un siècle après, en 1618, Viterbe avait conservé le souvenir de son Annius, de qui elle eut soin de faire réparer l'épitaphe, ainsi que le prouve l'inscription suivante :

D. O. M.
F. Joanni Nannio Viterbien. Ord. Præd.
Divinarum litterarum doctissimo,
Sacri palatii magistro,
Ex pietate positum.
Vixit ann. 70.
Obiit XIII novemb. 1502.
Senatus, populusque Viterbien.
Pietate suorum restaurandum
Curavit 1618 (2).

(1) Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 658.
(2) Id. *Ibidem.*

Digitized by Google

On voit qu'Annius de Viterbe a eu dans sa patrie l'honneur que les Athéniens avaient fait au Babilonien Bérose. Cette justice qui leur avait été rendue de leur vivant et même après leur mort, ne les a point mis à l'abri des injures de la postérité, tant une réputation intacte est difficile à conserver dans la république un peu anarchique des lettres! Voyons comment Annius a perdu la sienne.

§. V. *Des ouvrages publiés par Annius sur l'antiquité.*

Art. 325. Si le savant Annius n'avait publié d'autres ouvrages que ceux qui avaient paru de lui avant 1497 (*art.* 319), année où il touchait, pour ainsi dire, à la fin de sa carrière, sa mémoire aurait peut-être été aussi respectée après sa mort, que sa réputation avait été entière pendant sa vie. Mais ses dix-sept volumes d'antiquités, en le rendant plus célèbre, ont nui à sa mémoire. Il avait prétendu donner les ouvrages de Bérose, de Mirsile (1) de Lesbos, de Caton, de Sempronius, d'Archilocus, de Xénophon, de Métasthènes ou Mégasthènes,

(1) Et non *Marsyle*, comme écrit Touron.

Digitized by Google

de Manéthon, ancien prêtre d'Égipte, de Quintus Fabius Pictor, de Philon, de Frontin, et un fragment de l'Itinéraire de l'empereur Antonin (1) le Pieux. Il avait ajouté ses Commentaires sur la plupart de ces ouvrages. Il en avait fait aussi sur les vingt-quatre premiers rois d'Espagne, et sur l'antiquité de cette monarchie (2). Cette production n'était pas celle d'une jeunesse inconsidérée; c'était le fruit de soixante-cinq ans consacrés à l'étude et au travail, et des plus profondes recherches; l'ouvrage portait le sceau de la gravité d'un saint religieux distingué par la place la plus éminente de son ordre, occupée par les plus savans personnages de cet ordre depuis saint Dominique jusqu'à lui (3).

C'est à l'occasion de ces découvertes et de ce travail, que les plus savans hommes du seizième et du dix-septième siècles se sont échauffés pour ou contre notre auteur. Plusieurs

---

(1) Touron omet ici Propercę, que Moréri, Paris, 1759, art. Annius, n'a point oublié. L'article suivant donnera ce détail avec plus de précision et d'exactitude.

(2) Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 658 et 659.

(3) Id., p. 653.

Digitized by Google

s'inscrivirent en faux contre tout ce qui avait été publié en cette occasion par Annius. Persuadés que les véritables ouvrages de ces anciens écrivains ne subsistaient plus, ils ne pouvaient regarder que comme des pièces fausses et supposées celles que l'on fesait paraître sous leurs noms ; et les Commentaires d'Annius sur des écrits de cette nature devaient nécessairement tomber dans le même décri. Pinéda, André Schot, Goropius, Louis Vivez, Espagnol, Gaspar Barreiros, Portugais, le savant Vossius, et plusieurs autres, entre lesquels Melchior Cano ne tient pas le dernier rang, ont entrepris de montrer la fausseté de toutes ces pièces ; et ils ont parlé avec mépris de Jean Nanni, qu'ils ont appelé un fourbe et un imposteur (1).

Celui-ci a eu aussi d'illustres défenseurs ; Jean Naucler, Jean Driedo, Valère Anselme, Michel Médina, Jean Lucide, Léandre Alberti, Sixte de Sienne, Alfonse Maldonad, Thomas Mazza, Sigonius, Vergara, chanoine de Tolède, et quelques autres écrivains qui n'étaient pas sans réputation, se déclarèrent hautement

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 659.

Digitized by Google

en faveur d'Annius. Quelques-uns le firent avec beaucoup de chaleur; ils ne prétendirent pas le défendre comme un homme accusé, mais en rétorquant contre ses adversaires tous les reproches qu'on lui fesait; ils les accusèrent à leur tour de mauvaise foi, d'infidélité ou de supercherie. Quelques-uns sans doute avaient pu mériter ce traitement : on ne saurait dire de tous qu'ils n'avaient écrit que pour éclaircir la vérité ou pour la défendre : la passion se montre trop dans leurs écrits (1).

Il est vraisemblable que cette guerre littéraire durera autant qu'il prendra envie à quelque nouvel écrivain de renouveler ou la critique d'Annius ou l'apologie de ses ouvrages; et la seconde doit paraître moins facile que la première (2). En effet, si, comme je l'ai déjà observé (*art.* 244), le rôle de critique est plus aisé que celui d'auteur, il l'est encore bien plus que celui d'apologiste.

Au reste, et je l'ai déjà remarqué aussi (*art.* 318), il est très-possible que tous ces écrits attribués à d'anciens auteurs soient fabuleux

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 659.

(2) Id., p. 659 et 660.

Digitized by Google

et supposés, sans que notre écrivain soit lui-même coupable de cette supposition. En effet, Léandre Alberti, dont la probité n'est pas moins connue que l'érudition, assure qu'il avait vu autrefois à Viterbe les vieux manuscrits dont Annius avait tiré une partie de ces pièces. *Joannes Annius....., Homo egregiè non solùm latinis litteris, sed etiàm græcis, hebræis, arabicis et caldaïcis, eruditus, præterea totiùs antiquitatis studiosissimus indagator, uti scriptis editis abundè est testatus..... quanquàm non desunt, qui..... tales libros eum confinxisse* CALUMNIENTUR, *quippe quoniàm ab ipsis illorum auctorum scripta visa non fuêre,* MIHI *verò primis etiàm annis cognita*, etc. Lean. Alb. *Descript. Ital. ubi de Viterbio.* Apud Échard, tome 2, page 6, colonne 2 (1).

Annius lui-même déclare qu'un dominicain arménien, appelé George (2), lui avait fait pré-

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 660.

(2) Ce n'est pas le père Matthias, provincial des Dominicains en Arménie, comme le dit ici Touron, dont j'ai corrigé la faute, mais son compagnon le frère George, qui donna ce manuscrit. Voyez ci-après, l'article 340, où je rapporte le passage d'Annius.

Digitized by Google

sent du manuscrit de Bérose. Que l'un et l'autre, celui qui fesait le présent et celui qui le recevait, aient été trompés en prenant pour le véritable ouvrage de Bérose une pièce beaucoup moins ancienne, cela se peut ; et dans ce cas, on accuserait Annius de trop de crédulité, sans lui imputer le crime de fourberie (1). Si un religieux, âgé de 65 ans, déclarant qu'il tient un manuscrit d'un autre religieux qu'il nomme, n'en est pas cru sur sa parole, sous prétexte de quelque apparence de fausseté dans ce que dit le manuscrit, qui pourrons-nous croire à l'avenir ? comment convaincra-t-on celui qui entreprendra de nier le fait le plus certain ?

Pour prouver en effet la prétendue imposture, un homme sage ne voudra jamais s'appuyer sur un conte assez ridicule, qu'Antoine Augustin ne rapporte que sur la foi de Latinus Latinius, de Viterbe. Il prétend qu'Annius fesait secrètement graver sur le marbre des inscriptions de sa façon ; et qu'il avait soin de les cacher ensuite avec le même secret dans des vignes près de Viterbe. Quelque tems après, dit-il (2), Annius fesait creuser dans le même

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 660.

(2) Echard, *Script. ord. Præd.*, et le grand Diction-

Digitized by Google

endroit ; et trouvant ces inscriptions que lui-même avait cachées, il les portait en triomphe aux magistrats, leur fesant accroire que leur ville était beaucoup plus ancienne que celle de Rome ; et qu'elle avait été bâtie par Isis et Osiris, qui avaient vécu plus de deux mille ans avant Romulus (1).

Mais qui ne voit que ce récit n'est en effet qu'un conte puéril, une fable qu'on ne saurait rendre vraisemblable ? On doit d'abord observer que Latinius était né près d'un siècle (2) après la mort d'Annius : si lui-même n'a pas inventé le conte qu'il nous débite, du moins aurait-il dû nous apprendre de qui il le tenait. Il est vrai que du vivant d'Annius, et encore après sa

---

naire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 1, p. 124. Art. Annius. Je rapporterai dans la suite, art. 341, le texte d'Antoine Augustin.

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 660.

(2) *Onze ans* selon Echard, cité par Moréri ; et *plusieurs années* selon Touron, qui a peut-être connu l'erreur d'Echard. Mais ni l'un ni l'autre n'a dit assez. Latinus Latinius est né vers l'an 1513, c'est-à-dire quatre-vingt-un ans après Jean Nanni. Ce Latinius a lui-même été traité, par les Protestans, de corrupteur de l'antiquité. Voyez Moréri. Paris, 1759. Art Latinus, t. 6, p. 176.

Digitized by Google

mort, on a trouvé une quantité prodigieuse de pièces de marbre aux environs de Viterbe; mais si on va s'imaginer que Jean Nanni avait fait enterrer tous ces morceaux de marbre, qu'on nous dise d'où il les avait tirés; comment il était venu à bout de les faire tailler, graver, transporter et cacher dans les vignes de plusieurs particuliers, toujours dans le plus grand secret, et à l'insçu de tous ses compatriotes? Tout cela demandait le concours de bien des personnes: il fallait d'ailleurs endommager les vignes pour enfouir les marbres. Le secret pouvait-il être gardé? Cela, dit-on, a été fait si secrètement que personne ne l'a su du vivant d'Annius, et que les magistrats y ont été surpris (1). Voilà le fondement des reproches de fourberie et d'imposture dont on a chargé Annius. Je ne sais si cela fait assez d'honneur au jugement de ceux qui se livrent ainsi à leur imagination, ou qui ne craignent pas de suivre celle des autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que Jean Nanni, constamment estimé en Italie, sur-tout à la cour de Rome, ne fut jamais accusé ni soup-

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 660 et 661. Ces observations très-justes appartiennent à Echard, de qui Moréri les a extraites.

çonné

Digitized by Google

çonné de fourberie de son vivant. Il paraît cependant bien difficile qu'au milieu d'une cour si éclairée, et ne manquant pas sans doute d'envieux dans sa patrie, il eût conservé jusqu'à sa mort une réputation qu'il aurait pris si peu de soin de ménager (1).

Afin de le juger aujourd'hui en connaissance de cause, il faut d'abord savoir distinguer les bonnes éditions de son ouvrage. Voici la notice chronologique de celles que j'ai pu me procurer, et que j'ai trouvées à la bibliothèque impériale, ou dans celles de mes amis. Je dirai aussi un mot de celles dont j'ai vu faire mention dans quelque ouvrage digne de foi, que j'aurai soin de citer.

§. VI. *Notice chronologique des diverses éditions de la collection d'Annius.*

Art. 326. LA première édition de cet ouvrage est celle de Rome, chez Eucharius Silber, 1498. La seconde fut publiée à Venise la même année, chez Bernardin Vénéto; mais on n'y mit pas les commentaires de Jean Annius (2), sans doute

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 661. On trouvera ci-après, à l'article 340, d'autres motifs de justification pour Annius.

(2) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041. Art. Nannius.

Digitized by Google

parce que l'auteur n'avait pas donné son aveu pour cette publication. J'aurais désiré me procurer un exemplaire de chacune, d'abord pour avoir le texte d'Annius lui-même, souvent altéré dans les éditions postérieures ; ensuite pour juger si la seconde, qui est de la même année, est réellement une contrefaçon d'Annius, et si elle ne l'a pas, au contraire, précédé; ce qui prouverait démonstrativement que ce religieux dominicain n'a fait, comme il le dit (*art.* 321), que commenter des écrits déjà connus. Cette question serait décidée, si, comme l'assure Fabricius, *Bibl. græca*, vol. 14, p. 217, la première édition a été publiée par Annius en 1497.

Il s'est fait depuis ce tems-là beaucoup d'autres éditions des divers livres de la collection d'Annius (1). Je crois que les premières sont les deux suivantes.

Art. 327. *Antiquitatum variarum volumina XVII. A venerando et sacræ theologiæ et predicatorii ordinis professore Jo. Annio hâc serie declarata. Contentorum in aliis voluminibus liber primus, fol. I. Institutionum Anniarum de æquivocis, lib. II. fol. IX. Vertumniana Propertii, lib. III. fol. XXIX. Xenophontis æquivoca. lib. IIII. fol. XXXIII. Fabii*

(1) *Id. Ibidem.*

Digitized by Google

Pictoris de aureo sæculo, lib. v. fol. XLI. *Myrsili, lib. VI. fol.* LII. *Catonis fragmentum, lib. VII. fol.* LVII. *Itinerarii Antonini fragmentum. lib. VIII. fol.* LXXII. *Sempronii de Italiâ. lib. IX. fol.* LXXVI. *Archilochi de temporibus, lib. X. fol.* LXXXII. *Metasthenis, lib. XI. fol.* LXXXIII. *De Hispaniis, lib. XII. fol.* LXXXVI. *De Chronographiâ Etruscâ, lib. XIII. fol.* XCI. *Philonis, lib. XIIII. fol.* XCIIII. *Berosi, lib. XV. u. fol.* CIIII. *Manethonis, lib. XVI. fol.* CXLVI. *Anniarum* XL *quæstionum, lib. XVII. fol,* CLIII. Johan Petit. *Venundantur ab Joanne Parvo et Jodoco Badio*, 1512, in-folio. On trouve à la fin : *Impressæ operâ Ascensianâ ad XV kalendas feb. anno salutis humanæ* MDXII. *supputatione Romanâ.* Fabricius (vol. 14, p. 217) cite une édition précédente. *Parisiis*, 1510, in-4°. *curante Godfrido Torino Biturico et ex Jo. Parvi officinâ.*

Il se trouve un exemplaire de l'édition de 1512 à la bibliothèque impériale, coté G. 732. Le même imprimeur a donné la suivante qui m'a été communiquée par M. l'abbé de Tersan. Les différences des deux titres sont très-légères. Toutes deux sont de Jodocus Badius Ascensius, le premier imprimeur célèbre de Paris; il mourut en 1535, et trois de ses filles épousèrent

Digitized by Google

trois imprimeurs célèbres, Michel Vascosan, Robert Etienne et Jean de Roigny (1).

Art. 328. *Antiquitatum variarum volumina* XVII, *à venerando et sacræ theologiæ et prædicatorii ordinis professore Jo. Annio hâc serie declarata. Contentorum in aliis voluminibus. Liber primus, fol.* I. *Institutionum Anniarum de æquivocis, liber* II. *fol.* IX. *Vertumniana Propertii, liber* III, *fol.* XXIX. *Xenophontis æquivoca, liber* IIII. *fol.* XXXIII. *Fabii Pictoris de aureo sæculo, liber.* V. *fol.* XLI. *Myrsili, liber* VI. *fol.* LII. *Catonis fragmentum, liber* VII. *fol.* LVII. *Itinerarii Antonini fragmentum, liber* VIII. *fol.* LXXII. *Sempronii de Italiâ, liber* IX. *fol.* LXXVI. *Archilochi de temporibus, liber* X. *fol.* LXXXII. *Metasthenis, liber* XI, *fol.* LXXXIIII. *De Hispanis, liber* XII. *fol.* LXXXVI. *De Chronographiâ Etruscâ, liber* XIII. *fol.* XCI. *Philonis, liber* XIIII. *fol.* XCIIII. *Berosi, liber* XV. *fol.* CIIII. *Manethonis, liber* XVI. *fol.* CXLVI. *Anniarum* XL. *quæstionum, liber* XVII. *fol.* CLIII. *Prælum Ascensianum. Vænundantur ab Joanne Parvo et Jodoco Badio.* On lit à la fin : *Impressæ rursùs operâ Ascensianâ ad* X *kalendas octob. anno salutis humanæ* MDXV, in-folio.

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliotheca latina. Hamburgi,* 1712, p. 886.

Digitized by Google

On voit que cette édition, postérieure de trois ans à la précédente, n'en est qu'une répétition. Toutes deux paraissent calquées sur l'édition de Rome, 1497. Elles sont dédiées par l'imprimeur Jodocus Badius au dominicain Guillaume Petit, confesseur du roi Louis XII. La dédicace est en latin, datée de l'imprimerie de Badius, et des nones de février 1512.

Art. 329. On trouve à la bibliothèque impériale, sous la désignation de G. 976 et 977, une édition de la collection d'Annius. *Basileæ*, 1530, in-4°. J'ai parlé (*art.* 318), d'après le nouveau Dictionnaire historique, d'une édition de la collection d'Annius, publiée en 1542, in-8°.; mais je ne l'ai jamais vue. La bibliothèque impériale possède une édition de la collection d'Annius, *Antverpiæ*, 1545, et une autre de 1552, toutes deux in-8°., sous la désignation de G. 1315 et 1316.

Art. 330. Bayle dit s'être servi de l'édition d'Anvers, 1552, in-8°., la seconde des deux dont je viens de parler. Il paraît que l'auteur de cette édition s'est permis d'intervertir l'ordre d'Annius : voici en effet la notice que donne Bayle, d'après elle, des pièces contenues dans la compilation d'Annius.

(1) *Archilochi de temporibus epitome, lib. I.*

Digitized by Google

(2) *Xenophontis de æquivocis, lib. I.*

(3) *Berosi Babylonici de antiquitatibus Italiæ ac totius orbis, lib. V.*

(4) *Manethonis Ægyptii supplementa ad Berosum, lib. I.*

(5) *Metasthenis Persæ de judicio temporum, et annalibus Persarum, lib. I.*

(6) *Philonis Hebræi de temporibus, lib. II.*

(7) *Joannis Annii de primis temporibus, et quatuor ac viginti regibus Hispaniæ, et ejus antiquitate, lib. I.*

(8) *Ejusdem de antiquitate et rebus Ethruriæ, lib. I.*

(9) *Ejusdem commentariorum in Propertium de Vertumno sive Jano, lib. I.*

(10) *Q. Fabii Pictoris de aureo sæculo et origine urbis Romæ, lib. II.*

(11) *Myrsili Lesbii de origine Italiæ, ac Turrheniæ, lib. I.*

(12) *M. Catonis fragmenta de originibus, lib. I.*

(13) *Antonini Pii Cæsaris Augusti Itinerarium, lib. I.*

(14). *C. Sempronii de chonographiâ sive descriptione Italiæ, lib. I.*

(15) *Joannis Annii de Ethruscâ, simul et Italicâ chronographiâ, lib. I.*

(16) *Ejusdem quæstiones de Thusciâ, lib. I.*

Digitized by Google

(17) *Cl. Marii Aretii, patricii Syracusani, de sitû insulæ Siciliæ, lib. 1.*

(18) *Ejusdem dialogus, in quo Hispania describitur* (1).

Bayle observe avec raison (*art.* 321) qu'Annius dédia ses livres à Ferdinand et Isabelle, en leur disant qu'il les leur dédie parce qu'ils furent découverts au tems que leurs majestés subjuguèrent le royaume de Grenade. Cet auteur assure, selon Bayle (2), les avoir trouvés à Mantoue, lorsqu'il y était avec son patron Paul de Campo Fulgose, cardinal de Saint-Sixte (3). Ce fait n'est pas entièrement exact. On a déjà vu comment Annius s'étoit procuré le Bérose. Ceux qu'il dit avoir rapportés de Mantoue sont seulement Philon, Xénophon, Sempronius, Fabius Pictor, l'itinéraire d'Antonin, Métasthène, Archiloque et Mirsile (4).

L'ouvrage, au reste, n'est pas divisé en vingt-

(1) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041. Art. Nannius.

(2) Voyez l'épitre dédicatoire de ses questions; elle est à la page 594 de son livre, dans l'édition d'Anvers, 1552, in-8°.

(3) Dictionnaire de Bayle. Art. Nannius.

(4) Préface du livre 17, folio CLIII de l'édition de 1515.

Digitized by Google

sept livres, comme l'assurait Moréri dans la première édition de son Dictionnaire, mais en dix-sept : cette faute n'est peut-être pas de Moréri; elle est sans doute de ses imprimeurs (1).

Art. 331. *Antiquitatum variarum autores, quorum catalogum sequens continet pagella. Apud Seb. Gryphium. Lugd.* 1552, *in*-16.

Catalogus autorum in hoc opere contentorum. Myrsili Lesbii de origine Italiæ et Tyrrhenorum, liber I. *M. Porcii Catonis originum, liber* I. *Archilochi de temporibus, liber* I. *Berosi Babylonii antiquitatum, libri* V. *Manethonis de Regibus Ægyptiorum, liber* I. *Metasthenis annalium Persicarum, liber* I. *Xenophontis de æquivocis, liber* I. *Q. Fabii Pictoris de aureo seculo, et de origine urbis Romæ, libri* II. *C. Sempronii de divisione Italiæ, liber* I. *Philonis Judæi antiquitatum biblicarum, liber* I. *C. Julii Solini Polyhistor. Pomponii Melæ de sitû orbis, libri* III *cum Petri Joan. Olivarii annotationibus. Pomponii Læti de antiquitatibus urbis Romæ libellus. Topographiæ veteris Romæ. Joan. Bartholomæi Marliani epitome. P. Victoris de urbis Romæ regionibus et locis libellus. Pom*

(1) Dictionnaire de Bayle. Art Nannius.

Digitized by Google

ponii Læti de Romanis magistratibus, sacerdotiis, jurisperitis, et legibus, ad Pantagathum libellus. L. Fenestellæ de magistratibus sacerdotiisque romanorum, libri II.

Les Commentaires d'Annius de Viterbe ne se trouvent pas dans cette petite édition qui est en caractères italiques. On y lit aussi un grand nombre d'ouvrages qui manquent dans les autres collections d'Annius.

Art. 332. *Berosi Chaldæi sacerdotis reliquorumque consimilis argumenti autorum, de antiquitate Italiæ, ac totius orbis, cum F. Joan. Annii Viterbiensis theologi commentatione, et auxesi, ac verborum rerumque memorabilium indice plenissimo, tomus prior. Lugduni apud Joannem Temporalem.* 1555 in-16.

Cette édition est absolument du même format que la précédente, et paraît imprimée avec des caractères semblables, quoique d'un œil un peu plus gros : le texte des auteurs commentés est en caractères romains, et celui des Commentaires en italique, mais l'édition diffère de la précédente, contenant tous les Commentaires d'Annius de Viterbe. Je n'en ai malheureusement que le premier volume, où l'on trouvera, 1°. des vers latins en l'honneur de Bérose et des autres

Digitized by Google

auteurs des Chroniques publiées dans les ouvrages suivans; 2°. une préface latine de l'éditeur sur ces mêmes ouvrages et l'ordre dans lequel ils sont placés. Cette préface n'est pas dans les éditions de Jodocus Badius Ascensius; 3°. une table des matières pour ce volume; 4°. la préface d'Annius de Viterbe, adressée à Ferdinand et Isabelle, roi et reine d'Espagne, en latin, et la table de tout ce que ce volume contient; 5°. le sommaire du premier livre des Antiquités d'Annius de Viterbe, c'est-à-dire, ce que renferme ce premier tome, le tout sans pagination, quoiqu'il y ait environ 60 pages. Les pages ne sont numérotées que pour les articles suivans depuis 1 jusqu'à 599;

6°. L'Abrégé d'Archilochus sur les tems, avec les Commentaires d'Annius;

7°. Le livre de Xénophon sur les Équivoques, avec ces mêmes Commentaires;

8°. Les cinq livres de Bérose, avec Commentaires;

9°. Le supplément de Bérose, par Manéthon, avec Commentaires;

10°. Un livre de Métasthènes sur le Jugement des tems, et les Annales de Perses, toujours avec les Commentaires d'Annius;

11°. Deux livres de Philon sur les Tems, encore avec Commentaires;

Digitized by Google

12°. Un livre d'Annius sur les premiers tems, sur vingt-quatre rois d'Espagne, et sur l'ancienneté de ce pays;

13°. Un livre du même, sur l'ancienneté et l'histoire de l'Étrurie;

14°. Une table alfabétique des matières, sans numéros aux pages.

Art. 333. *Censuras sobre quatro libros intitulados em Marco Portio Caton de originibus, em Beroso Chaldeo, em Manethon Egyptio, et em Q. Fabio Pictor Romano*, ouvrage portugais, imprimé en 1557 (1). L'auteur, appelé Gaspard Barreiros, était portugais, et neveu de l'historien Barros. Il fit le voyage de Rome, où il s'acquit l'estime des cardinaux Bembe et Sadolet, et mourut chanoine d'Évora en 1610. Ses observations sur les origines de Caton, sur les écrits attribués à Bérose et à Manéthon, et sur le livre où Fabius Pictor expose l'origine de la ville de Rome, sont regardées comme savantes. Il est aussi l'auteur d'une dissertation curieuse sur le pays d'Ophir, dont il est parlé dans la Bible hébraïque, Anvers,

(1) *Jo. Alberti, Fabricii bibliothecæ latinæ volumen tertium. Hamburgi*, 1722, p. 888. Il cite *Nic. Antonii Bibl. Hispana*, t. 1, p. 398.

Digitized by Google

1600, in-8°. (1). Il témoigne encore son mépris pour les Commentaires d'Annius, dans un ouvrage imprimé à Coïmbre, *Conimbricæ*, in-4°. en 1561, en langue vulgaire, sous ce titre: *Chorographia de alguns lugares que stam em hum camino que fez Gaspar Barreiros o anno de MDXXXVI commenzado na cidade de Badajoz em Castell atè de Millam em Italia* (2).

Art. 334. Cette censure de Barreiros contre quatre des ouvrages publiés par Annius, fut réimprimée par l'auteur à Rome, en latin avec des augmentations, en 1565, in-4°. (3). On trouvera cette édition copiée par Commelin, en 1598, ci-après, à l'article 336. Pendant qu'un ennemi s'élevait à la fois en Portugal et en Italie contre Annius, on le traduisit en italien en 1583. Je parlerai ci-après (*art.* 339) de cette traduction.

Art. 335. *Historia antiqua hoc est, Myrsili Lesbii liber de origine Italiæ et Tyrrhenorum. M. Porcii Catonis fragmenta ex libris originum. Archilochi liber de temporibus.*

---

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. 2, p. 89. Art. Barreiros.

(2) *Jo. Alberti Fabricii Bibliothecæ latinæ volumen tertium. Hamburgi*, 1722, p. 888.

(3) *Id. Ibidem.*

Digitized by Google

Berosi Babylonii antiquitatum libri V. Manethonis Ægyptii liber de regibus Ægyptiorum. Metasthenes Persa de judicio temporum. Xenophon de æquivocis. Q. Fabius Pictor de aureo sæculo, et de origine urbis Romæ, ejusque descriptione. C. Sempronius de Divisione Italiæ. Philonis judæi antiquitatum Biblicarum liber. Accessit censura Gasparis Varrerii in Berosum ab eruditis pridem desiderata. Ex bibliopolio Commeliniano. Anno 1599, in-12 (1).

Cette édition, adressée par Juda Bonutius à Abraham Scultétus, sous la date des calendes d'avril 1599, est sans commentaires. Ce volume se trouve à la bibliothèque impériale, numéroté G. 1317, et relié avec le suivant.

Art. 336. *Censura in quendam auctorem, qui sub falsâ inscriptione Berosi Chaldæi circumfertur, Gaspare Varrerio auctore. Apud H. Commelinum typographum Palat.* 1598 in-12.

Cet ouvrage (*art.* 334) est dédié par l'auteur au cardinal Marc-Antoine Amulius, prêtre du titre de Saint-Marcel, sous la date de Rome,

(1) Sur l'imprimeur Jérôme Commelin et sa famille, voyez le nouveau Dictionnaire historique, Lyon, 1804, article Commelin.

Digitized by Google

du 9 des calendes d'août 1563. L'auteur y écrit son nom Varrérius, à cause de la prononciation; car j'ai déjà observé (*art.* 333) qu'il s'appelait Gaspard Barreiros. Je reviendrai dans la suite (*art.* 339) sur sa censure.

Art. 337. *Berosi sacerdotis Chaldaïci, antiquitatum libri quinque, cum Commentariis Joannis Annii Viterbensis sacræ theologiæ professoris, primùm Antwerpiæ, in antiquitatum studiosorum commoditatem, sub formâ enchiridii excusi et castigati. Reliquorum antiquitatum authorum catalogum, sequens indicabit pagella.* 1612. *Wittebergæ, typis Martini Henckelii sumptibus Samuelis Seelfischii*, in-8°.

Quæ in hoc volumine continentur, fol. 4. *Berosi de antiquitatibus totiús orbis, lib. V*, 94. *Manethonis supplementa ad Berosum, lib. I*, 109. *Xenophontis æquivoca, lib. I*, 124. *Fabii Pictoris de aureo sæculo, et origine urbis Romæ, lib., II*, 146. *Myrsili de bello Pelasgico, lib. I*, 158. *M. Catonis fragmenta de originibus, lib. I*, 191. *Antonini Pii Cæsaris Augusti Itinerarium, lib. I*, 199. *C. Sempronii, de divisione Italiæ, lib. I*, 214. *Archilochi de temporibus, lib. I*, 218. *Metasthenis de judicio temporum et annalium Persarum, lib. I*, 223. *Philonis historici hebræi*

Digitized by Google

breviarium de temporibus, lib. II, 245. *Joannis Annii de Etruscâ simul et Italicâ chronographiâ, lib. I*, 251. *Cl. Marii Aretii viri patricii Syracusani, de sitû insulæ Siciliæ, lib. I*, 282. *Ejusdem dialogus in quo Hispania describitur*, 290. *Joannis Annii de primis temporibus, et quatuor ac viginti regibus Hispaniæ, et ejus antiquitate, lib. I.*

J'ai pris moi-même cette note sur un exemplaire de la Bibliothèque impériale, cotté G, 1318. On voit que tous les Commentaires d'Annius de Viterbe s'y trouvent, même avec l'augmentation des deux Opuscules de Marius Arétius; mais l'ordre n'est pas le même que dans les éditions de 1512 (*art.* 327) et 1515 (*art.* 328) : en sorte que, lorsque leur commentateur se cite lui-même, ses citations doivent quelquefois être cherchées dans les ouvrages postérieurs. L'édition d'Anvers, 1552 (*art.* 330), suit aussi un ordre particulier. Mais il paraît que le plus ancien, c'est-à-dire, celui des éditions de 1512 et 1515 est celui qui doit être préféré, et l'éditeur de 1555 (*art.* 332) en développe assez bien les motifs.

Art. 338. *Berosi sacerdotis Chaldaïci, antiquitatum libri quinque, cum Commentariis Joannis Annii Viterbensis sacræ theologiæ professoris, primùm Antwerpiæ, in antiqui-*

Digitized by Google

tatum studiosorum commoditatem, sub formâ Enchiridii excusi et castigati. Reliquorum antiquitatum authorum catalogum, sequens indicabit pagella. Lipsiæ, impensis Christiani Kirchneri, 1659, in-8°.

Ce titre et cette édition sont absolument les mêmes que dans l'article précédent. L'énonciation des ouvrages derrière le titre est semblable, et désigne les mêmes pages. L'errata même de la dernière page, n'y présente nulle différence, et il paraît que le frontispice seul a été réimprimé, sans y changer autre chose que la date et le nom du libraire.

Ces éditions de la collection d'Annius ne sont pas sans doute toutes celles qui ont paru; mais la connaissance que je m'en suis procurée suffit pour faire voir que je m'en suis occupé avec soin. Je vais à présent donner l'histoire critique de cet ouvrage.

§. VII. *Discussions sur le mérite des ouvrages publiés par Annius.*

Art. 339. BEAUCOUP de gens ont jugé mauvaises sur parole les pièces produites par Annius, et sans les avoir lues, parce qu'ils ne les ont point vues traduites en français. Les Italiens, qui d'ailleurs savent le latin plus communément

Digitized by Google

et mieux que nous, sont plus heureux. Pierre Lauro s'est donné la peine de les traduire en italien, et cette traduction fut imprimée en 1583, à Venise, par les soins de Sansovin, qui y joignit quelques additions (1), sous ce titre: l'*Antichità di Beroso Chaldeo e d'altri scrittori tradotte dichiarate e illustrate da Francisco Sansovino, Venet*, 1583, in-4°. (2).

L'article d'Annius de Viterbe, dans Vossius, est bien rempli, et Moréri en profita assez bien dans sa première édition. De là vient que l'on trouve dans son Dictionnaire un récit assez curieux et assez ample sur ce dominicain. On y voit le nom de plusieurs savans qui l'ont réfuté; mais on fera bien d'aller à sa source, c'est-à-dire, à Vossius même, qui nomme encore d'autres censeurs, et qui cite leurs paroles. Pinéda en nomme plusieurs autres (3). Bayle pense que Volaterran et Sabellic, ou plutôt Volaterranus et Sabellicus, furent les premiers qui témoignèrent que ces auteurs leur parais-

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 1, p. 124. Art Annius.

(2) *Jo. Alberti Fabricii bibliothecæ latinæ volumen tertium. Hamburgi*, 1722, p. 886.

(3) *Libr. VII de Salomone, cap. XXVII, num. 4, apud Theophil. Raynaud. de malis et bonis libris, num.* 269, *p. m.* 64.

Digitized by Google

saient supposés (1). Il faut faire ici connaissance avec ces deux ennemis d'Annius, dont l'exemple a depuis été suivi par tant d'autres. Je parlerai d'abord du plus ancien.

Marcus Antonius Coccéius Sabellicus se rapprochait beaucoup de l'âge d'Annius dont il peut être regardé comme contemporain. Il naquit à Vicovaro sur le Tévérone, vers l'an 1436. Des écrivains adulateurs l'ont fait descendre des anciens Coccéius de Rome; et le satirique Paul Jove a pris le contrepié en lui donnant pour père un pauvre maréchal. L'une et l'autre origine est également fausse et exagérée : il dut le jour à une famille honnête, et prit le nom de *Sabellicus*, lorsqu'il fut couronné poëte. Il alla à Rome fort jeune; il s'y appliqua à l'étude avec une ardeur incroyable, sous les plus savans maîtres, et en particulier sous Pomponius Lætus et sous Domitius de Vérone. Ses talens lui procurèrent la chaire de professeur de belles-lettres à Udine, où il s'acquit une grande réputation. Le sénat de Venise l'enleva à cette ville en 1484, pour lui confier la bibliothèque de Saint-Marc; mais ses débauches lui causèrent une maladie dont il mourut le 18 avril 1506,

(1) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041. Art. Nannius.

Digitized by Google

à soixante et dix ans, laissant un fils naturel. Comme il n'avait pas suivi les maximes de sagesse qu'il étalait dans ses ouvrages historiques, Latomus lui fit une épitaphe dans laquelle il disait :

Quid juvat humanos scire atque evolvere casus,
Si fugienda facis et facienda fugis ?

Sabellicus s'en était fait une lui-même, qui était bien moins modeste (1), ou plutôt qui était ridiculement vaine.

Quem non res hominum, non omnis ceperat ætas
Scribentem, capit hæc Coccion urna brevis.

On a de lui : I. une Histoire universelle, depuis Adam, jusqu'en 1503, très-inexacte, en un volume in-folio ; elle est divisée en sept ennéades, et contient soixante-trois livres. II. L'Histoire de la République de Venise, remplie de flatteries basses et de mensonges révoltans, in-folio, 1487 ; et dans le recueil des Historiens de Venise, 1728, dix volumes in-4°. Scaliger assure que l'argent des Vénitiens était, à ce que disait Sabellicus lui-même, la source de ses lumières historiques. La traduction en vénitien, par Ma-

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. II, p. 4, art. Sabellicus.

Digitized by Google

thieu Viscomti, est rare. III. Plusieurs autres ouvrages en vers et en prose, imprimés en 1560, en quatre volumes in-folio (1).

Tel est l'auteur qui, le premier, osa calomnier Annius; et il était bien digne de jouer ce rôle. Un homme qui vendait sa plume pour mentir, qui prêchait la morale et qui mourut de débauche dans un âge auquel les libertins reviennent ordinairement de leurs erreurs, pouvait-il juger le vertueux et courageux Nanni, qui sacrifia sa vie à ses devoirs, et mourut victime de son opposition au héros de Machiavel? Voyons si son second ennemi mérite plus de confiance.

Raphaël Maphée, dit le Volaterran, nom qu'il tenait de la ville de Volterre, en Toscane, où il vit le jour, en 1450, dix-huit ans après Annius, se fit connaître par ses ouvrages et par les versions qu'il fit de ceux des autres. Entre les productions du premier genre, on distingue ses *Commentaria urbana*, Lion, 1599, in-folio, estimés. Parmi celles du second genre, on cite les traductions latines de l'Œconomique de Xénophon, de l'Histoire de la guerre de Perse et de celle des Vandales, par Procope de

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. II, p. 4, art. Sabellicus.

Digitized by Google

Césarée; de dix oraisons de S. Basile, etc., etc. Le Volaterran paya la dette commune dans sa ville natale, en 1521, âgé de soixante-onze ans (1). On voit qu'il fut un littérateur estimable, et que vivant, pour ainsi dire, avec les élèves d'Annius, rien n'empêche qu'il ait recueilli les observations que les savans de son tems avaient pu faire de vive voix sur les ouvrages qu'Annius avait publiés; mais je ne sais s'il avait une masse de connaissances assez grande en histoire, en philosophie et dans les langues orientales, pour lutter contre l'adversaire qu'il se créa. Volterre, sa patrie, disputait à Viterbe l'antiquité et presque le nom. Ce fut ce petit intérêt qui l'arma contre Annius, et une rivalité semblable forma en Allemagne un nouvel ennemi à ce même Annius. Jean Goropius, médecin, né dans un village du Brabant, en 1518, voyagea en Italie, en Espagne et en France; il fut médecin de la reine Eléonore, épouse de François premier, et de Marie, reine de Hongrie. Philippe II, roi d'Espagne, lui offrit l'emploi de son médecin; mais Goropius, dégoûté de la cour, se contenta d'un pré-

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. 7, p. 587, art. Maphée.

Digitized by Google

sent considérable que ce prince lui fit. Il exerça long-tems sa profession à Anvers. Il l'abandonna ensuite pour se livrer entièrement à l'étude de l'antiquité, et mourut à Mastricht, le 17 juin 1752, à cinquante-trois ans. C'était un homme bizarre, qui soutenait des opinions ridicules. Ses *Origines Antverpienses*, 1596, in-folio, sont pleines de contes fabuleux sur l'origine des peuples, et semées de cette espèce d'érudition qui n'est d'aucun usage. Il s'efforce de prouver ce paradoxe révoltant, que la langue cimbrique ou flamande est celle qu'Adam a parlée. Il n'allègue pour fondement de ses extravagances que des étimologies burlesques. Olaüs Rudbeck a soutenu à peu près un semblable système (1). On a encore de lui : *Opera Goropii hactenùs non édita*, Anvers, 1580, in-folio, ouvrage, comme le précédent, plein de paradoxes et de rêveries cabalistiques. Il y attaque cependant judicieusement les Massorètes, qui ont rendu plus difficile l'intelligence du texte hébreu de la Bible par leurs points voyelles. Goropius fut surnommé *Becanus*, parce qu'il avait pris naissance

(1) Voyez l'article Rudbeck dans le nouveau Dictionnaire historique. Voyez surtout sa critique dans les nouvelles de la république des lettres, par Bayle.

Digitized by Google

dans un village de Brabant, nommé Hilverenbeck (1).

Cet adversaire ne paraît pas redoutable. Celui qui inventa évidemment beaucoup de faits absurdes, a-t-il conservé le droit d'être cru lorsqu'il attaque d'un crime semblable celui qui produit ses preuves, et qui rapporte les textes originaux dont il a fait usage?

Annius avait le tort d'appartenir à un ordre monastique dont les Jésuites étaient de puissans ennemis, et c'est ce qui lui attira des critiques plus dangereuses, et qui donna du prix à celles qui n'en auraient peut-être pas eu sans ce secours. André Schot, jésuite d'Anvers, a inséré dans l'un de ses livres (2), deux digressions qui ont paru savantes à ceux qui n'avaient pas approfondi la matière. La première est le Traité des Origines d'Anvers dont je viens de parler, et que Goropius Bécanus avait publié. La seconde est la traduction de la censure que Gaspar Barreiros avait déjà fait paraître contre Annius (*art.* 333). Barreiros l'avait publiée d'abord en

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. 5, p. 501 et 502, article Goropius.

(2) Intitulé *Hispaniæ bibliotheca.* Voyez-y la p. 354 et suivantes.

Digitized by Google

sa langue maternelle, qui était le portugais. Il la donna ensuite en latin (1). On a inséré cette censure, selon l'édition latine, dans la compilation d'Annius, imprimée en Allemagne, par les Commelins (*art.* 335); mais André Schot n'avait apparemment connu que l'édition portugaise qu'il a traduite en latin. Don Nicolas Antonio n'a point su que Gaspar Barreiros eût publié en latin cette critique : il ne parle que de l'édition portugaise, imprimée l'an 1557 (2). Barreiros et Goropius sont regardés par Bayle comme fesant voir clairement la supposition des ouvrages qu'Annius a publiés; mais Bayle n'a pas connu les meilleurs défenseurs d'Annius dont je parlerai dans la suite. La Popelinière écrivit aussi contre Annius (3). Je ne sais si son écrit a vu le jour. Le savant Onuphre Pan-

(1) Bayle dit au contraire que l'édition latine fut la première, et il cite pour le prouver cette *Hispaniæ Bibliotheca* de Schot, p. 355. Mais il se trompe : l'édition portugaise parut en 1557 (*art.* 333), et l'édition latine en 1565 (*art.* 334).

(2) Voyez la *Bibliotheca Hispaniæ Script.* de Nicolas Antonio, t. 1, p. 398.

(3) Histoire des Histoires, p. 209. Sur cet auteur, voyez dans Moréri, l'article *Lancelot*; et dans le nouveau Dictionnaire historique, l'article *Popelinière*.

vini

Digitized by Google

vini se déclara contre ces mêmes écrits (1); et l'on vit paraître à Bologne (2), en 1638, une lettre de Jean-Baptiste Agucchi, où ces prétendus anciens auteurs sont réfutés avec une grande vivacité. Le père Noris a cité dans un ouvrage qui fut imprimé l'an 1681 (3), un homme qui avait écrit depuis peu contre l'ouvrage d'Annius. Il s'appelait François Sparavérius, et était de Vérone (4).

Voilà une assez longue nomenclature des ennemis du savant dominicain, et l'on a été jusqu'à prétendre qu'un homme qui l'avait vu, disait que c'était un fou (5). Mais les écrivains ont leur peuple, comme ceux qui n'écrivent point. Si un homme était jugé sur les bruits de ville, et que l'on se contentât de compter les suffrages sans les peser, il serait souvent bien mal jugé. Je dois cependant convenir qu'Annius a eu des ennemis plus redoutables que tous ceux que je viens de nommer. L'un de ceux que

(1) *In Antiquitatibus Veronensibus.*

(2) Bayle écrit mal *Boulogne.*

(3) *In Cenotaph. Pisanis*, p. 5.

(4) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius. Il écrit mal *Véronne.*

(5) *Id.*, *ibidem.* Il cite *Scaligérana* au mot Annius.

Digitized by Google

l'on doit citer comme le plus habile peut-être, est Jacob Spon, qui, dans ses voyages d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, imprimés à Lion, en 1677, en trois volumes in-12 (1), en français, et réimprimés de même à Amsterdam, 1679, aussi in-12, tome Ier., page 45, après avoir raconté qu'il a vu le portrait d'Annius à Viterbe, ajoute :

« Les savans ne doutent pas qu'il ne soit l'au-
» teur des livres mis au jour sous les noms sup-
» posés d'Antiquités babiloniques de Bérose, et
» de Chroniques de Manéthon. Il fesait de plus
» graver des inscriptions sur des marbres, en
» grec et en latin, avec des caractères très-
» difficiles, et les fesait enterrer; et comme
» elles venaient à être découvertes quelques an-
» nées après, et les savans se tourmentant l'es-
» prit pour les expliquer, il l'emportait sur eux,
» et se fesait estimer par cette adresse plus que
» tous les autres. J'en vis de cette espèce qu'on
» a enchâssées dans le mur de la maison de
» ville, à l'entrée d'une des chambres. L'une
» est une révocation de Didier, roi de Lom-
» bardie, des décrets d'Astolphe, que Grutérus
» a prise pour antique. L'autre est grecque, et

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. 11, p. 413, art. Spon.

Digitized by Google

» parle d'un certain temple de Cybèle, auprès » de Viterbe. La ville n'a pas manqué, pour » l'honneur du pays, d'y mettre un éloge et une » explication, avec le titre de pierre très-antique. » Cependant, à mon avis, l'une et l'autre sont » des productions de l'esprit de ce bon religieux. » Ce qui rend même la fourbe trop grossière, » c'est que les deux pierres qui devraient être » de deux siècles bien éloignés l'un de l'autre, » sont d'une même sorte, d'une même conser- » vation et d'un caractère semblable, fort menu » et d'une manière qui ne se trouve pas ail- » leurs (1) ».

Faut-il s'étonner, après une pareille accusation, que notre Enciclopédie, en parlant d'Annius, dise que ce bon jacobin avait publié pour

(1) *Jo. Alberti Fabricii Bibliothecæ latinæ volumen tertium. Hamburgi*, 1722, p. 889. J'avertis ceux sur l'esprit desquels le témoignage de Spon pourrait faire trop d'impression, qu'ils en trouveront la réfutation dans l'article suivant. Cette réfutation m'a paru sans réplique, tandis que l'accusation de Spon n'a évidemment été faite que sur un simple ouï dire répété assez légèrement. On en concevera facilement la raison lorsque l'on saura que Spon était un protestant très-zélé, qui se regardait comme fort heureux de trouver l'occasion de se moquer d'un moine catholique romain.

Digitized by Google

vraies des pièces supposées (1)? On voit qu'il ne va pas même aussi loin que Spon, qui accuse formellement le bon jacobin d'avoir fait lui-même la supposition. Mais d'autres ont été plus justes, et un grand nombre d'approbateurs ont honoré de leurs suffrages l'éditeur de Bérose. J'en nommerai plusieurs dans l'article suivant.

§. VIII. *Des écrivains qui ont parlé avantageusement d'Annius.*

Art. 340. On dit communément que la plupart des savans considèrent comme supposés les ouvrages anciens qu'Annius donna au public. Mais la vérité est, et personne ne peut le nier, que bien des auteurs les ont pris pour légitimes, et je ne suis pas le premier à les défendre. Vossius (2) nomme entre ceux-ci Léandre Alberti, Nauclérus, Driédo, Valère Anselme, Jean Lucidus, Médina et Sixte de Sienne. Si nous en croyons le dominicain Ambroise d'Altamura, dans sa *Bibliotheca Dominicana*, où il a publié, en 1677, une Bibliothèque raisonnée des écrivains de son ordre jusqu'à l'an-

(1) Encyclopédie. Neufchastel, 1769, t. 17, p. 359, art. Viterbe, par le chevalier de Jaucourt.

(2) *De Historicis latinis*, p. 609.

Digitized by Google

née 1610 (1), il faut associer Pinéda aux défenseurs d'Annius : mais Théophile Rainaud (2) compte Pinéda parmi ceux qui ont rejeté les écrivains qu'Annius a publiés. Je trouve qu'Albert Krantz et Sigonius, dont l'autorité est bien plus grave que celle de Krantz, ont regardé ces écrivains comme légitimes. Voici un passage de Sigonius : *Quibus epitomis* (*Catonis*) *meritò tantam ego tribuo auctoritatem, quantam incorruptis veteribus monumentis meritò tribuenda est.* Sigonius, *de antiquo jure Italiæ, libro 1, cap. 25, folio m. 54 verso* (3). « J'attribue avec justice », dit-il, « autant d'au» torité aux extraits de Caton que l'on doit jus» tement en accorder aux anciens monumens qui » nous sont parvenus sans corruption ».

Ces mêmes extraits des origines de Caton, dont Sigonius fait ici l'éloge, ont été cités par le savant Meibomius et presque tous les commentateurs d'Horace, qui y ont trouvé la succession des Cilniens en ligne directe, depuis un certain Elbius jusqu'au protecteur des lettres, Mécénas,

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, art. Altamura.

(2) *De bonis et malis libris*, p. 164.

(3) Dictionnaire de Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius.

Digitized by Google

le célèbre favori d'Auguste, et l'on ne verrait point pourquoi un académicien français aurait refusé de les admettre (1), s'il ne s'autorisait des habiles éditeurs qui ont rejeté les extraits d'Annius des *Excerpta ad calcem Origin. Caton.* On ne trouve pas non plus ces extraits parmi les fragmens de Caton dans l'édition de Salluste, publiée en 1710 par M. Vasse (2). On sait cependant qu'en général les éditeurs ne sont pas toujours très-difficiles sur les fragmens qu'ils peuvent recueillir des auteurs auxquels ils se sont attachés, en sorte que l'omission qu'ils ont faite peut balancer le suffrage de Sigonius.

Un Dominicain d'Italie, nommé Tomaso Mazza, n'en a pas moins publié, l'an 1673, à Vérone, un *in-folio* (3) sous ce titre : *Apologia pro frate Gioanni Annio Viterbese.* Son principal but est de prouver que s'il y a eu là quelque fraude, il ne faut point l'imputer à Annius : mais il va plus loin; il soutient que ces ouvrages sont légitimes, et il tâche de répondre à toutes les objections. Cette apologie ayant

(1) Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie des inscriptions. Paris, 1740, t. 13, p. 83, Mémoire de l'abbé Souchay.

(2) L'abbé Souchay écrit *Wasse.*

(3) Le journal d'Italie du 28 février 1674 en parle.

Digitized by Google

été critiquée, le père Macédo s'éleva contre le critique, non pas à dessein de soutenir que le Bérose, etc., publié par Annius, soit le vrai Bérose, mais pour faire voir qu'Annius n'a pas forgé ces manuscrits (1). Un apologiste plus moderne prétend l'un et l'autre; il se nomme Didimus Rapaligérus Livianus. Il publia à Vérone, en 1678, un ouvrage *in-folio*, intitulé: *I Gothi illustrati, o vero Istoria de i Gothi antichi* (2), dans lequel il rassemble toutes les raisons qu'il peut trouver pour faire voir que les écrivains qu'il a publiés sont légitimes; et qu'au reste, s'ils ne le sont point, ce dominicain ne les a point fabriqués. On sait, dit-il, que le Bérose lui fut donné à Gênes par le père George d'Arménie, dominicain (3). Le passage où Annius lui-même nous l'apprend est important, et je vais le rapporter ici : *Frater autem Matthias olim provincialis Armeniæ ordinis nostri, quem existens prior Genuæ illum comi hospitio excepi, et à cujus socio magistro Georgio similiter Armeno, hanc Berosi deflora-*

(1) Voyez le journal d'Italie, du 26 janvier 1675.

(2) Voyez le VIII^e. journal d'Italie, de l'an 1678, p. 120.

(3) Dictionnaire de Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius.

Digitized by Google

tionem dono habui, etc. (1). « Étant prieur à » Gênes, je fis un bon accueil à frère Mat» thias, ancien provincial de notre ordre en » Arménie, et son compagnon, maître George, » arménien comme lui, me donna cette *déflo*» *ration* de Bérose ».

Quant aux autres auteurs qu'Annius a publiés, il les a trouvés tous, excepté Manéthon (2) chez un certain maître Guillaume de Mantoue (*art.* 330). Ainsi, quoique nous ne sachions pas bien clairement d'où il a tiré Manéthon, nous devons croire qu'il ne l'a pas supposé; sa candeur à l'égard des autres doit lui servir de garant par rapport à celui-ci qui sert de suite au Bérose, et qui paraît venir de la même source. Or comme on accuse Annius d'avoir produit des tables de marbre sur le pied d'antiques, quoique lui-même les eût forgées (*art.* 325), ce nouvel apologiste d'Annius, Didimus Rapaligérus Livianus, prend son parti en cette occasion, et fait

---

(1) *Berosi Chaldei sacerdotis*, etc., *tomus prior. Lugduni*, 1555, p. 118. *De Antiquitate Jani patris*; et p. 23 *verso* dans l'édition de Léipsick, 1659.

(2) Comme son extrait de Manéthon est intitulé supplément de Bérose, il est vraisemblable que ces deux ouvrages lui sont parvenus ensemble, et qu'il les tient de la même main.

Digitized by Google

voir que cette accusation est calomnieuse, puisque ces tables furent découvertes, les unes avant la naissance d'Annius, et les autres par des gens qui les présentèrent au pape Alexandre VI. *È tacciato per impostore d'alcune tavole di marmo delle quali diede in luce la spiegazione. Se però si deve ponderare la verità con sodi argomenti, quest'autore libera dall' imposture de suoi avversarii Annio, con provar evidentemente esser le due tavole da lui chiamate Libiscille dal luogo ove furono trovate, state dissepelite molto tempo avanti che Annio nascesse.... e in quanto alle due Cibelarie, e la Longobarica, furono da altri trovate e presentate ad Alessandro VI per tacere dell' Osiriana che avanti che Annio nascesse, fù resa alla luce. Giornale VIII de' letterati*, 1678, page 122 (1). « On a taxé An- » nius d'imposture pour quelques tables de » marbre dont il publia l'explication. Mais si la » vérité doit être pesée par de solides argumens, » on doit regarder Annius comme justifié contre » les impostures de ses adversaires. Son apo- » logiste prouve en effet évidemment que les

(1) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius. J'ai corrigé deux ou trois petites fautes dans ce texte italien.

Digitized by Google

» tables qu'il nomme *Libiscille* du lieu où elles » furent découvertes, ont été trouvées bien long- » tems avant la naissance d'Annius..... Quant » aux deux cibélaires et à la longobardique (ou » lombarde) ce furent d'autres que lui qui les » trouvèrent et les présentèrent à Alexandre VI. » Je ne dis rien de la table d'Osiris, déjà publiée » lorsqu'Annius naquit ».

J'ai déjà donné le nom de quelques défenseurs d'Annius (*art.* 325), et l'on trouvera plusieurs autres de ses apologistes rappelés dans l'*appendix* d'Altamura (1) auquel je renvoie. Bayle a été surpris avec raison d'y voir qu'Altamura ne connoît aucun auteur qui, avant *Petrus à Valleclausâ*, ait accusé d'imposture Annius de Viterbe. Souvenons-nous, dit-il, que ce *Petrus à Valleclausâ*, auteur du livre *de immunitate Cyriacorum à censuris*, n'est autre que Théophile Raynaud. Or il est certain qu'avant lui une infinité d'auteurs avaient accusé Annius d'être un imposteur. Les anciennes éditions de Moréri ont rapporté le passage d'Antonius Augustinus (2), que je donnerai moi-même dans l'article suivant. Cet Antonius Augustinus était

(1) *Appendix Bibliothecæ dominican.*, p. 527.

(2) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius.

Digitized by Google

mort en 1586, à soixante-neuf ans (1); il était donc né en 1517, long-tems avant Théophile Rainaud, né en 1683 (2). J'en ai nommé plusieurs autres (*art.* 339) plus anciens même qu'Antonius Augustinus, et j'ai observé que Sabellicus, contemporain d'Annius, est vraisemblablement le premier qui l'ait attaqué.

Ce qu'il y a d'admirable aux yeux de Bayle, que les disputes des moines entr'eux devaient amuser, et à qui elles paraissaient fort naturelles, c'est que dans un livre où Théophile Rainaud n'était pas de mauvaise humeur contre les Dominicains, comme quand il se déguisa sous le nom de *Petrus à Valleclausâ*, il déclare que, vu la qualité de dominicain que Jean Nanni a portée, il aime mieux le croire innocent. *Fortassis tamen ab alio quopiam impositum est ipsi Annio, quem doli expertem fuisse malo existimare cùm religiosum institutum prædicatorum sit professus.* Th. Raynaudus, *de bonis ac malis libris num.* 269, *pag. m.* 164 (3).

Finissons par les paroles d'un luthérien qui a

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Augustin, t. 1, p. 532.

(2) Id., art. Raynaud, t. 10, p. 395.

(3) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius.

Digitized by Google

cru que les auteurs qu'Annius a publiés sont légitimes, et que, si l'on y trouve des fautes, on ne doit point les imputer à ce moine, mais à l'ignorance ou à la mauvaise foi des copistes et des traducteurs. *Quod enim*, dit-il (1), *per Deum immortalem, prodigium fuerit claustralem illum et minimè tàm profundè doctum monachum talia comminisci posse? Ais multa inesse ficta, minimè pro iis actoribus. Nec nos negamus interpolatos universos illos auctores, ruptos, fractos, minimè bonâ aut fide, aut intelligentiâ translatos; tamen antiquitùs ex legitimis verisque auctoribus excerptos, talia argumenta sunt, ut quæ contrà afferuntur omnia evanescant. Vel unum Catonem mihi vide. Cense, recense, damna etiàm ut libet; videbis tamen veri illiùs Catonis, et fateberis etiàm; ingenium stilumque hîc superesse, quos mentiri aut fingere non fuit talium hominum* (2). « En vérité », dit-il, « ne » serait-ce pas un prodige qu'un moine renfermé » dans un cloître, et dont la science n'est nulle- » ment profonde, ait pu inventer de tels ou- » vrages? Vous dites qu'il y a beaucoup de » faussetés qui ne conviennent en aucune ma-

(1) Barthius, *in animadversionibus ad Gallum*, p. 62.

(2) Dictionnaire historique et critique, par Bayle. Rotterdam, 1720, p. 2041, art. Nannius.

Digitized by Google

» nière à de tels auteurs. Je conviens aussi que » tous ces auteurs ont été interpolés; qu'il y a » des lacunes, des omissions; qu'ils ont été tra- » duits ou de mauvaise foi, ou sans intelligence. » Cependant il y a de telles preuves que ces » extraits sont anciens et qu'ils appartiennent » véritablement à des auteurs légitimes, que » tout ce que l'on peut dire contr'eux s'évanouit. » Tenez-vous-en seulement à Caton. Examinez-le, » relisez-le, condamnez-le même, si vous voulez : » vous reconnoîtrez cependant qu'il y reste l'es- » prit et le stile du véritable Caton que de tels » hommes n'ont pu imaginer ni feindre ».

Barthius, né à Custrin en 1587, mourut à Leipsick en 1658. Il était donc presque contemporain de Théophile Rainaud, et fut regardé de son tems comme un très-bon écrivain et un habile critique. On lui reproche à la vérité plusieurs contradictions dans ses jugemens, défaut ordinaire à tout auteur qui, comme celui-ci, se hâte de publier sans avoir long-tems réfléchi sur ce qu'il veut écrire (1). Mais ici son suffrage est si bien motivé, il annonce un sentiment tellement vrai dans son expression, qu'il est difficile

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, art. Barthius, tome 2, page 99.

Digitized by Google

de n'y pas faire attention. Si l'on veut qu'il soit insuffisant pour déterminer notre opinion, on y trouve du moins des motifs assez puissans pour ne pas se laisser entraîner facilement par la diatribe suivante.

§. IX. *Diatribe manuscrite contre Annius. Sur l'origine troïenne des Celtes et des Francs.*

Art. 341. Voici ce que dit le catalogue manuscrit de la Bibliothèque impériale au sujet d'Annius de Viterbe. On observera que ce catalogue n'est que pour les livres imprimés. Je crois faire preuve d'impartialité en publiant cet article qui est ce que j'ai lu de plus fort contre Annius, et qui est inédit.

« *Joan. Annius Viterbiens. ord. præd. S. Th.* » *prof. sacri palatii mag. obiit Romæ sub ini-* » *tium anni* 1500. *Conditus apud suos in æde* » *suprà Minervam* ». On voit d'abord que le rédacteur de cet article est mal instruit sur l'âge d'Annius qu'il fait mourir au commencement de 1500, tandis que l'on a vu (*art.* 324) que ce maître du sacré palais est mort à la fin de 1502. On va voir, en continuant cette lecture, que ce même rédacteur n'a pas connu davantage l'année de la naissance d'Annius, qu'il fixe à 1437, au lieu de 1432.

Digitized by Google

» *Antiquitatum variarum volumina* XVII » *inter quæ Fabius Pictor, Berosus, Mane-* » *thon, et alii : à Jo. Annio edita et declarata:* » *Parisiis Jo. Parvi*, 1512, *fol.; et Basil.* 1530, » *in-4°. G.* 732, 976, 977. *Autores antiqui à* » *Jo. Annio editi, prorsùs sunt suppositii,* » *et nugis mendacibus pleni.*

» *Iidem, autores; Antverp. Steels*, 1545 et » 1552, in-8°. G. 1315, 1316.

» *Iidem Witteb. Henckell.* 1612. in-8°. G. » 1316.

» *Iidem autores antiqui : typis Commelin.* » 1599. B. et *Witteb. Henckelii.* 1612. in-8°. » G. 1317, 1318.

» *His autoribus insertæ sunt sequentes Jo.* » *Annii lucubrationes.*

» *Institutiones de æquivocis.*

» *De primis temporibus et regibus Hispa-* » *niæ, ejusque antiquitate.*

» *Chronographia etrusca et italica.*

» *Quæstiones de Thuciâ, Etruriâ, Viter-* » *bio*, etc.

» *Commentarii in Propertium de Vertumno* » *sive Jano.*

» *Jo. Annius, Viterbii natus est an.* 1437, » *vir græcè, latinè et hæbraïcè eruditus,* » *quique assiduâ autorum lectione majorem* » *quàm pro sua tempora licebat, antiquitatis*

Digitized by Google

» *cognitionem adeptus, benè de posteritate*
» *mereri potuerat, si rectè studiis uti voluis-*
» *set. Sed cùm Viterbii, patriæ urbis, non*
» *adeò inter Italas, antiquæ et claræ, illus-*
» *trandæ desiderio arderet, sibique insignî*
» *quâdam repertâ novitate, nomen et famam*
» *ambitiosè quæreret, sub Catonis, Myrsili,*
» *et aliorum nominibus, libros de Italica-*
» *rum rerum originibus confinxit, obscurisque*
» *rerum circumstantiis et rationem umbris*
» *fidem et authoritatem fictitiis scriptionibus*
» *quæsivit: sed præcipuè nominum origines*
» *ex antiquâ hebræorum linguâ deduxit,*
» *quam arameam vocare maluit, ne scilicet*
» *vilis et abjectæ nationis commercio aliquam*
» *rebus Italicis ignominiæ notam inureret.*
» *Præterea ut nihil intentatum relinqueret,*
» *fictas lapidibus inscriptiones sculpi curavit,*
» *ut narrat Ant. Augustinus Dial. II his ver-*
» *bis: Latinus Latinius Viterb. vir doctus bo-*
» *nœque fidei, de Jo. Annio Viterb. monacho*
» *narrare jucundè solebat; lapidi insculpen-*
» *das curasse literas, quem vineæ infodi*
» *jusserat, non procul à Viterbio. Cumque*
» *fodienda esset vinea, ad lapidem usque,*
» *ut fodiendo perveniret, jussit: narrans in*
» *libris se reperisse templum ibi orbis terra-*
» *rum antiquissimum latere. Terrâ jàm ef-*

Digitized by Google

» *fossâ, primus qui lapidem invenit, vinitor*
» *accurrit, paulatim detegi sarcophagum*
» *imperat : hic stupens lapidis antiquita-*
» *tem, et literas à se confictas admiratur,*
» *et ad urbis senatores lœtus confugit et*
» *civitatis honori fore persuadet in am-*
» *plissimo publicè spectari loco : Viterbii*
» *enim urbis originem contineri, quæ bis*
» *mille annis romanâ esset urbe antiquior,*
» *ut pote ab Iside et Osiride condita. — Hisce*
» *artibus, infamique hoc maganio totam*
» *penè literaturam conspurcavit Annius,*
» *adeòque ut vix aliqui reperiantur historici,*
» *qui scripta sua Berosi, Catonis et aliorum*
» *nugis et fabulis non resperserint. Ex his*
» *fontibus orta est vulgata illa de Francorum*
» *à Trojanis origine opinio : hîc inaudita*
» *priùs leguntur nomina regum Lugdi, Beligii,*
» *Medi, Vandali, Feldini, Boni, et aliorum*
» *id genus : hîc Volturna, quam Annius*
» *Viterbium esse perhibet, Lucumonum regia*
» *sedes fingitur : hîc mira et inaudita de an-*
» *tiquo orientalis præsertim Etruriæ statû*
» *proponuntur. Non desunt tamen qui sup-*
» *positios illos scriptores non omninò ab-*
» *jiciendos, quin cum delectû legendos*
» *sentiant, in quibus scilicet veritatis non*
» *nihil inter mendaciorum tenebras observetur.*

Digitized by Google

» *Verùm suspecta semper est ea veritas, quæ* » *mendacio comes incedit.*

» *Innumeræ extant eruditorum de Anniano* » *opere præjudicia. Primi Blondus, Vola-* » *terranus, Crinitus, Sabellicus et Vives,* » *fraudem suboleverunt. Post hos, Gaspar* » *Barrerius* (1), *Lusitanus, vir in omnî an-* » *tiquitate peritissimus, patriâ linguâ ple-* » *niorem de illis scriptoribus censuram edi-* » *dit, quàm Andreas Schottus in latinam* » *transtulit. De his judicium quoque tulit* » *Joan. Goropius Becanus in originibus Ant-* » *verp. qui et ipse dùm ex germanicâ linguâ* » *quam cimbricam vocat, origines deducit,* » *vano illo paradoxo, Annii Belgici nomen* » *meretur. Videndi quoque sunt Vinc. Borghi-* » *nus initio operis de orig. Florentiæ : Jo.* » *B. Agucchius in epistolâ quam scripsit* » *de antiquâ Bononiæ fundatione : Ant.* » *Possevinus biblioth. selectæ lib.* 15; *Gand.* » *Merula de antiq. Galliæ cisalpinæ libro* » *tertio capite quinto ; Melch. Canus libro* 11 » *locorum, capite sexto ; et alii* ».

Art. 342. A cette note du catalogue manuscrit de la Biblothèque impériale, qui paraît

(1) Ou Barreiros; c'est le même que l'on a vu ci-dessus (*art.* 336), appelé en latin *Varrerius.*

Digitized by Google

dictée par la prévention la plus injuste et quelquefois la plus aveugle, je répondrai, dans les articles suivans, par les suffrages d'Antoine Guévara, des pères le Quien et Labat, et d'Apostolo Zéno. Je me contenterai d'observer ici que l'un des reproches faits par cette note au savant Annius, et peut-être celui qui peut faire le plus d'impression sur l'esprit de certains lecteurs, est que la fable de l'origine troïenne attribuée aux Francs est née dans les ouvrages publiés par Annius de Viterbe. Mais l'ancienneté de cette fable, ou du moins de cette origine vraie ou supposée, est démontrée par ces vers de Lucain dans sa Pharsale :

Arvernique ausi Latio se dicere fratres,
Sanguine ab Iliaco populi.

Le savant géographe d'Anville, en rapportant ce passage (1), convient qu'il ne devine point l'origine de cette tradition. Sidonius Apollinaris fait évidemment allusion à ces vers, et les rend en quelque sorte historiques par son témoignage, puisque lui-même était arverne ou auvergnat. « Quelle douleur pour les Auvergnats », s'écrie-t-il, « de se voir asservis, eux qui, si nous rap-

(1) Notice de l'ancienne Gaule. Paris, 1760, p. 105.

Digitized by Google

» pelons ici l'antiquité, osaient autrefois se dire » les frères des Latins, et qui rapportaient leur » origine au sang d'Ilium»! *Arvernorum (proh dolor!) servitus, qui, si prisca replicarentur, audebant se quondàm fratres Latio dicere, et sanguine ab Iliaco populos computare* (1)!

Il est vrai que les Auvergnats ne sont pas précisément les Francs : mais on aperçoit d'avance une relation assez grande entre les deux nations, et c'est ce que j'examinerai mieux encore dans la suite. Je hasarderai seulement ici une conjecture; c'est que si l'on admet que Mars avait pour père un prêtre aborigène ou ligurien (2), et que les prêtres de Mars avaient pris leur origine chez les Saliens, la première nation ligurienne, on peut croire aussi que les Saliens, chassés de leur pays par Caius Sextius, firent leur établissement dans la Germanie, où ils prirent le nom de Francs, ce qui établirait entre les Romains et les Francs une parenté postérieure à celle qui résulte d'une origine troïenne.

Au reste, les Éduens les plus célèbres des

(1) *C. Sollii Sidonii Apollinaris opera. Parisiis*, 1598, p. 147, *lib.* 7, *epist.* 7.

(2) Mémoire et plan de travail sur les Celtes, p. 198.

Digitized by Google

Celtes, selon l'expression de Méla (1), *clarissimi Celtarum*, et qui de tout tems avaient joui de la plus grande autorité dans les Gaules, selon César (2), mais qui de son tems la partageaient avec les Arvernes (3), avaient mérité le titre de frères du peuple romain, sortis du même sang : *Æduos fratres consanguineosque sæpenumerò ab senatû appellatos.* Ils furent les premiers admis dans le sénat, en considération de l'ancienneté de leur alliance et de cette prérogative de fraternité avec le peuple romain, qui les distinguait entre tous les peuples de la Gaule. Tacite s'en explique ainsi (4) : *Primi Ædui senatorum in urbe jus adepti sunt. Datum id fœderi antiquo, et quia soli Gallorum fraternitatis nomen cum populo romano usurpant* (5).

On voit cependant que ces divers passages ne

---

(1) Liv. 3, ch. 2.

(2) Liv. 1 des Commentaires sur la guerre des Gaules, p. 57 dans la traduction de Wailly. Paris, 1799, t. 1. *Omni tempore totiùs Galliæ principatum Ædui tenuissent.*

(3) Id., p. 36.

(4) *Annal.* II.

(5) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, p. 34, art. *Ædui.*

Digitized by Google

font pas remonter jusqu'aux Troïens l'origine des Éduens, comme celui de Lucain et de Sidonius Apollinaris peuvent le persuader des Arvernes. Quant à l'ancienne opinion des premiers historiens de la France, qui font venir les Français ou Francs de Francus, fils d'Hector, M. Gaillard l'explique d'une manière assez plausible dans son histoire de Charlemagne. Le roman publié dans le onzième siècle, sous le nom de Turpin, archevêque de Reims, et qui, comme tout le monde le sait aujourd'hui, n'est point de ce prélat, est le premier et le père de tous ceux de la chevalerie; et avant les siècles de la bonne critique, les fables de ce Turpin avaient usurpé l'autorité qui n'est due qu'à la vérité; il n'y avait pas d'autre histoire de Charlemagne. C'est d'après elle que l'on fit remonter la tige de ce prince jusqu'aux Troïens. C'est d'Hector lui-même que Boïardo fait descendre Charlemagne et Roger; la fameuse épée Durandal était celle d'Hector, qui s'est conservée dans sa famille (1).

(1) Extrait de l'Histoire de Charlemagne, par Gaillard dans le tableau raisonné de l'Histoire littéraire. Yverdun, décembre 1782, p. 26 et 27. L'Histoire elle-même de Charlemagne, par Gaillard. Paris, 1782, t. 3, p. 350. C'est page 344 de ce même volume qu'il place, en 1095, la composition de la Chronique de Turpin, qu'il dit être moitié légende et moitié roman.

Digitized by Google

On voit que toutes ces prétendues inventions n'ont aucun rapport avec le Bérose d'Annius de Viterbe, bien moins ancien que le roman attribué à Turpin, qui est antérieur de quatre siècles à la publication d'Annius, et la critique moderne ne les a pas entièrement rejetées. Je me contenterai de rapporter ici l'opinion du savant comte de Buat sur ce sujet (1).

§. X. *Opinion du comte du Buat sur l'origine troïenne des Francs.*

Art. 343. Si l'on consulte tous les anciens, il y eut un peuple à qui le nom de Francs fut approprié, et qui était originaire de Troie et de la Phrigie. Des Troïens fugitifs se retirèrent dans la Pannonie, d'où ils passèrent dans la Germanie et s'établirent sur les bords du Rhin, qu'ils passèrent encore, pour fonder un empire plus durable que celui dont Énée fut, dit-on, le fondateur.

Il est décidé aujourd'hui, et depuis peu de tems, que ceux qui pensaient et écrivaient ainsi il y a mille ou douze cens ans, n'avaient pas le sens commun, ou mentaient pour le seul plaisir d'en imposer.

---

(1) Histoire ancienne des peuples de l'Europe, par le comte du Buat. Paris, 1772, t. 5, p. 583 et suiv.

Digitized by Google

La critique est sans doute un des arts les plus utiles, puisqu'elle nous préserve des erreurs les plus dangereuses ; mais si l'un de ces anciens écrivains, sur lesquels nous l'exerçons avec tant de rigueur, venait nous reprocher que nous abusons du silence éternel auquel il est condamné, et de notre subtilité, nous aurions peut-être de la peine à nous justifier à son égard. Il pourrait nous demander de quel droit nous nions ce qu'il a affirmé ; et si nous répondions que nous rejetons son témoignage, parce qu'il a affirmé sans preuve. « Niez donc aussi », nous diraient-ils, « tout ce qu'ont écrit les premiers historiens de chaque peuple; car ils ne purent » citer aucun auteur qui eût écrit avant eux. » Voulez-vous juger de tout d'après l'aveu et le » silence des écrivains grecs et romains? Eh! » ne convenez-vous pas vous-mêmes qu'ils vous » abandonnent souvent lorsque vous étudiez » l'histoire de leurs républiques, qu'ils ont négligé celle des barbares qu'ils méprisaient, et » que de cent auteurs qui écrivirent avant le » siècle où vos pères se rendirent plus fameux, » il vous reste à peine deux ou trois abréviateurs. » Savez-vous si je n'avais pas trouvé des traces » de nos antiquités dans quelques-uns des auteurs que vous n'avez plus? Et pourquoi voulez-» vous que j'aie écrit des mensonges? pour

» relever

Digitized by Google

» relever la gloire de vos aïeux par une origine
» commune avec les Romains, ou pour rendre
» plus supportable à ceux-ci le joug qu'ils leur
» avaient imposé? Nous méprisions les Romains;
» leur nom était devenu celui de la servitude. Si
» nous avions adopté les plus considérables
» d'entr'eux, ils se trouvaient heureux de cette
» adoption; nous n'avions pas besoin d'une fable
» pour nous les attacher, et nous n'avions garde
» de vouloir en imposer par un mensonge gros-
» sier à des hommes qui en savaient plus que
» vous, et plus que nous. Je suivis dans ma nar-
» ration ces anciens cantiques qu'ont chantés
» vos pères jusque dans le neuvième siècle,
» monumens vénérables de vos antiquités, dont
» un seul, s'il vous était parvenu sans altération,
» vous ferait rougir de votre audace, et désarme-
» rait votre incrédulité.

» Dans ces himnes consacrés par la religion
» de vos pères, et gravés dans la mémoire de
» tout un peuple, dans ces archives dont rien
» n'avait pu être ni détourné, ni falsifié, j'avais
» trouvé qu'un peuple antique s'était approché du
» Rhin, lorsque tous les peuples s'ébranlaient
» et s'agitaient, que ce peuple joint aux Saliens (1)
» venus de la Sarmatie et des bords du Tanaïs,

(1) Dans mon Histoire des Saliens j'ai donné leur véritable origine.

Digitized by Google

» avait proposé à ses hôtes, aux Cattes, aux
» Chamaves, aux Usipètes, la conquête de l'em-
» pire romain, que tous ces peuples ensemble
» avaient porté leurs armes jusqu'en Italie sous
» les auspices des Cattes, qu'une défaite ter-
» rible avait fait échouer ce grand projet, que
» les Cattes consternés s'étaient retirés chez
» eux, parce qu'ils avaient une patrie, que leurs
» alliés et leurs hôtes, qui n'en avaient point,
» n'avaient consulté que la nécessité et leur ex-
» périence, que, renonçant à des expéditions
» trop éloignées contre des provinces trop peu-
» plées et trop bien défendues, ils avaient borné
» leur ambition et leurs espérances à s'établir
» dans l'extrémité la plus septentrionale de la
» Gaule, dans ce pays où Civilis s'était si long-
» temps défendu, et d'où il avait bravé deux
» empereurs. Vous croyez le reste, parce que
» vous en trouvez des preuves dans quelques
» historiens ou dans des panégiristes insipides
» ou menteurs. A l'aide des monumens dont
» vous devriez regretter la perte plus que celle
» de vos écrivains romains, je remontai plus
» loin, et je trouvai que ce peuple qui, avec les
» Saliens, était venu se réfugier chez les Cattes,
» et qui, profitant de leur découragement et de
» la nécessité, devint le chef d'une nouvelle
» confédération (celle des *Anartophracti*),

Digitized by Google

» avait habité auparavant dans la partie la plus » orientale de la Germanie, où l'avaient aussi » conduit ses malheurs et son aversion invin- » cible pour la servitude, que plus anciennement » il avait eu une patrie au midi du Danube; que celle-ci était une conquête qu'il » avait faite après être parti des bords du Strimon, et que le pays arrosé par ce fleuve avait » été son asile ou sa conquête, lorsque Troie » triomphante ou détruite avait envoyé des colonies dans la Thrace et l'Émathie. Telle est » l'histoire de vos aïeux, telle me l'ont fournie » leurs cantiques; consultez maintenant vos historiens grecs et romains, et voyez-y la preuve » de ce que j'ai avancé sur de meilleures autorités.

» Les Pannoniens ou les Péoniens, vous dira » l'un, s'étaient sauvé du sac de Troie, et » s'étaient retirés sur le fleuve Strimon, ainsi » que quelques-uns d'entr'eux le racontèrent » en détail à Darius (1). Une partie d'entr'eux

(1) C'est ce que nous apprenons d'Hérodote, liv. 5, §. 12. « Ils dirent que la Péonie avec ses villes était si- » tuée sur les bords du Strimon, que ce fleuve n'était » pas éloigné de l'Hellespont, qu'ils étaient Teucriens » d'origine et colonie de Troie ». Traduction de M. Larcher. Paris, 1802, t. 4, p. 7. M. Larcher distingue ces

Digitized by Google

» resta dans le même pays, les autres s'avan-
» cèrent plus à l'occident, où ils furent plus
» heureux, la bonté de leurs armes et de leur
» discipline leur ayant facilité de grandes con-
» quêtes. Long-tems après, attaqués par les
» Gaulois, ils subirent le joug sans rien perdre
» de leur courage. Soit pour éviter ce joug,
» soit pour se soustraire à celui des Romains,
» plusieurs peuples de la Pannonie passèrent
» le Danube. Un de vos auteurs romains dit po-
» sitivement que les Oses étaient Pannoniens,
» eux qui, de son tems, habitaient dans le fond
» de la Germanie. Corrigez un seul de vos au-
» teurs, et au lieu des Breuces vous trouverez
» dans la Pannonie les Brences, ou les Piances,
» ainsi qu'on appela vos pères, lorsque fut
» dressé un monument que vous respectez (la
» table de Peutinger). Mais vous ne pouvez
» douter que la Pannonie n'ait donné des ha-
» bitans à la Germanie orientale : douterez-vous
» que quelques années avant que vos pères se
» fissent connaître sur le Rhin, une grande ré-
» volution eût entraîné vers l'occident plusieurs
» peuples qui auparavant avaient habité la Ger-

Péoniens des Pannoniens. Voyez sa note, p. 195 de ce volume, et son article Pœoniens dans sa Table geographique d'Hérodote, p. 405.

Digitized by Google

» manie orientale, et même la Sarmatie? Si » vous en doutez, lisez et méditez l'histoire » des Bourguignons, des Mervinges, des Pha» les, des Varnes, des Vandales ».

Je doute encore une fois, conclut M. du Buat (1), que l'on pût soutenir contre ce raisonnement le reproche d'absurdité par lequel seul on a cru avoir réfuté les prétentions de nos pères.

Si donc l'origine troïenne des Francs et des Celtes peut être soutenue indépendamment du Bérose d'Annius, quelle force ne reçoit pas cette tradition du témoignage d'un historien caldéen qui affirme avoir connu les histoires des Scythes; et par une réaction nécessaire, quelle authenticité acquiert ce précieux extrait d'Annius par sa conformité avec des historiens qui n'ont écrit que long-temps après lui, et en s'appuyant sur des passages qu'Annius n'a point connus et dont il n'a fait aucun usage dans ses commentaires! Mais écoutons des témoignages plus directs en faveur du savant dominicain.

---

(1) Histoire ancienne des peuples de l'Europe. Paris, 1772, t. 5, p. 589.

Digitized by Google

§. XI. *Opinion d'Antoine de Guévara et d'un anonime sur Annius.*

Art. 344. ANTOINE de Guévara, prieur de Saint-Miguel d'Escalada, et aumônier de Philippe II, roi d'Espagne, était neveu d'un autre Antoine de Guévara, évêque de Mondonédo, mort en 1544, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages historiques qui lui ont valu le titre du Maimbourg de l'Espagne. Son neveu abandonna la cour pour se livrer à l'étude. On a de lui des commentaires latins sur Habacuc et sur les psaumes, in-4°. et in-folio, avec un traité de l'autorité de la Vulgate (1).

C'est ce même Antoine de Guévara, autrefois chapelain de Philippe II, roi d'Espagne, de qui le dernier historien de l'ordre de saint Dominique (2) adopte volontiers les judicieuses réflexions. « Pour nous », dit cet écrivain espagnol dans ses commentaires sur le troisième chapitre du prophète Habacuc, « plus équitables envers Annius, nous examinerons, par la » raison et non par les préjugés, le fort et le

(1) Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. 5, p. 626 et 627.

(2) Le père Touron.

Digitized by Google

» faible des objections que l'on fait contre lui : » car, si on veut s'en tenir aux préjugés, ils » sont tous en sa faveur. La justice, la piété, » la prudence ne nous permettent point de » penser ou d'avancer sans preuve qu'un théo- » logien de réputation, qu'un religieux estimé, » élevé à un poste honorable et célèbre par la » connaissance de l'histoire, après avoir donné » d'illustres preuves de son génie, de son sa- » voir, de ses talens, et s'être fait un grand » nom, tant par ses savans commentaires sur » les saintes écritures, que par plusieurs autres » beaux ouvrages, ait été capable d'une impos- » ture qui ne pouvait lui servir à rien. Non, » un tel soupçon ne tombe point sur un person- » nage de cette profession, de ce caractère, » de ce mérite. Léandre Alberti a eu raison de » dire que ce serait faire injure à cet auteur, » que de le croire capable d'un tel crime : aussi » assure-t-il qu'il a vu, étant à Viterbe, ces » anciens manuscrits qu'Annius n'a fait pa- » raître que pour l'utilité publique, en faveur » de ceux qui aiment à étudier l'antiquité ». *At nos animæquiores in Annium argumenta, quibus impetitur, quid virium habeant, quid non, ratione, non opinione, pensemus : nam si res opinione pensanda est, æquum esse mihi videtur, et non solùm pietas chris-*

Digitized by Google

tiana, sed moralis quoque prudentia exigit; ut Annius, eximius theologus, ordinis prædicatorum professor, historiarum quotquot fuerunt exactissimâ cognitione percelebris, qui tot egregiis editis monimentis, tùm divinâ scripturâ illustrandâ, tùm rebus vetustissimis eruendis, suum nobis ingenium, et solertiam, et multigenam eruditionem probavit, sibique decus et nomen fecit, æquum est, inquam, et consentaneum rationi, ut ab hâc præstigiorum et imposturarum calumniâ, unde nihil sperare potuisset, alienus et integer habeatur. Non cadit utique, non cadit, inquam, in hos mores, non in hunc pudorem, non in hunc hominem ista suspicio, etc. Ant. de Guevara, *in comment. in caput tertium Habacuc*, v. 13, n. n. 141, 142 (1).

Antoine de Guévara examine ensuite avec soin la valeur des preuves alléguées contre la vérité de ces monumens. Il n'entre pas dans mon plan de rapporter les raisonnemens ni les autres réflexions critiques de cet auteur. Je reviendrai sur cet objet, et je ne veux pas m'égarer trop long-tems dans des discussions fastidieuses pour

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 661 et 662.

Digitized by Google

le plus grand nombre des lecteurs. Il suffira de remarquer ici que, selon Nicolas Antoine, les commentaires de Guévara sur le prophète Habacuc sont fort estimés : André Schot dit qu'ils sont pleins d'érudition et de notes savantes sur les antiquités, les langues et l'histoire. *Doctos illos (in Habacuc prophetam commentarios) variisque antiquitatum, linguarum, et historiarum notis refertos*, etc. Nic. Ant., *Bibliot. Hisp.* tome 1, p. 100, colonne 2 (1). Ce témoignage d'André Schot est d'autant plus important ici, que j'ai compté ce même André Schot (*art.* 325) parmi les plus grands adversaires d'Annius.

Art. 345. Je ne passerai point sous silence ici ce qu'on lit dans un petit ouvrage, imprimé à la Haie, chez Adrien Moëtiens, l'an 1706, sous ce titre : « Fragmens d'Histoire et de Littérature ». L'auteur anonime, après avoir dit qu'Annius avait mérité tous les reproches d'infidélité qu'on lui avait faits, ajoute (2) qu'on a quelquefois outré les choses. Deux pages après, il loue ses écrits; ceux même que l'anonime aurait dû absolument rejeter s'il avait voulu se

(1) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 662.

(2) P. 191.

Digitized by Google

mettre d'accord avec lui-même. « Annius », dit-il (1), « a beaucoup écrit : le commentaire » qu'il donna *in Archilochi de temporibus* » *epitomen*, fut très-estimé. Il en donna en- » core de très-bons sur le Traité des tems de » Bérose, de Manéthon, de Métasthènes et de » Philon. Ses *Questiones de Ethrusciâ* lui firent » beaucoup d'honneur ». Mais comment ces Commentaires d'Annius sont-ils très-bons, si les ouvrages sur lesquels il a travaillé n'ont rien de véritable ni de réel (2)?

C'est ainsi que les ennemis même d'Annius ont été forcés à lui rendre justice. Mais les disputes qui se sont élevées sur ce savant auteur, méritent de plus grands détails, et il est tems de faire connaître ses meilleurs défenseurs, dont je vais commencer par abréger l'histoire.

§. XII. *Du père le Quien.*

Art. 346. Michel le Quien, religieux de l'ordre de saint Dominique, et l'un des savans les plus distingués du dix-huitième siècle, était fils d'un marchand de Boulogne-sur-Mer, où il naquit

(1) Page 193.

(2) Histoire des Hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par Touron. Paris, 1746, t. 3, p. 662.

Digitized by Google

le 8 octobre 1661. Après avoir fait dans sa patrie ce que l'on appelait alors les *humanités*, il vint étudier la philosophie à Paris au collège du Plessis, où il eut pour condisciple (1) François-Armand de Lorraine-Armagnac, appelé l'abbé de Lorraine, né le 13 février 1665, qui fut depuis sacré évêque de Baïeux, le 5 novembre 1719, et mourut à Paris le 9 juin 1728 (2), ayant toujours honoré le père le Quien de son estime et de son amitié. Agé d'environ vingt ans, Michel le Quien résolut de se consacrer à l'état religieux, et choisit l'ordre des Dominicains où il eut pour maître dans son noviciat le père Souègues, qui s'était rendu recommandable parmi ses confrères par la sainteté de sa vie et sa grande mortification. Le père Massoulié, alors connu par divers ouvrages, entr'autres par un traité volumineux sur la Grâce, etc., intitulé : *Divus Thomas sui interpres*, in-folio, lui enseigna les premiers élémens de la langue hebraïque, qu'il approfondit dans la suite, et à laquelle il joignit l'étude du grec

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 667. Les Siècles littéraires de la France, par Désessarts, t. 5, p. 292, n'ont fait qu'abréger cet article en quelques lignes.

(2) Id., t. 6, p. 407.

Digitized by Google

et même de l'arabe. La connaissance de ces langues, jointe à celle de l'Ecriture sainte et de la critique, le mit en état de se mesurer, tout jeune qu'il était, avec le savant père Pezron, religieux de l'ordre de Citeaux et abbé de la Charmoye, qui avait entrepris de rétablir la chronologie du texte des septante et de la soutenir contre celle du texte hébreu de la Bible (1). Le traité du père Pezron avait paru en 1687, in-4°., sous le titre de « l'Antiquité des tems rétablie ». L'auteur y donne au monde plus d'ancienneté qu'aucun autre chronologiste avant lui. Cet ouvrage avait fait d'abord un grand bruit, et, selon le sort des bons livres, il avait eu des admirateurs et des critiques. Don Martianai, bénédictin, et le père le Quien, écrivirent contre l'Antiquité des tems; le premier avec sa chaleur ordinaire, qui ne lui permit ni de se resserrer dans son sujet, ni d'adoucir les aigreurs de ses invectives; le Quien avec plus de précision et de modération (2). Il était cependant encore fort jeune; car il n'avait pas trente ans lorsqu'il publia, en 1690, in-12, la

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 687.

(2) Le nouveau Dictionnaire historique. Lyon 1804, art. Pezron.

Digitized by Google

« Défense du texte hébreu et de la version vul-» gate (1) ». Don Pezron répondit par sa « Dé-» fense de l'Antiquité des tems, où l'on soutient » la tradition des Pères et des Eglises contre » celle du Talmud, et où l'on fait voir la cor-» ruption de l'hébreu des Juifs », in-4°., 1691. Cet ouvrage, de même que le premier de cet auteur, est rempli de recherches curieuses, et don Pezron s'y défend avec beaucoup de modestie (2). Le père le Quien répliqua en opposant au savant Bernardin « l'Antiquité des tems détruite », qui parut en 1693, in-12. Ces essais firent une grande réputation à leur auteur. On y trouva beaucoup de savoir et de justesse, et bien des critiques croient encore aujourd'hui que l'on n'a rien de meilleur pour la défense du texte hébreu de la Bible, comme pour celle de la supputation ordinaire des chronologistes, ce qui est peut-être pousser l'éloge un peu trop loin (3). Don Martianai trouva plus commode de porter la cause à un autre tribunal, et ce

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 687.

(2) Le nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Pézron.

(3) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 687.

Digitized by Google

moyen dangereux auquel les Bénédictins ont eu rarement recours, n'a que trop souvent été employé par les Jésuites qu'il a conduits à leur perte. Il déféra cette même année 1693 à du Harlai, archevêque de Paris, les livres et le sentiment du père Pezron. Le prélat ne se laissa pas prévenir; il communiqua au défenseur de la chronologie des septante le mémoire de son adversaire. Le père Pezron n'eut pas de peine à montrer qu'il défendait un sentiment commun à tous les pères de l'Eglise chrétienne avant saint Jérôme; ainsi l'odieuse accusation de don Martianai n'eut aucune suite. Don Pezron publia toujours en 1693, in-12, « l'Essai d'un » commentaire sur les prophètes », qui est littéral et historique, et qui jette de grandes lumières sur l'histoire des rois de Juda et d'Israël (1). Le père le Quien attaqua une troisième fois le savant Cistercien dans des remarques qu'il composa sur cet essai, et qui furent imprimés dans les Mémoires de Trévoux du mois de mars 1711 (2).

L'année suivante il publia une édition grec-

(1) Le nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Pezron.

(2) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 687.

Digitized by Google

que et latine de saint Jean Damascène en deux volumes *in-folio*, à Paris, et il y joignit plusieurs dissertations où il montre de l'érudition et de la théologie. Il devait donner un troisième volume, où son intention était de placer les ouvrages faussement attribués à saint Jean Damascène, et quelques autres qui sont de ce saint, comme un discours sur les anges et un dialogue d'un Chrétien avec un Sarazin. Le premier se trouve manuscrit dans la bibliothèque de Turin, et le second, en grec, dans la Panoplie d'Euthimius (1); mais ce troisième n'a point été rendu public. Le père le Quien travailla, depuis son édition de saint Jean Damascène, à celle des œuvres de Léon de Bizance; mais on ne les a point publiées. Dans les dissertations qui accompagnent son édition des ouvrages de saint Jean Damascène, on voit qu'il avait étudié la controverse, mais plus dans les écrits des schismatiques que dans ceux des pères et dans les définitions des conciles; et c'est encore ce que l'on remarque dans la réfutation du livre de Nectaire, patriarche de Jérusalem, sur la primauté du pape. Le père le Quien la publia en latin, en 1718, *in-4°.*, à Paris, sous ce

(1) Le Moréri écrit *Euthymius*.

Digitized by Google

titre singulier : *Stephani de Altimurâ Ponticensis contrà schisma Græcorum Panoplia, quâ Romana et occidentalis ecclesia defenditur adversùs criminationes Nectarii nuperi patriarchæ Hierosolymitani, quas congessit in libro περὶ ἀρχῆς τοῦ πάπα.*

Quoique le titre de cet ouvrage semble n'annoncer qu'un traité polémique contre ce que les Catholiques romains regardent comme les erreurs des Grecs, et surtout contre l'opposition de ces derniers à reconnaître la supériorité du pape, c'est moins cependant un ouvrage dogmatique contre les Grecs qu'une réponse à leurs plaintes, ou une apologie de l'Eglise romaine contre les reproches qu'ils ne cessent de lui faire de ses hauteurs, de ses usurpations, et du trouble qu'elle a causé par le désir ambitieux d'étendre partout sa juridiction. L'auteur trouve ces reproches injustes, et il y répond. L'ouvrage de Nectaire, qu'il entreprend de réfuter, est écrit avec éloquence et avec adresse; et comme il a servi à fortifier les Grecs dans leur schisme, le père le Quien crut qu'il devait prendre la défense de l'Eglise romaine, et il a assez bien réussi (1).

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Quien, t. 8, p. 687.

Digitized by Google

Mais on sent qu'il faut autre chose que des argumens pour réunir des théologiens opposés, si toutefois la chose est possible.

Le succès a été beaucoup moindre encore dans la dispute que le père le Quien eut sur la fin de sa vie avec le père le Courayer. Le sujet de cette dispute était les ordinations des Anglais, dont le père le Courayer avait obtenu la validité, ce qui lui attira beaucoup d'adversaires. Les écrits de part et d'autre se multiplièrent beaucoup, et l'affaire devint très-sérieuse. On en voit le détail dans l'apologie du père le Courayer faite par lui-même. Cet objet serait aujourd'hui presque sans intérêt et m'éloignerait trop du but de cet ouvrage. Comme le cardinal de Noailles avait cru devoir décider contre le chanoine régulier, le père le Quien, engagé d'écrire contre l'auteur condamné, dédia son livre à cette éminence, dont il était connu et estimé, et dont il justifiait la décision. L'épître dédicatoire est de M. Badoire, vicaire de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, ami du père le Quien. Cet habile dominicain eut aussi quelque part à l'ouvrage même qui a pour titre : « Nullité des » Ordinations anglicanes », ou « Réfutation » du livre intitulé : Dissertation sur la validité » des Ordinations des Anglais ». Ce sont deux

Digitized by Google

volumes *in*-12, qui parurent chez Simart, à Paris, en 1725. Le père le Courayer ayant répondu à ses adversaires et au père le Quien comme aux autres, dans sa défense de la validité des Ordinations des Anglais, en quatre volumes, le père le Quien crut devoir répliquer, ce qu'il fit par deux nouveaux volumes imprimés à Paris, chez Babuti, en 1730, et intitulés : « La nullité des Ordinations anglicanes, démontrée de nouveau tant pour le » fait que pour le droit ». Depuis cet ouvrage, il donna encore sur la même matière une lettre datée du 14 février 1731, et insérée dans le Mercure d'avril de la même année. Il sortit dans cette dispute du caractère de douceur et de modération qui éclate dans ses autres écrits, et qui eût, ce semble, été d'autant mieux placé ici, que ses écrits sur cette matière paraissent fort inférieurs en tout à ceux de son adversaire (1). D'ailleurs, puisqu'il avait l'autorité pour lui, il devait à l'esprit de charité qui était le véritable apanage d'un bon religieux, de ménager celui qu'il ne pouvait plus craindre, si la raison était aussi pour lui.

On a de lui dans les « Mémoires de littéra-

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Quien, t. 8, p. 687 et 688.

Digitized by Google

» ture et d'histoire », recueillis par le père Desmolets, de l'Oratoire, ses dissertations sur saint Nicolas, évêque de Myre, tome VI, première partie; sur le *Portus Iccius*, qu'il prétend être le port de Boulogne; et une » Histoire abrégée de la ville de Boulogne-» sur-Mer et de ses comtes », dans le tome X, quatrième partie, et à la tête de la « Coutume » de Boulogne », dans la grande collection des coutumes. Il a laissé une histoire beaucoup plus ample de Boulogne, que l'on pourrait donner au public (1).

Me voici enfin parvenu à l'ouvrage qui me fait parler ici du père le Quien. J'ai cru devoir faire connaître en détail l'auteur dont l'autorité m'a paru la plus grave en faveur de celui que j'entreprends aussi de défendre. Le père Labat, confrère du père le Quien, a fait imprimer de ce savant historien, dans le tome VII de ses « Voyages d'Espagne et d'Italie », une dissertation sur Annius de Viterbe, dans laquelle l'auteur prétend que ce n'est point Annius qui a composé les ouvrages donnés sous les noms de Manéthon, de Métasthènes, etc. (2).

---

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Quien, t. 8, p. 688.

(2) Id., ibidem.

Digitized by Google

Je parlerai dans l'article suivant du père Labat et de ses voyages, et je rapporterai en entier cette dissertation, qui appartient véritablement à mon sujet.

On trouve enfin du père le Quien des observations sur le livre intitulé *Petra fidei*, composé par Etienne Javorski, archevêque de Rézan, dernier exarque ou patriarche moscovite. L'ouvrage de ce patriarche ayant fait de la peine aux Luthériens, ils engagèrent François Buddée, professeur de leur secte, à y répondre. Le père Ribéra, dominicain, qui avait accompagné le duc de Liria, ambassadeur de sa majesté catholique à la cour de Russie, en qualité d'aumônier, et avec le titre de missionnaire apostolique, répliqua à Buddée en 1731. Les observations du père le Quien roulent sur le *Petra fidei* et cette réplique; elles sont courtes, mais judicieuses. On les trouve dans le Mercure de France, mois de mars 1733 (1).

Le père le Quien mourut le 22 du même mois et de la même année, âgé de soixante-douze ans. Il demeurait dans la maison de son ordre, rue Saint-Honoré, à Paris, mai-

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Quien, t. 8, p. 688.

Digitized by Google

son dont le nom a été rendu si célèbre par la révolution de 1792. On sait que les Jacobins, qui y ont joué un grand rôle, se rassemblaient en cet endroit. Ils ne ressemblaient en rien au père le Quien, qui n'était pas moins recommandable par sa piété et sa régularité toujours constante, toujours uniforme, que par son érudition et son génie communicatif. Il avait été lié de bonne heure avec les savans les plus distingués, entr'autres avec l'abbé de Longuerue, le père de Montfaucon, les pères Serri et Quétif, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long de détailler (1). Il fut aimé par ses confrères et consulté par les savans, qui trouvaient en lui un critique habile et un littérateur poli, toujours prêt à communiquer ses lumières (2).

Depuis la mort du père le Quien, on a imprimé son grand ouvrage qui n'a paru qu'en 1740, sous ce titre : *Oriens Christianus, in quatuor patriarchatus digestus; quo exhibentur*

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, art. Quien, t. 8, p. 688. L'auteur de cet article cite les Mémoires du tems.

(2) Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, t. 10, p. 301, art. Quien.

Digitized by Google

ecclesiæ, *patriarchæ*, *cæterique prœsules Orientis*, trois volumes *in-folio*, à Paris, de l'imprimerie royale. C'est le plus grand ouvrage que nous ayons sur l'état ancien et présent des églises de l'Orient. L'auteur s'y est proposé de faire sur ces vastes régions ce que d'autres savans ont exécuté pour quelques royaumes, quelques Etats de l'Europe, et même pour des églises particulières. Son livre renferme toutes les églises d'Orient sous les quatre grands patriarchats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Il donne la description géographique de chaque diocèse, des villes épiscopales ; il rapporte l'origine et l'établissement des églises, leur étendue, leur juridiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la succession et la suite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changemens qui y sont arrivés, etc (1). La Gaule chrétienne de Sainte-Marthe lui a servi de modèle, et il l'a très-bien imitée (2).

Le père le Quien étant mort dans le cours

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 688, art. Quien.

(2) Nouveau Dictionnaire historique, Lyon, 1804, t. 10, p. 301, art. Quien.

Digitized by Google

de l'impression, un de ses confrères s'est chargé de l'édition. Il a revu et perfectionné l'ouvrage, auquel l'auteur n'avait pu mettre la dernière main; il y a fait quelques additions et y a inséré quelques dissertations (1).

A présent que nous avons fait connaître le dernier défenseur d'Annius parmi nous, sachons quel est celui à qui nous devons cet honorable témoignage.

§. 13. *Du père Labat.*

Art. 347. Jean-Baptiste Labat, dominicain parisien, d'abord professeur de philosophie à Nanci, fut envoyé en Amérique l'an 1693. Il y gouverna sagement la cure de Macouba, revint en Europe en 1705, et parcourut le Portugal et l'Espagne. Après avoir demeuré plusieurs années en Italie, il mourut à Paris le 6 janvier 1738, à soixante-quinze ans. On a de lui :

I. « Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, » contenant l'histoire naturelle de ce pays, » l'origine, les mœurs, la religion et le gou» vernement des habitans anciens et modernes;

(1) Le grand Dictionnaire historique, par Moréri. Paris, 1759, t. 8, p. 688, art. Quien.

Digitized by Google

» les guerres et les événemens singuliers qui y » sont arrivés pendant le long séjour que l'au- » teur y a fait; le commerce, les manufac- » tures qui y sont établies, et le moyen de les » augmenter; avec une description exacte et » curieuse de toutes ces îles, ornée de figures ». Paris, 1741, 8 vol. *in*-12. « Ce livre agréable » et instructif est écrit », dit l'abbé des Fontaines, « avec une liberté qui réjouit le lec- » teur. On y trouve des choses utiles, semées » de traits historiques assez plaisans. Ce n'est » peut-être pas un bon livre de *Voyage*; mais » c'est un bon livre de *Colonie*. Tout ce qui » concerne les nôtres y est traité avec étendue. » On y souhaiterait seulement un peu plus » d'exactitude dans certains endroits ».

II. Voyages en Espagne et en Italie, 8 volumes *in*-12, écrits avec autant de gaieté que le précédent; mais nous avons sur l'Italie des ouvrages beaucoup meilleurs. Ses plaisanteries ne sont pas toujours de bon aloi. Il censure le ton satirique de Misson, et il l'imite quelquefois (1). Comme c'est dans cet ouvrage que l'auteur a inséré la dissertation du père le Quien

(1) Tout cet article, à l'exception de la phrase qui termine cet alinéa, est tiré du Nouveau Dictionnaire historique. Lyon, 1804, art. Labat, t. 7, p. 3 et 4.

sur

Digitized by Google

sur Annius de Viterbe, j'en donnerai des extraits dans l'article suivant.

III. « Nouvelle relation de l'Afrique occidentale », 5 volumes in-12; composée sur les mémoires qu'on lui avait fournis, et par conséquent moins certaine encore que la Relation de son Voyage en Amérique.

IV. « Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, Isles voisines, et à Cayenne, avec des cartes et des figures », 4 volumes in-12. On y donne une idée très-étendue du commerce de ce pays.

V. « Relation historique de l'Ethiopie occidentale », 5 volumes in-12. Cette relation, traduite de l'italien du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs Relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures.

VI (1). « Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte », 5 volumes in-12, 1735. Le père Labat a recueilli et mis en ordre les Mémoires de ce voyageur sur l'Asie, la Sirie, la Palestine, l'Egipte, la Barbarie.

Le stile de tous les ouvrages de ce Domini-

(1) Et non pas *VII* comme dit le texte.

Digitized by Google

cain est en général assez coulant, mais un peu diffus. On en jugera mieux encore par les passages que je vais extraire de l'un d'eux.

§. XIV. *Voyages du père Labat en Espagne et en Italie.*

ART. 348. Le titre de cet ouvrage est :

Voyages du P. Labat, de l'ordre des FF. Prescheurs, en Espagne et en Italie; 8 volumes in-12. A Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, imprimeur-libraire ordinaire du roi; Charles J. B. Delespine le fils, libraire, 1730, avec privilège du roy.

On lit dans cet ouvrage, tome 7, page 94 et suivantes :

« On trouve hors de Viterbe, fort près de la » porte Romaine, un couvent de Dominicains, » appellé Notre-Dame *de' Gradi*, ou des Dé- » grés, à cause du nombre considérable des dé- » grés qu'il faut monter pour arriver à la porte » de l'église et à celle du couvent..... Il y a » une bibliothèque nombreuse et bien choisie; » on y conserve, entre les manuscrits, les mi- » nutes de Jean Annius, qui était religieux de » cette maison, et qui est mort à Rome, sous » le pontificat d'Alexandre VI, à la fin du

Digitized by Google

» quinzième siècle (1), étant alors maître du
» sacré palais. Il était savant dans les langues
» grecque, hébraïque et chaldaïque, et très-
» versé dans l'antiquité. Il est vrai que quelques
» modernes, et entr'autres Misson, l'accusent de
» *filouterie* dans les histoires et les inscriptions
» que nous avons de lui. Ils auraient dû parler
» avec plus de respect d'un écrivain célèbre,
» plein de religion et de bonne foi. Je tombe
» d'accord qu'il peut s'être trompé en quelques
» endroits; il est à plaindre; son malheur est
» d'avoir puisé dans de mauvaises sources, de
» n'avoir pas assez examiné les manuscrits sur
» lesquels il a travaillé. Je serais bien aise de
» pouvoir dire la même chose de M. Misson,
» et d'être en état de l'excuser aussi facilement
» que mon confrère le peut être. J'ai remarqué
» en passant quelques-unes des fausseté qu'il
» nous a débitées. Ceux qui voudront lire avec
» attention son voyage, en remarqueront bien

(1) C'est une faute; on a vu plus haut (art. 326) que Jean Nanni mourut en 1502, au commencement du seizième siècle. J'ai aussi parlé (*art.* 323) de la charge de maître du sacré palais. Au reste, il serait à désirer que l'on fît déposer à la bibliothèque impériale le manuscrit original d'Annius et ceux dont il s'est servi, s'ils existent encore dans la bibliothèque de Viterbe.

Digitized by Google

» d'autres, et cependant je ne l'ai point traité » de *filou*. Je plains son sort; il s'est mis dans » la dure nécessité de débiter bien des men- » songes pour divertir la populace du pays où il » s'est retiré : en est-il plus honnête homme? » Il aurait dû se souvenir qu'on conserve avec » respect le portrait de ce grand homme dans » la maison de ville. Mais pour revenir à An- » nius qui écrivait à la fin du quinzième siècle, » nous avons de lui des commentaires et des » notes sur Caton, sur Fabius Pictor, sur Mir- » sile (1) de Lesbos, sur Archiloque, sur les » équivoques de Xénophon, sur Philon juif, sur » Métastène persan, sur Bérose caldéen, sur » une partie de l'Itinéraire d'Antonin, sur » l'édit de Didier, roi des Lombards; sur Pro- » perce, et sur l'Apocalipse de S. Jean. Il » nous a encore laissé des dissertations curieuses » sur quantité d'autres sujets, et sur l'antiquité. » Son mérite et sa profonde science, ses con- » naissances vastes et son assiduité au travail, » l'ayant fait connaître à la cour romaine, il fut » élevé à la charge de maître du sacré palais, » dans laquelle tout le monde sait qu'on ne met » que des gens d'un savoir rare et dune solide

(1) Et non *Marsille*.

Digitized by Google

» vertu ; et si la mort ne l'avait pas enlevé sitôt, » on ne doute pas qu'il n'eût été élevé à la pourpre. » Il écrivait vers l'an 1470.

» Mais si les envieux de la réputation qu'il » s'était acquise ont osé attaquer ses écrits, ne » pouvant attaquer sa vie et ses mœurs, il a » trouvé dans tous les tems de savans et zélés » défenseurs de ses ouvrages. Celui qui approche » le plus près de son âge est le célèbre historien » Léandre Albert, aussi religieux de l'ordre de » saint Dominique, qui dédia sa Description » d'Italie en 1550 à Henri II, roi de France, » et à la reine Catherine de Médicis son » épouse.

» Le second est le père Thomas Mazza, » aussi religieux dominicain et inquisiteur à » Gênes, qui a publié une savante apologie » pour le justifier, et quelques autres ; auxquels » il faut joindre son confrère le savant père le » Quien (*art.* 346), si estimé et si connu dans » la république des lettres, par les excellens » ouvrages dont il l'a enrichie, et qu'il est en- » core prêt de mettre au jour. Tels ont été la » défense du texte hébreu et de la vulgate contre » le livre de l'antiquité des tems : cet ouvrage » fut imprimé à Paris en 1690 ; les Œuvres de » saint Jean Damascène en grec et en latin, » deux volumes in-folio, à Paris, en 1712 ;

Digitized by Google

» *Panoplia* contre le schisme des Grecs, aussi » à Paris, in-4°. en 1718. Son grand ouvrage, » intitulé *Oriens christianus, nec non Africa*, » va être mis sous la presse, aussi bien que » d'autres ouvrages que les savans attendent » avec impatience. C'est lui qui va prendre la » défense du père Annius. Il m'avait dit ce » qu'il pensait de cet auteur; mais je l'ai prié » de m'en donner l'abrégé par écrit. Le voici » tel que je l'ai reçu de lui ».

Lettre du père le Quien au père Labat, contenant la défense d'Annius de Viterbe.

Art. 349. « Vous souhaitez que je vous donne » par écrit les raisons qui m'autorisent à sou- » tenir que Jean Annius de Viterbe, qui de- » puis long-tems passe pour un insigne faus- » saire, n'est point du tout coupable de ce crime, » mais que toute sa faute ne consiste que dans » une très-grande crédulité qui lui a fait re- » garder comme authentiques des pièces dont » son érudition aurait dû lui faire connaître la » supposition et la fausseté.

» Si je prétends justifier mon confrère du » crime de falsification, ce n'est ni par intérêt » ni par préjugé que je prends ce parti. Ja- » mais l'intérêt ni le préjugé ne m'ont fait

Digitized by Google

» prendre de parti contraire à la vérité quand » je l'ai connue. On sait que quelque estime » que j'aye toujours eue pour le père Combefis » mon confrère, qui a tant mérité de la répu- » blique des lettres et de toute l'Eglise, je n'ai » point fait de difficulté de le condamner dans » le jugement qu'il a porté trop légèrement des » catéchèses de saint Cirille de Jérusalem, » qu'il a attribuées à Jean de Jérusalem son » successeur, contemporain de saint Jérôme, » sur une leçon d'un manuscrit qu'il n'avait » pas assez examiné. Je me garderai bien en- » core d'entreprendre de justifier l'édition qu'il » nous a donnée des actes de saint Eustathe, » martir; de saint Silvestre, et d'autres sem- » blables qu'il a ramassés dans un volume in-8°. » Il n'en est point l'auteur à la vérité; mais ses » longues études et la connaissance qu'il avait » acquise de l'antiquité, auraient dû le détourner » de nous donner ces ouvrages comme des » pièces authentiques. Cette édition a fait beau- » coup de tort à la réputation que ses autres » ouvrages lui avaient méritée justement.

» Il règne parmi nous une franchise qui nous » fait condamner librement nos confrères quand » nous les trouvons en faute, quelque considé- » rable que soit le rang qu'ils tiennent ou qu'ils » ont tenu parmi nous.

Digitized by Google

» J'aurai donc l'honneur de vous dire d'abord » que long-tems avant que j'eusse de quoi jus- » tifier plus pleinement Annius, ayant eu les » ouvrages qu'il a publiés sous le nom de Ma- » néthon égiptien, et de Bérose le babilonien, » et les ayant comparés avec ses notes sur le » même ouvrage, où il rapporte différens frag- » mens du vrai Manéthon et du vrai Bérose » que nous lisons dans les livres de l'historien » Joseph juif, je ne pouvais me mettre dans » l'esprit qu'Annius, s'il eût été lui-même le » fourbe qui avait composé ces fausses histoires, » n'eût pas eu l'esprit ni l'adresse de les com- » poser de telle sorte que ces fragmens s'y » trouvassent au long, pour rendre la supposi- » tion plus plausible. J'ai souvent proposé cette » difficulté à des personnes doctes et judicieuses » qui sont demeurées d'accord que ma réflexion » méritait quelqu'attention.

» Depuis ce tems-là, le père Échard, mon » confrère, me mit entre les mains un cata- » logue d'auteurs qu'il avait trouvé cités dans » une chronique manuscrite compilée entre l'an » 1220 et 1230, qui est dans la bibliothèque de » M. Colbert. Il me chargea de le montrer à » un savant homme que je voyais assez souvent. » Le voici.

» *Pompeius Trogus.... Sciratuus Alema-*

Digitized by Google

» *nus..... Helius, Hieron egyptius, de antiqui-*
» *tate Phenicicæ.... Manaseas Damascenus....*
» *Orosius de historiâ Chaldeorum.... Metas-*
» *tenes de historiâ Indicâ.... Dioclis de his-*
» *toriâ coloniarum.... Philostratus de histo-*
» *riis Indicis et Phœnicis..... Oridius Sabaci,*
» *de successoribus Alexandri.... Polibius Me-*
» *galopolitanus de Tholomeis.... Nicolaus*
» *Berosius.*

» On a écrit les noms comme ils sont ortogra-
» phiés dans le manuscrit. Je crois qu'au lieu
» *d'Orosius de historiâ Chaldeorum*, il faut
» lire *Berosius*, quoique Bérose soit nommé
» plus bas dans le catalogue. Il n'est pas extraor-
» dinaire qu'un copiste peu habile écrive le
» même nom tantôt bien tantôt mal.

» Le savant homme à qui j'ai montré le ca-
» talogue, sans lui dire ma pensée, s'écria
» tout d'un coup : Voilà votre Annius justifié
» de la fausseté qu'on lui impute ! il reconnut
» sur-le-champ que les faux Manéthon, Bé-
» rose, Métastêne, qu'Annius a publiés, exis-
» taient fort long-tems avant lui, et que par
» conséquent ces ouvrages n'étaient pas de l'in-
» vention d'Annius. Je me suis toujours plaint
» au père Échard de ce qu'il n'avait pas eu soin
» de marquer le numéro de ce manuscrit de

Digitized by Google

» M. Colbert qui appartient aujourd'hui à M. le » comte de Seignelai.

» Le même père Échard ne pouvant plus » sortir aisément, me chargea d'emprunter » pour lui un manuscrit latin de la bibliothèque » du roi, petit in-folio d'un écrivain de notre » ordre du quatorzième siècle, qui contient des » demandes et des réponses sur différentes » sortes de matières; l'ayant feuilleté, j'y vis » une réponse où le nom de *Pompéius* était » rapporté, et un détail de généalogie des pre- » miers patriarches, telle qu'elle est écrite dans » notre vulgate. Je montrai cet endroit au père » Échard, et le fis souvenir du Trogus Pom- » péius qui est à la tête de son catalogue, ajou- » tant que le Bérose d'Annius, aussi bien que » le Manéthon, le Métastène et le Philon de- » vaient être du même tems et antérieurs au quin- » zième siècle. Cet auteur, autant que je puis » m'en souvenir, est Henri de Stéford, alle- » mand et saxon, religieux de notre ordre. Le » numéro du manuscrit du roi est 5792. Je tâ- » cherai de le voir encore et d'y vérifier le pas- » sage du faux Trogus Pompéius. Peut-être y » en trouverai-je d'autres de pareille fa- » brique.

» Cependant sur ce qu'un ancien chroniqueur

Digitized by Google

» du treizième siècle avait cité plusieurs de ces » sortes d'auteurs supposés, je me suis imaginé » que j'en trouverais de même dans d'autres » chroniques du même tems, qui commen- » çassent à compter les années depuis la créa- » tion du monde. Je n'ai pas été tout à fait » trompé dans mon espérance; car j'ai trouvé » dans la Chronique, que M. Léibnitz a pu- » bliée sous le nom d'Albéric des trois fontaines, » un fragment d'une histoire attribuée à Philon, » qui ne peut être celle dont Annius ne nous a » donné qu'un abrégé chronologique, où on lit » ce qui suit à la page 8.

» *Anno L. ætatis Phalec, dicit Philo, ex* » *tribus filiis Noë, eo vivente, nati sunt* » 24,000 *virorum, et centum extrà mulieres* » *et parvulos. Nemroth filius Chus, filii Cham,* » *regnavit super filios Cham; Jectam super* » *filios Sem; Suffone super filios Japhet.* » *Anno L. Phalec Reu filii sui, XX turres* » *ædificantur: ab hinc post diluvium et di-* » *visionem linguarum, quatuor principalia* » *regna surrexerunt in terrâ, primum Scytha-* » *rum ab aquilone, tempore Saruc, ubi pri-* » *mus regnavit Thanas, à quo fluvius Ta-* » *naïs denominatur. Scythæ fuerunt de Japhet,* » *à quibus descenderunt Trojani, et à Tro-* » *janis Romani, et Franci, et multi alii.*

Digitized by Google

» *Secundum regnum Ægyptiorum à meri-*
» *die regnavit Zoël, sive Mineus.*

» *Tertium regnum principale Assiriorum,*
» *ad orientalem, cæteris excellentius, simi-*
» *liter, de Cham et de patre Sem.*

» *Quartum regnum, Sciciniorum, Sycio-*
» *niorum, ad occidentem in insulâ Moncio-*
» *nis dicitur fuisse de Sem : de Sem namque*
» *fuerunt Judæi, sed et Medi, et Persæ; et*
» *Græci de Cham, Assyrii, et Ægyptii, et*
» *Chananæi. De Japhet Scythæ, et Tro-*
» *jani, Romani et Franci. Item de Sem*
» *gentes XXVII, de Cham XXX et de Ja-*
» *phet XV.*

» C'est apparemment du faux Philon latin
» qu'Albéric aura tiré la chronologie qu'il
» nous donne dans la suite des ancêtres de
» Jésus-Christ, depuis Zorobabel jusqu'à saint
» Joseph, comme dans la collection d'Annius.
» On voit sous le nom de Philon une succes-
» sion de princes de la tribu de Juda, qu'on
» dit avoir gouverné le peuple juif, depuis Zo-
» robabel jusqu'à Juda Macabée, dont les noms
» paraissent aussi empruntés de la généalogie,
» chapitre troisième de saint Luc.

» *Anno primo Cecropis*, dit Albéric, *regis*
» *Macedonum, Jechonias post transmigra-*
» *tionem Babylonis genuit Salatiel*, » *qui cùm*

Digitized by Google

» *esset annorum XVII, genuit Zorobabel,*
» *qui cùm esset annorum LII genuit Abiud,*
» *qui annorum XV genuit Eliacim, qui XXI*
» *annorum genuit Azor, qui L annorum ge-*
» *nuit Sadoc, qui XXIX genuit Achim,*
» *qui XLIX annorum genuit Eliud, qui XLIX*
» *annorum genuit Eleazar, qui XLIX anno-*
» *rum genuit Jacob, qui XLIX annorum ge-*
» *nuit Joseph.*

» Cette chronique d'Albéric est une compi-
» lation de bons et d'aussi mauvais auteurs, que
» ceux dont Annius a publiés des fragmens.

» Comme le prétendu Philon d'Albéric et
» d'Annius a ajusté son histoire sur la Chro-
» nique, sur la version vulgate de l'Écriture,
» son ouvrage est fort différent d'un autre qui
» a été imprimé à Basle, en 1538, sous le nom
» de Philon le juif : *Philonis judæi antiquita-*
» *tum Biblicarum liber*, parce que celui-ci suit
» en tout la version des septante pour la Chro-
» nique, et en d'autres choses, ce qui montre
» que l'ouvrage est d'un Grec, que l'on a tra-
» duit en latin. On y lit bien des contes des
» Juifs et des généalogies des anciens patriar-
» ches semblables à celles qu'on lisait dans un
» vieux livre plein de fables composé dans les
» premiers siècles sous le nom de..... la petite
» Genèse.

Digitized by Google

» Je trouve dans un fragment d'Anastase » d'Antioche, qu'un Philon, chrétien du qua- » trième ou cinquième siècle, avait aussi com- » posé une histoire ecclésiastique. Jean Malala » l'a aussi cité dans sa Chronique.

» Albéric, outre Philon, cite un Arnobe » le rhéteur, dont il est fait mention dans la » Chronique du treizième siècle dont j'ai parlé. » *Alter Arnobius rhetor. De Sem fuerunt* » *gentes CCCVI in linguas XXVII ; de* » *Cham, gentes CCCXCIII in linguas XXII;* » *de Japhet CC in linguas XXIII.*

» Mauclerc, au commencement de sa Chro- » nique, rapporte un endroit de Métastène » d'après Pierre de Troyes, surnommé le Man- » geur, tel que nous le lisons dans l'édition » d'Annius. Ce Pierre le Mangeur, qu'on esti- » mait si fort de son tems et dans le siècle » suivant, a cité d'autres auteurs qui nous sont » aujourd'hui inconnus et qui ne diffèrent en rien » de ceux d'Annius (1).

---

(1) On observera que ce Pierre le Mangeur, chancelier de l'Eglise de Paris, mourut en 1198, trois cens ans avant Annius, et que sa *Catena temporum* a été publiée à Lubeck en 1475, en 2 volumes in-folio, avant l'ouvrage d'Annius, dont la publication a même été précédée par celle de la traduction de cette *Catena temporum*, imprimée à Paris en 1488, en 2 vol. in-folio,

Digitized by Google

» A tous ces témoignages d'auteurs qui font foi » que plusieurs des livres qu'Annius a publiés et » qu'on a prétendu être de sa façon, ont été » vus et lus long-tems avant lui; j'ajouterai ce- » lui de Léandre Albert, écrivain très-curieux » et très-exact, qui avait fureté dans la plupart » des bibliothèques, dont il a tiré divers mo- » numens qui lui ont servi à composer ses ou- » vrages. Il dédia sa description d'Italie, en » 1550, à Henri II, roi de France, et à Ca- » therine de Médicis son épouse. Il rend ce » témoignage à Annius, page 115, que, quoi- » que bien des gens le regardâssent comme un » fourbe, qui avait supposé plusieurs sortes » d'ouvrages historiques, il les avait pourtant » trouvés lui-même, il y avait long-tems, dans » les recherches qu'il avait faites. En parlant » de la ville de Viterbe et des grands hommes » qui en étaient sortis, il dit ces mots :..... » *In primis excellentissimus theologus, et* » *Joannes Annius; quorum uterque ex Præ-* » *dicatorum familiâ; sed posterior sacri pa-* » *latii magister fuit, homo egregiè non solùm*

---

sous le titre de Mer des Histoires. (Nouveau Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, t. 9, p. 598. Art. Pierre).

Digitized by Google

» *latinis litteris, sed etiàm græcis, hæbreis,*
» *arabicis et caldæis conditus. Prætereà to-*
» *tius antiquitatis studiosissimus indagator*
» *uti scriptis editis abundè est testatus. Opera*
» *enim reliquit hæc : Commentationes in Ca-*
» *tonem, Fabium Pictorem, Mirsilium Les-*
» *bium, Archilochum de temporibus, Xeno-*
» *phontis æquivoca, Philonem judæum, Me-*
» *tastenem Persam, Berosum Caldæum. Item*
» *in itinerarii Antonini partem, in edictum*
» *Desiderii regis Longobardorum, Proper-*
» *cium de Vertumno, et in apocalypsim*
» *D. Joannis. Prætereà quæstiones curiosis-*
» *simas, cum institutionibus, aliisque scriptis*
» *quæ profectò omnia virum eum maximi*
» *solertis ingenii fuisse testantur, quanquàm*
» *non desint, qui fragmenta Catonis, alios-*
» *que tales libros eum confinxisse calum-*
» *nientur ; quippe quoniàm ipsis illorum*
» *authorum scripta visa non fuére ; MIHI VERÒ*
» *PRIMIS ETIAM ANNIS COGNITA.*

» Après ce que j'ai tiré de divers auteurs,
» touchant les histoires publiées par Annius,
» et sur le témoignage d'Albéric, j'ose avancer
» que si on faisait une exacte recherche des
» manuscrits qui existent dans les bibliothè-
» ques d'Italie et ailleurs, on y trouverait ces
» fausses pièces, à moins que le mépris qu'elles

Digitized by Google

» méritent ne les ait fait tellement négliger, » qu'elles auront enfin la plupart disparu.

» Sur quoi il faut se souvenir que le onzième » et le douzième siècles ont été féconds en » ouvriers qui ont fabriqué un grand nombre » de fausses pièces, gens oisifs et ignorans, » qui s'occupaient dans leur solitude à com- » poser des Vies des Saints, dont on a dans la » suite rempli nos légendes, et qui ont servi » aux *de Natalibus* et aux *de Voragine* à » grossir leurs compilations et leurs recueils.

» C'est dans ces mauvais et infidèles écri- » vains qu'Annius a puisé ce qu'on lui repro- » che. Ce que j'en ai dit ci-dessus suffit pour le » justifier du crime de supposition, et il nous » reste à voir comment M. Misson ou ses par- » tisans s'y prendront pour le justifier des faus- » setés qu'il a avancées ».

Conclusion.

Art. 350. CETTE défense d'Annius par le père le Quien est d'autant plus décisive, que ce père, comme on le voit, n'a nullement prétendu soutenir l'authenticité des auteurs publiés par son confrère; il se renfermait ainsi dans des bornes qui prouvaient qu'il n'était point un panégiriste aveugle. On peut donc regarder

Digitized by Google

comme incontestable qu'Annius n'était point un faussaire, qu'il n'a fait que publier les extraits manuscrits de Bérose et de Manéthon, tels que les lui avait donnés un Dominicain arménien : et si l'on fait réflexion que Moïse de Khorène (1), à qui nous devons une histoire d'Arménie, a fait aussi usage de matériaux étrangers aux historiens grecs, et qu'il cite surtout Bérose comme l'auteur en quelque sorte fondamental de tout ce qu'il dit sur les Assiriens, on ne pourra guère s'empêcher de reconnaître qu'il existait en Arménie des matériaux curieux dont ceux qui veulent approfondir l'histoire ancienne doivent faire usage. Loin de mépriser Annius et son Bérose, il faut donc les étudier et leur comparer les extraits que nous tenons des auteurs grecs, et que Scaliger et Fabricius (2) ont déjà rassemblés. Cette en-

---

(1) Cet auteur a vécu dans le cinquième siècle. Aucun de nos Dictionnaires historiques n'en parle. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Son ouvrage prouve que celui de Bérose avait été conservé en Arménie.

(2) *Bibliotheca græca*, t. XIV. *Hamburgi*, 1728, p. 175 et suivantes. On observera qu'en cet endroit comme dans tout son ouvrage, Fabricius ne fait aucune mention de Moïse de Khorène.

Digitized by Google

treprise me paraît digne d'occuper un savant plus habile que moi ; et comme elle entre dans mon plan, je recevrai avec reconnaissance le produit de son travail, et je m'empresserai de le publier.

FIN.

Digitized by Google

CORRECTIONS

ET ADDITIONS

POUR LES VOLUMES PRÉCÉDENS.

HISTOIRE ANCIENNE DES SALIENS.

PRÉFACE, p. vij. Les lettres de Mentor, d'après lesquelles j'ai rapporté l'épitaphe sublime de Neuton, la donnent très-fautivement. On la trouve parfaitement correcte dans les Œuvres de Pope qui en est l'auteur. La voici telle qu'elle est gravée à l'abbaye de Vestminster, où Neuton est enseveli :

ISAACUS NEWTONUS :
QUEM IMMORTALEM
TESTANTUR TEMPUS,
NATURA, CŒLUM :
MORTALEM
HOC MARMOR FATETUR.

Nature and nature's laws lay hid in night :

Digitized by Google

God said : Let Newton be ! and all was light (1).

CONSIDÉRATIONS SUR L'ORIGINE DU GLOBE.

Page 383. La note 2 est rectifiée dans l'Histoire de la Chine avant le déluge d'Ogigès, seconde partie, p. 23.

Page 389. La note 3 est corrigée et entièrement refaite dans les Antiquités et monumens du département de Vaucluse, première et surtout seconde partie.

MÉMOIRE ET PLAN DE TRAVAIL SUR L'HISTOIRE DES CELTES.

Page xix, lig. 4 et 5. *Le mai ;* lisez, la mai. Ce mot est féminin, soit qu'il signifie le fond d'un pressoir, soit qu'il désigne le coffre où l'on pétrit le pain (2). Le Dictionnaire de l'Académie française veut que ce coffre soit appelé la huche (3), et n'en dit rien au mot MAI.

---

(1) *The works of Alexander Pope. London*, 1787, t. 1, p. 57.

(2) Nouveau Dictionnaire de Poche, par Catineau. Paris, 1802, p. 348, art. mai.

(3) Dictionnaire de l'Académie française, quatrième édition. Paris, 1762, t. 1, p. 390, art. huche.

Digitized by Google

Mais l'Enciclopédie l'emploie dans les deux sens (1).

Page xliij, l. 25. Plus préférable; effacez *plus* qui fait un pléonasme.

Pages 9, 12, 17, etc. J'ai écrit *moïens* et non *moyens*, à cause de l'habitude que j'ai de prononcer ainsi, et je crois que cette habitude ne m'est nullement particulière. La prononciation régulière est cependant moa-iein (2) ou *moi-ïen*. Cette diversité dans la manière de prononcer ne viendrait-elle pas de l'incertitude où nous laisse le mauvais emploi étimologique de la lettre y, et ne fournit-elle pas un nouvel argument contre ce mauvais emploi?

Page 66, lig. 8. J'ai écrit Bordeaux p. 46 et p. 48, et j'écris ici Bourdeaux. Pinkerton (3) dit que l'on nomme cette ville Bordeaux ou Bourdeaux; mais l'ortographe la plus ordinaire est Bordeaux. C'est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Gironde.

Page 93, ligne 24. *Croïance* et non pas

---

(1) Encyclopédie. Neufchastel, 1765, t. 9, p. 869, art. Mai.

(2) Nouveau Dictionnaire de Poche, par Catineau. Paris, 1802, p. 372, art. Moyen.

(3) Abrégé de la Géographie moderne. Paris, 1805, p. 37.

Digitized by Google

croyance comme on écrit communément. Voyez ce que je viens de dire sur *moïen* et *moyen*.

Page 102, ligne 9. *Posidinius* ; il est clair qu'il faut *Posidonius*.

Page 146, ligne 4. *Argo* ; l'usage est d'écrire *argot*.

Page 191, ligne 17. *Et se trouve* : lisez, *elle est* ; afin d'éviter la répétition de *se trouve* qui est deux lignes plus haut.

HISTOIRE DE LA CHINE AVANT LE DÉLUGE D'OGIGÈS.

Première partie.

Page 8, ligne 1. *Orgeuil* ; lisez, *orgueil*.

Page 83, ligne 16. *Qu'après* ; ajoutez, *que*.

Page 86, ligne 1 ; p. 140, etc. *Lieus* ; l'usage est d'écrire *lieux* ; mais il serait à désirer que le pluriel de tous les substantifs s'écrivît toujours de la même manière, c'est-à-dire en ajoutant la lettre *s* à la fin du singulier : j'ai hasardé cette innovation qui ne m'a pas paru trop choquante.

Page 98. Sur les chrétiens établis à la Chine, voyez un Mémoire de M. de Guignes, parmi

Digitized by Google

ceux de l'Académie des inscriptions. Paris, 1764, t. 30, p. 802.

Page 129, ligne 13. *Derrière;* lisez, *dernière.*

Idem, lignes 14 et 18. M. Pinkerton écrit *Sénégal* (1). Il ne dit pas *Gambra*, mais *Gambie* (2).

Page 132, lignes 17 et 18. *Poodes.* Ce mot n'est pas anglais. Il faut écrire *pound* (3) ou *pounds.*

Page 136, ligne 6. La réponse au problême proposé en cet endroit est fort simple. Nankin était alors la capitale du Katai ou de la Chine. Dans ce même tems, Pékin était nommé Kambalu, ou plutôt Kanbalu, et ce nom signifiait qu'elle était la résidence du kan des Tartares qui avait alors conquis la partie septentrionale de la Chine. Ce kan se nommait Yenta, qui, en 1757 et 1758, fit une irruption dans la Chine à la tête de deux cens mille chevaux, sous la dinastie des Ming (4).

---

(1) Abrégé de la Géographie moderne. Paris, 1805, p. 712.

(2) Id., p. 743.

(3) *Boyer's royal dictionary. Lions.*, 1783.

(4) Histoire générale de la Chine. Paris, 1779, t. 10, p. 321 et 322.

HISTOIRE

Digitized by Google

HISTOIRE DE LA CHINE AVANT LE DÉLUGE D'OGIGÈS.

Seconde partie.

Page 3.

La critique est aisée et l'art est difficile.

Ce vers est cité comme étant de l'art poétique où il ne se trouve point. Il est dans le *Glorieux*, acte second, scène 5 (1). On sait que le *Glorieux* est une comédie de Destouches.

Page 34, note 3, lig. 2. *Annis;* lisez, *amnis.*

(1) Œuvres dramatiques de Destouches. Paris, 1758, t. 4, p. 189.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES.

Sur le Bérose publié par Annius de Viterbe, *art.* 299, *page* 1.

Chapitre premier. De Bérose, *art.* 300, *p.* 3.

§. 1. Examen de la restitution d'un passage de Pline, proposée par quelques savans. *art.* 301, *p.* 11.

§. 2. Sur Epigènes, et sur l'opinion que cet écrivain et Bérose ont eue de la longueur de la vie humaine. Tables astronomiques de Bérose, *art.* 302, *p.* 32.

§. 3. Nouvelles particularités sur l'âge de Bérose, *art.* 303, *p.* 41.

Histoire de la Gnomonique ancienne, *art.* 304, *p.* 44.

§. 4. Suite de l'Histoire de la Gnomonique ancienne, *art.* 305, p. 54.

Hémicicle de Bérose, *art.* 306, *p.* 61.

§. 5. Passage de Tatien sur Bérose, *art.* 307, *p.* 64.

Autre passage de Vitruve sur le même auteur, *art.* 308, *p.* 67.

§. 6. De l'Astronomie ancienne, *art.* 309, *p.* 71.

Bibliothèque d'un monastère de l'Abissinie, *art.* 310, *p.* 76.

§. 7. Suite de l'Histoire de l'Astronomie ancienne, *art.* 311, *p.* 79.

§. 8. De l'Astronomie des Caldéens, *art.* 312, p. 88.

De leurs plus anciennes observations, *art.* 313, p. 91.

§. 9. Des Caldéens et de leur véracité, *art.* 314, *p.* 99.

Digitized by Google

§. 10. Erreurs de la Bible sur l'Histoire, *art.* 315, *p.* 107.

§. 11. Des observations envoyées à Aristote par Callisthènes, *art.* 316, *p.* 116.

Authenticité de ces observations, *art.* 317, *p.* 118.

Chapitre II. Sur Annius de Viterbe, *art.* 318, *p.* 129.

§. 1. Détails sur la vie d'Annius, *art.* 319, *p.* 134.

§. 2. Préfaces d'Annius, en 1498, *art.* 320, *p.* 142.

§. 3. Traduction française des deux préfaces d'Annius, *art.* 321, *p.* 149.

§. 4. Observations sur ces préfaces, *art.* 322, *p.* 156.

Du maître du sacré palais, *art.* 323, *p.* 157.

Mort d'Annius et honneurs rendus à sa mémoire, *art.* 324, *p.* 158.

§. 5. Des ouvrages publiés par Annius, sur l'Antiquité, *art.* 325, *p.* 161.

§. 6. Notice chronologique des diverses éditions d'Annius, *p.* 169.

Deux éditions de 1497 et 1498, *art.* 326, *ibid.*

Edition de Paris, 1512, *art.* 327, *p.* 170.

— de Paris, 1515, *art.* 328, *p.* 172.

— De Bâle, 1530, de 1542, et d'Anvers, 1545 et 1552, *art.* 329, *p.* 173.

Détails sur l'édition d'Anvers, 1552, *art.* 330, *ibid.*

Edition de Lion, 1552, *art.* 331, *p.* 176.

Autre de Lion, 1555, *art.* 332, p. 177.

Censure d'Annius, par Gaspar Barreiros, en portugais, *art.* 333, *p.* 179.

La même en latin, *art.* 334, p. 180.

Edition d'Annius, par Commelin, *art.* 335, *ibid.*

Censure d'Annius, imprimée chez Commelin, *art.* 336, *p.* 181.

Digitized by Google

Edition d'Annius, donnée à Vittemberg, *art.* 337, *p.* 182.

— à Léipsick, *art.* 338, *p.* 183.

§. 7. Discussions sur le mérite des ouvrages publiés par Annius, *art.* 339, *p.* 184.

§. 8. Des écrivains qui ont parlé avantageusement d'Annius, *art.* 340, *p.* 196.

§. 9. Diatribe manuscrite contre Annius, *art.* 341, *p.* 206.

Sur l'origine troïenne des Celtes et des Francs, *art.* 342, *p.* 210.

§. 10. Opinion du comte du Buat sur l'origine troïenne des Francs, *art.* 343, *p.* 215.

§. 11. Opinion d'Antoine Guévara sur Annius, *art.* 344, *p.* 222.

Opinion d'un anonime sur Annius, *art.* 345, *p.* 225.

§. 12. Du père le Quien, *art.* 346, *p.* 226.

§. 13. Du père Labat, *art.* 347, *p.* 239.

§. 14. Voyage du père Labat en Espagne et en Italie, *art.* 348, *p.* 242.

Lettre du père le Quien au père Labat, contenant la défense d'Annius de Viterbe, *art.* 349, *p.* 246.

Conclusion, *art.* 350, *p.* 257.

Corrections et additions pour les volumes précédens, *p.* 260.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

AVIS.

Les six premiers Volumes de cet Ouvrage se trouvent chez les mêmes Libraires. Le huitième paraîtra incessamment. Il aura pour objet les Monumens de la Géographie ancienne.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

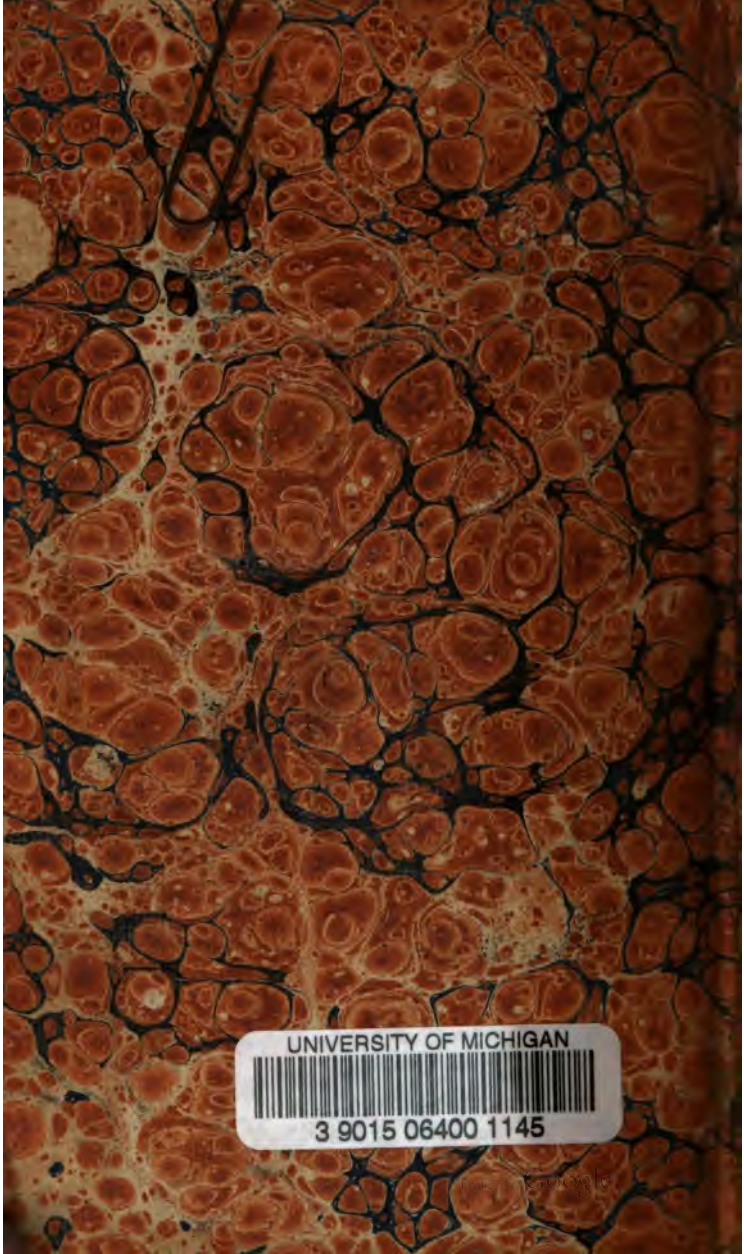
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06400 1145